



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à
l'Apprentissage : approche duale adaptée au Burkina Faso

Evaluation finale du programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage : approche duale adaptée au Burkina Faso

Rapport final



Centre d'Etude, de Formation et de Conseil
en Développement (CEFCOD)
11 BP 1726 OUAGADOUGOU CMS 11
TEL : 25 37 60 57/70 25 01 31
Email : cefcod@yahoo.fr

juillet 2023

Table des matières

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Sigles et acronymes	5
RESUME EXECUTIF	6
I. PRESENTATION DU PROGRAMME PAFPA	10
1.1. Présentation du programme.....	10
1.2. Objectifs	10
1.2.1. Objectif général	10
1.2.2. Objectifs spécifiques	10
1.3. Résultats attendus	11
1.4. Stratégie de mise en œuvre.....	11
1.5. Principales activités du programme.....	12
1.6. Hypothèses et risques	13
1.7. Principales parties prenantes et leurs rôles.....	13
1.8. Mécanismes de redevabilité et d'assurance qualité	14
1.9. Reconstitution de la théorie de changement liée au programme	14
II. GENERALITES SUR L'ETUDE	17
2.1. Contexte et justification de l'évaluation.....	17
2.2. Objectifs, portée de l'évaluation et livrables attendus.....	18
2.2.1. Objectifs de l'évaluation.....	18
2.2.1.1. Objectif global	18
2.2.1.2. Objectifs spécifiques	18
2.2.2 Portée de l'évaluation	18
2.2.3 Livrables attendus de l'évaluation.....	19
2.3. Méthodologie de l'évaluation.....	19
2.3.2. Les principales étapes de la mission d'évaluation.....	19
2.3.2.1. L'élaboration des TDR, le recrutement du consultant et la mise en place d'un Comité Technique de suivi	20
2.3.2.2. La rencontre de cadrage.....	20
2.3.2.3. La revue documentaire	20
2.3.2.4. L'élaboration des outils de collecte	21
2.3.2.5. La collecte des données qualitatives.....	21
2.3.2.5.1. Les entretiens individuels approfondis	21
2.3.2.5.2. Les focus-groups	22
2.3.2.6. L'échantillonnage et la collecte des données quantitatives	22
2.3.2.7. La saisie, traitement des données et l'élaboration des rapports	23
2.3.2.8. Les difficultés rencontrées.....	23
2.3.2.9. Limites de l'évaluation	24
III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'EVALUATION.....	25
3.1. Présentation des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	25
3.2. Analyse des résultats	28
3.2.1. Analyse des résultats selon les critères CAD de l'OCDE	28
3.2.1.1. La pertinence	28
3.2.1.1.1. Analyse de la pertinence du PAFPA dual selon les bénéficiaires directs.....	28
3.2.1.1.2. Le PAFPA dual et les priorités du ministère	29
3.2.1.1.3. Le PAFPA dual et les priorités des collectivités territoriales	29
3.2.1.1.4. Analyse de la pertinence du PAFPA dual selon les questions évaluatives.....	30
3.2.1.2. La cohérence.....	32
3.2.1.2.1. Analyse de la cohérence interne du PAFPA dual	32
3.2.1.2.2. Analyse de la cohérence externe du PAFPA dual	35
3.2.1.3. L'efficacité	38
3.2.1.4. L'efficience	40
3.2.1.5. Effets/impacts du programme.....	45

3.2.1.5.1. Participation des bénéficiaires au programme.....	45
3.2.1.5.2. Effets observés sur les bénéficiaires : amélioration des connaissances.....	46
3.2.1.5.3. Effets observés sur les bénéficiaires : amélioration de l'estime de soi.....	47
3.2.1.5.4. Effets observés sur les bénéficiaires : meilleure compréhension de ce qu'ils devaient comprendre	51
3.2.1.5.5. Effets observés sur les bénéficiaires : impact socioprofessionnel et socioéconomique	53
3.2.1.6. La durabilité	57
3.2.2. Analyse des acquis	60
3.2.2.1. Les acquis d'ordre général.....	60
3.2.2.2. Les acquis au niveau central et déconcentré.....	61
3.2.2.3. Les acquis au niveau des apprenants	61
3.2.3. Analyse des défis.....	61
3.2.4. Les leçons apprises	62
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	65
Conclusion.....	65
Recommandations	67
Bibliographie.....	68
ANNEXES	69
Annexe 1 : Bilan de la mise en œuvre du cadre programmatique.....	70
Annexe 2 : répartition des rôles et responsabilités entre les acteurs	74
Annexe 3 Liste des personnes rencontrées.....	79

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des acteurs et leurs rôles	13
Tableau 2 : répartition des participants aux focus groups par région	22
Tableau 3 : répartition du nombre de personnes prévues et enquêtées	23
Tableau 6:analyse des forces et des faiblesses du CNPB dans la gestion du PAFPA.....	34
Tableau 4: taux de décaissement par composante.....	43
Tableau 5:changements intervenus dans la situation des enquêtés avant et après le Programme, selon le niveau d'instruction.....	50

Liste des graphiques

Graphique 1: répartition par sexe et par tranches d'âge des enquêtés	25
Graphique 2: répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale	25
Graphique 3: niveau d'instruction des enquêtés avant le Programme.....	26
Graphique 4: diplômes acquis les apprenants dans les entreprises et les centres de formation	26
Graphique 5 : répartition des enquêtés selon le statut de personnes vivant avec un handicap.....	27
Graphique 6 : répartition des enquêtés selon le statut de PDI	27
Graphique 7 : filières d'inscription	45
Graphique 8 : filières de formations effectivement suivies.....	45
Graphique 9 : raisons du choix des filières de formation	46
Graphique 10: proportion des jeunes satisfaits des activités d'accompagnement du PAFPA	47
Graphique 11: Situation professionnelle des enquêtés avant le Programme	47
Graphique 12: situation comparée de l'insertion professionnelle des apprenants (avant et après le Programme	48
Graphique 13: domaine de travail	49
Graphique 14: avis des apprenants sur la qualité des formations reçues des formateurs	49
Graphique 15: changements intervenus chez les apprenants	50
Graphique 16 : apprenants ayant suivi un enseignement théorique en centre.....	51
Graphique 17 : apprenants ayant suivi un encadrement pratique en entreprise	52
Graphique 18 : satisfaction des apprenants	52
Graphique 19:Proportion d'enquêtés à avoir complétement suivi l'encadrement pratique en entreprise	53
Graphique 20:Proportion d'enquêtés à avoir bien compris ce qui a été montré en entreprise	53
Graphique 21: Proportion des enquêtés à avoir bénéficié d'activités d'accompagnement à l'insertion	53
Graphique 22: Proportion d'enquêtés à avoir déclaré être satisfaits de l'accompagnement	53
Graphique 23: impacts du métier exercé	54
Graphique 24: impacts du métier exercé	54
Graphique 25: dépenses réalisées grâce aux revenus	55
Graphique 26: impacts des revenus du travail sur l'image/statut social des apprenants.....	55
Graphique 27: impact produit par le métier/travail	56
Graphique 28 : impact produit par le métier/travail selon le sexe	56
Graphique 29: domaines d'utilisation des acquis du programme.....	58
Graphique 30: domaines d'utilisation des acquis du programme selon le sexe des enquêtés	59
Graphique 31: stratégies mises en place pour la sécurisation des revenus.....	59
Graphique 32: obstacles aux perspectives	60

Sigles et acronymes

CAFP	Cellule d'Appui à la Formation Professionnelle
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CCIBF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CIFOIT	Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail
CMA-BF	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Burkina Faso
CMANI	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger
CNPB	Conseil National du Patronat Burkinabé
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
DDC	Direction du Développement et de la Coopération Suisse
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGFP	Direction Générale de la Formation Professionnelle
DGIPE	Direction Générale de l'Insertion et de la Promotion de l'Emploi
INSD	Institut National des Statistiques et de la Démographie
MJFIP	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
MSJE	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Professionnelle
PAFPA	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
PAPS/EFTP	Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle
PRONAA	Programme National pour l'Accélération de l'Alphabétisation
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNEFTP	Politique Nationale de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelle
PPP	Partenariat Public Privé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIPAQUE	Renforcer l'Insertion Professionnelle par des Apprentissages de Qualité
SGFP	Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle
SP/CNC	Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification
TPA	Taxe Patronale d'Apprentissage

RESUME EXECUTIF

La mise en œuvre du Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PAFPA) : approche duale adaptée au Burkina Faso a débuté le 1^{er} novembre 2018. Le PAFPA Dual a été une initiative du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) avec l'appui technique et financier du Gouvernement burkinabè et de la Coopération suisse. Le Programme a couvert six régions qui sont la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre, le Centre Ouest, le Centre Sud et les Hauts Bassins. Il a été exécuté sous le format partenariat public-privé (PPP) dans lequel le secteur privé burkinabé a apporté son expertise en matière de formation, de qualification et d'insertion des jeunes. Son objectif est de contribuer à la création d'emplois et de revenus assurant l'épanouissement, la sécurité financière et l'expression citoyenne des hommes et des femmes. Il s'agit concrètement de faire à ce que "les jeunes hommes et femmes accèdent à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus".

Etant arrivé à la fin de sa période de mise en œuvre, le Conseil National du Patronat Burkinabé, le Ministère des Sport, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) ainsi que la Coopération Suisse ont commandité l'évaluation finale du Programme sur sa période de mise en œuvre. L'objectif de l'évaluation est de fournir des éléments de réflexion pour la suite à donner au Programme.

L'évaluation a consisté à faire une analyse du Programme à travers les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité. Elle s'est aussi appesantie sur les acquis et les défis en tant qu'éléments à prendre en compte dans la réflexion sur l'avenir à donner au Programme. Plusieurs étapes ont ponctué la conduite de la mission d'évaluation. Ce sont la rencontre de cadrage, la revue documentaire, l'élaboration des différents outils de collecte des données quantitatives et qualitatives, la collecte, le traitement des données et la production des rapports.

Deux outils ont été utilisés pour la collecte des données qualitatives. Le premier outil est un guide de focus groups adressés aux apprenants. Un focus groups a été réalisé dans chacune des six régions d'intervention du Programme. Le deuxième est un guide d'entretiens approfondis adressés à une trentaine de responsables du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (DGESS, DGFP, Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification (SP-CNC), ONEF, etc.), les bénéficiaires du Programme que sont les services techniques déconcentrés de l'Etat, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification, (SP/CNC), les chambres consulaires que sont la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF), la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), les entreprises / maitres d'apprentissage/espaces de production agricole, à l'Unité de Gestion du Programme, au Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), ainsi qu'au partenaire technique et financier du Programme qu'est la Coopération suisse.

Quant à la collecte des données quantitatives, elle a été effectuée à l'aide d'un questionnaire administré par des enquêteurs. L'échantillon d'enquête a été déterminé en partant de la base de données du PAFPA. Elle a servi de base de sondage pour la sélection aléatoire des apprenants à enquêter. Ce sont au total, 8 042 qui ont été enregistrés dans la base de données. Sur cette base, un échantillon représentatif de 846 personnes a été retenu. Une parité entre les deux sexes a été assurée afin d'appréhender les questions de programmation sensible au genre et aux conflits (CSPM). Ce sont 10 agents de collecte de données qui ont été recrutés et formés. La collecte des données a duré deux semaines.

L'analyse des données collectées, complétées et actualisée avec les données du document de plaidoyer du PAFPA Dual élaboré en avril 2023, a permis de tirer la conclusion que la performance globale du Programme est appréciable. La moyenne des scores obtenue sur l'ensemble des critères d'évaluation est de 4,5 sur une échelle de notation graduée de 0 à 5, cinq (5) étant le meilleur (voir les détails de l'analyse désagrégée des performances du Programme par critère d'évaluation à la page 28 et suivantes :

► **la pertinence** : le PAFPA dual répond aux besoins des jeunes qui se sont mobilisés afin de s'inscrire et suivre les formations initiées par le Programme. Ils ont également apprécié le choix du Programme de placer les jeunes au cœur de sa stratégie d'intervention et de son mode opératoire basé sur le "*faire-faire*" qui cadre bien avec leurs besoins. L'alignement des formations avec les besoins des jeunes peut également être appréhendé à travers les choix des filières de formation qui ont permis à presque tous les inscrits aux différentes filières de formation (29,29%) de suivre les formations de leur choix. Les autres aspects et non les moindre qui montrent que le Programme répond aux besoins des jeunes sont qu'ils ont adhéré à la formule dual qui allie l'enseignement théorique en centre et l'encadrement pratique en entreprise. Mieux, ils sont satisfaits de l'accompagnement dont ils ont été bénéficiaires. Ce sont en effet plus de 9000 jeunes sur 8000 prévus qui ont été formés témoignant ainsi de leur adhésion aux objectifs du Programme ainsi qu'à sa stratégie d'intervention. L'objectif du PAFPA dual est également aligné avec les priorités du ministère consignées dans le document de politique nationale de la jeunesse et la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP) ainsi que la Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle.

Le PAFPA dual est enfin aligné avec les priorités des collectivités territoriales engagées dans la mise en œuvre de la décentralisation depuis 1995 et qui vise à effectuer un transfert de compétences et de moyens aux collectivités territoriales. Pour ce qui nous concerne ici, le transfert de compétences aux collectivités territoriales porte sur l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et l'alphabétisation. Les autorités politiques et administratives au niveau communal et régional ont revu leur organigramme en procédant à la mise en place de directions des matières transférées afin de prendre à bras le corps les questions d'éducation, d'emploi, de formation professionnelle et d'alphabétisation dans le cadre de la mise en œuvre du transfert des compétences et des ressources ainsi que la prise en compte des question d'éducation, d'emploi, de formation professionnelle et d'alphabétisation dans les plans communaux de développement (PCD) ainsi que les plans régionaux de développement (PRD).

- **la cohérence** : il s'est agi ici de voir si les interventions du Programme sont compatibles avec d'autres interventions du MSJE, de la Coopération suisse et du CNPB. L'analyse du paquet de services offerts par le Programme a permis de conclure que le PAFPA est cohérent avec la politique de développement promue par le Conseil National du Patronat Burkinabè qui a mené le plaidoyer auprès de ses partenaires pour permettre la mise en place du Programme afin d'améliorer la productivité des entreprises à travers le renforcement des capacités des travailleurs. Au niveau du Gouvernement, le PAFPA Dual est cohérent car il contribue à la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020. Il en est de même de la Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle et de son Plan d'Actions Triennal (PAT) 2018-2020 qui ont inscrit le FAFPA dual comme un instrument financier de mise en œuvre de ladite politique. Il est également en cohérence avec la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) élaborée en 2008 et dont l'objectif principal est d'accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté, la valorisation du capital humain qui est un facteur essentiel de développement durable de tout pays en général et du Burkina Faso en particulier. Le Programme répond enfin aux besoins des services techniques déconcentrés de l'Etat qui se sont mobilisés pour participer à la mise en œuvre des activités, au rapportage conformément au cahier des charges tout comme il répond aux besoins des jeunes qui se sont mobilisés pour l'enrôlement et la participation aux formations.
- **l'efficacité** : pour ce qui est de l'efficacité du Programme, le PAFPA dual a atteint les extrants (outputs) clés de la phase parce que l'objectif global du Programme a été largement atteint. En effet, sur 8000 jeunes devaient être formés, ce sont 9 009 qui l'ont été soit un taux d'atteinte de l'indicateur de 112,6%. Les femmes représentent 34% de l'effectif des jeunes formées. Sur mille (1 000) personnes dont 50% de femmes à former ou recyclé en tant que formateurs endogènes et/ou maîtres d'apprentissage, ce sont 1 632 formateurs dont 19% de femmes qui ont bénéficié de la formation de formateurs dans diverses thématiques comme (i) l'utilisation des référentiels, (ii) les thèmes transversaux, (iii) les itinéraires techniques de production, (iv) la gestion des dispositifs. Les autres objectifs et pas des moindres qui ont été atteint figurent les référentiels et guide pédagogique. Ce sont 11 référentiels et guides pédagogiques sur 10 qui ont été développés soit un taux de réalisation de 110% en matière de mécanismes d'appui aux entreprises formatrices et à l'insertion professionnelle des apprenants ainsi que le cadre de concertation du secteur privé qui a été mis en place et qui est fonctionnel. Quant à l'insertion professionnelle des apprenants, l'enquête conduite par le Programme sur les bénéficiaires formés au 31 décembre 2022, indique que ce sont 3 814 apprenants sur 6 822 bénéficiaires formés qui sont en situation de travail après leur formation soit un taux d'insertion professionnelle de 59%, ce qui est bien appréciable,

- ➡ **l'efficience** : l'analyse des coûts et des résultats obtenus permet de dire que le Programme a engrangé de bons résultats quantitatifs. Quoiqu'il ait accusé du retard dans sa mise en œuvre opérationnelle, les résultats attendus ont été atteints. Ce sont, en effet, 9 009 sur 8 000 qui ont été formés soit un taux d'atteinte de l'indicateur de 112,6%. Sur mille (1 000) personnes qui devaient être formées ou recyclées en tant que formateurs endogènes et/ou maîtres d'apprentissage, ce sont 1 632 formateurs qui ont bénéficié de la formation soit un taux de réalisation de 163,2%. S'agissant des référentiels et guide pédagogique, ce sont 11 sur 10 qui ont été développés soit un taux de réalisation de 110% ;
- ➡ **l'impacts** : les formations dispensées par le PAFPA dual ont permis l'insertion professionnelle, au 31 décembre 2022, de 3 814 apprenants sur 6 822 bénéficiaires formés d'être en situation de travail (employé par une entreprise, auto-emploi) après leur formation soit un taux d'insertion professionnelle de 59%. Elles ont également permis à un nombre important de jeunes d'acquérir une certaine autonomie financière, améliorant ainsi leurs conditions de vie et celles de leurs enfants, de contribuer aux charges familiales d'alimentation, d'habillement et de santé. Les bénéficiaires des formations sont également parvenus à réinvestir les bénéfices des revenus dans l'éducation de leurs enfants par la contribution au paiement des frais de scolarité, l'achat des fournitures scolaires et de vêtements, etc. Les apprenants, à travers les formations, ont acquis des compétences qui étaient jusque-là hors de leur portée. Les formations ont enfin permis d'ouvrir l'esprit des apprenants, et changé leur mentalité faisant d'eux un des maillons les plus engagés dans la défense des valeurs de l'éducation pour tous ;
- ➡ **la durabilité des effets et impacts du programme** : l'approche du "*faire faire*" développée par le programme, les ressources pédagogiques, les référentiels et autres guides pédagogiques du concept dual, la promotion du concept dual dans le dispositif de la formation professionnelle, les études sur l'ASP et les métiers émergents sont des sources de durabilité des acquis, car, les entreprises et le CNPB sont des structures pérennes à même de poursuivre au moins en partie les activités du programme après sa clôture. Certains bénéficiaires ont pu s'insérer sur le plan professionnel. Ils ont réussi à renforcer ou à acquérir une certaine autonomie financière, à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants. Ils sont également parvenus à réinvestir les bénéfices des revenus dans l'éducation des enfants à travers la contribution au paiement des frais de scolarité, l'achat des fournitures scolaires et de vêtements, etc. Ces derniers ont reçu des formations qui leur ont ouvert l'esprit, changé leur mentalité faisant d'eux un maillon important pour la défense des valeurs de l'éducation pour tous.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME PAFPA

1.1. Présentation du programme

Initié par le Conseil National du Patronat Burkinabè et mise en œuvre avec l'appui technique et financier du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) et de la Coopération suisse, le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PAFPA) dual a été mis en œuvre de 2018 à 2023. Il se veut une réponse concertée du MSJE et du secteur privé à travers le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) aux problèmes de formation et d'insertion professionnelles.

Le Programme se fonde sur les éléments stratégiques de mise en œuvre des deux secteurs prioritaires retenus à savoir, la formation dans les domaines de l'agro-sylvo-pastoral (ASP) et les métiers émergents dont la priorité est mise sur le secteur du BTP, l'énergie solaire, l'agro-alimentaire et les mines. Financé à hauteur de 9 000 000 CHF soit 5 040 000 000 FCFA, il est constitué d'une subvention de la Coopération suisse sous forme d'une contribution d'environ 80% du montant global du projet et de 20% des contributions des bénéficiaires, du CNPB, des entreprises et de l'Etat. Les bénéficiaires des formations, quant à eux, apportent une contribution de 8% du coût des formations. La contribution financière de la DDC est faite à partir des programmes des partenaires selon la répartition suivante :

- appui au MSJE pour la mise en œuvre des réformes via l'APOSE : 3 000 000 CHF soit 1 680 000 000 FCFA ;
- appui au secteur privé (Conseil National du Patronat Burkinabè) pour l'accès et la qualité de la diversification des filières de formation professionnelle : 5 200 000 CHF soit 2 912 000 000 FCFA ;
- évaluation, capitalisation, assistance technique internationale, recherches, audit : 800 000 CHF soit 448 000 000 FCFA.

1.2. Objectifs

1.2.1. Objectif général

L'objectif général du PAFPA – Dual est de permettre aux jeunes hommes et femmes d'accéder à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du PAFPA sont formulés ainsi qu'il suit :

- les hommes et les femmes bénéficiaires, particulièrement les adolescents et jeunes, accèdent à des formations pratiques et théoriques de qualité correspondant aux besoins de l'économie et facilitant leur insertion socioprofessionnelle ;
- des dispositifs de formation alliant théorie et pratique, gérés en partenariat avec le secteur privé (entreprises et exploitations familiales de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie), existent et permettent de répondre aux besoins de formation des jeunes grâce à une offre de formation diversifiée et s'adaptant aux hommes et aux femmes.

1.3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mise en œuvre du Programme sont :

- huit mille (8000) jeunes formées dans les filières de l'agriculture et dans les secteurs porteurs ;
- mille (1.000) formateurs, formateurs endogènes et tuteurs/maîtres d'apprentissage formés ou recyclés ;
- cinq (5) dispositifs de formation sont développés pour les formations et l'apprentissage de type dual ou alterné ;
- mécanismes d'appui aux entreprises formatrices et à l'insertion professionnelle des apprenants sont mis en place ;
- dix (10) référentiels de formation sont élaborés par les acteurs de la FP sur des métiers prioritaires identifiés et sont diffusés ;
- un cadre de concertation du secteur privé est fonctionnel.

1.4. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie de mise en œuvre est constituée de plusieurs phases dont les plus importantes sont :

- **Phase 1 : la mobilisation sociale des acteurs** : c'est l'étape la plus cruciale de l'implémentation des dispositifs de formation par apprentissage de type dual. Elle comprend les rencontres de sensibilisation et d'information impliquant l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du Programme. Elle est sous-tendue par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication qui est déclinée dans le plan de communication global ;
- **Phase 2 : l'analyse de l'environnement socioéconomique, des situations professionnelles et des besoins de formation** : il s'est agi, à cette étape, d'explorer les activités des secteurs ciblés en lien avec la formation afin de décrire et d'analyser les emplois-types, les métiers, les activités devant faire l'objet d'investissement. En effet, au début de la mise en œuvre du Programme, la question fondamentale qui était posée était de savoir dans quels métiers former les jeunes. Si le document de Programme avait identifié une vingtaine de métiers dans lesquels former les jeunes, il a fallu faire un croisement de la demande des jeunes aux formations aux métiers avec ceux préalablement identifiés par le Programme. Ainsi, compte tenu du retard accusé dans le démarrage du Programme, l'UGP a retenu de conduire une étude diagnostique pour s'assurer que les métiers retenus dans le Prodoc étaient en phase avec les besoins de formation des jeunes parce que les demandes de formation des jeunes portent sur près d'une quarantaine de métiers contre une vingtaine contenus dans le Prodoc. L'étude diagnostique a permis d'identifier quatre cas de figure pour l'application de l'approche duale qui sont :
 - une expression de besoins dans une zone où il n'y a ni centre de formation professionnelle (CFP) ni école de formation professionnelle (EF) ;
 - une expression de besoins dans une zone où il y a des EF mais pas de CFP ;
 - une expression de besoins où il y a un CFP mais pas d'EF ;
 - une expression de besoins dans une zone où il y a des EF et au moins un CFP.

C'est après tout ce travail et en fonction du tous les éléments d'information collectées que le Programme a pu faire des propositions de parcours qui se rapprochent du modèle dual avant de signer les accords de partenariat avec les ONG et les acteurs actifs à l'échelle des régions pour l'appui et l'accompagnement des communes dans la définition des programmes de formation en tenant compte des spécificités par région.

- **Phase 3 : la conception des dispositifs de formation** : l'ingénierie de formation a consisté à définir pour chaque contexte, le type ou modalité de formation adaptée, puis à déterminer et à mettre en place les ressources nécessaires pour la réalisation des formations. La conception des dispositifs a été participative (Etat, secteur privé, centres de formation, experts) avec le MSJE qui a joué le rôle central dans l'élaboration des référentiels tout en mettant en évidence la collaboration entre les milieux professionnels et ceux de la formation dans une démarche de professionnalisation des acteurs ;
- **Phase 4 : la réalisation des formations** : il s'est agi, à cette phase, de dérouler les différents scénarii de mise en œuvre des formations tout en respectant les contenus, les méthodes, les techniques etc. Pour l'apprentissage de type dual ou l'apprentissage par alternance, les centres de formation et les entreprises formatrices ou espaces intégrés de production formatrices, ont accueilli les apprenants, ont veillé à l'acquisition du matériel, outils et instruments de travail ainsi qu'à la mise en œuvre des modalités pratiques relatives à l'alternance prônée ;
- **Phase 5 : le suivi–évaluation-certification des formations** : le suivi–évaluation-certification des formations a consisté à assurer le suivi et l'assurance-qualité des formations afin de disposer d'une base de données fiables sur les effectifs réels des apprenants. Le Programme, en plus des évaluations formatives et sommatives a financé les examens de certification du niveau des apprenants y compris la délivrance de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) ou des attestations en guise de reconnaissance officielle du niveau de compétences atteint par les apprenants.

1.5. Principales activités du programme

Les principales activités du Programme ont consisté à :

- développer des dispositifs de formation (centre de formation publics et privés, entreprises formatrices) pour les formations et l'apprentissage de type dual ou alterné ;
- mettre en place des mécanismes d'appui aux entreprises formatrices et à l'insertion professionnelle des apprenants ;
- élaborer et diffuser des référentiels de formation pour les acteurs de la formation professionnelle sur des métiers prioritaires identifiés ;
- opérationnaliser le cadre de concertation du secteur privé de la formation professionnelle ainsi que les cadres et personnes ressources pour la bonne conduite du Programme cadre de concertation du secteur privé ;
- appuyer l'Unité de gestion du Programme (UGP) à travers l'élaboration des outils de gestion et de gouvernance (dispositif de suivi-évaluation, plan de communication, manuel de procédures, etc.) ;

- appuyer les instances de pilotage (sessions du comité de revue et Comités Techniques de Suivi et d'Orientation) et faire le travail de suivi des apprenants à travers les structures déconcentrées de l'Etat.

1.6. Hypothèses et risques

Les hypothèses et risques majeurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du programme sont :

- l'instabilité sociopolitique et institutionnelle au sommet de l'Etat caractérisées par les fusions et les scissions de départements ministériels pourraient perturber la mise en œuvre réussie du Programme ;
- le contexte sécuritaire marqué par les attaques des groupes terroristes, les conflits intercommunautaires pourraient également hypothéquer la mise en œuvre réussie du programme ;
- le manque de capacité des partenaires à conduire le Programme ;
- le manque de volonté politique pour accompagner la mise en œuvre du Programme.

1.7. Principales parties prenantes et leurs rôles

La mise en œuvre des dispositifs de formation adaptés dans les secteurs ciblés par le Programme requiert la participation de plusieurs catégories d'acteurs. Le tableau ci-dessous présente la liste non exhaustive des acteurs impliqués et leurs rôles dans la mise en œuvre du Programme (voir le détail des rôles que joueront les différents acteurs en annexe) :

Tableau 1 : Liste des acteurs et leurs rôles

Entités	Structures	Rôles
Partenaires techniques et financiers	Coopération suisse Helvetas	- apporter un appui technique et financier à la mise en œuvre du Programme
Maitre d'œuvre du programme	Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB)	- coordination et pilotage du cadre de concertation de la FP et mobilisation des entreprises en étroite relation avec les organisations professionnelles, d'agriculteurs, d'éleveurs, d'agro transformateurs, d'artisans, etc.
MJFIP et ses services clés (DGESS, DGFP, Commission Nationale de Certification (SP-CNC), ONEF, etc.)	MJFIP DGESS DGFP, Commission Nationale de Certification (SP-CNC), ONEF, etc.)	- accompagnement du programme : orientations, suivi de l'exécution des opérations et des financements, planification, impulsions des dynamiques développées, supervision, concertations, suivi-évaluation, reporting, etc.
Bénéficiaires	Services techniques déconcentrés de l'Etat Porteurs de projets	- apporter les appuis nécessaires à la mise en œuvre et au suivi du Programme en collaboration avec les collectivités territoriales
	Apprenants (jeunes femmes et jeunes hommes)	- participer aux formations, suivre et respecter les règlements intérieurs en vigueur dans les entreprises et des centres

Source : PAFPA dual, 2023

1.8. Mécanismes de redevabilité et d'assurance qualité

Les mécanismes mis en place afin d'assurer la transparence et la redevabilité ont consisté à ce que tous les acteurs qui bénéficient des appuis du PAFPA soient astreints à l'élaboration de rapports techniques et/ou financiers ainsi que des rapports circonstanciés sous forme de comptes rendus sur l'état d'exécution physique et financière des activités à leur confier conformément à la convention signée avec le Programme et au manuel de suivi-évaluation. C'est ainsi que toutes les activités de mise en œuvre dans le cadre du Programme sont conditionnées à la redevabilité des parties prenantes. Un travail d'assurance-qualité des activités est réalisé à travers les missions de suivi et d'évaluation et de rapportage. Le suivi des activités est assuré par les services déconcentrés du MSJE en collaboration avec les collectivités territoriales. Les rencontres de redevabilité sont régulièrement organisées afin d'échanger et d'apprécier le déroulement des activités. Nous pouvons citer, à titre d'illustration :

- le dispositif opérationnel de pilotage et de coordination piloté à travers les organes de gestion ;
- les Comités de revue, les Comités Techniques de Suivi et d'Orientation (CTSO),
- l'Unité de Coordination du Programme ;
- le dispositif de backstopping afin d'appuyer la recherche, la capitalisation, l'évaluation, l'audit du programme et contribuer au renforcement des capacités des acteurs impliqués.

Tous les acteurs sont regroupés au sein du Comité Technique de Suivi et d'Orientation (CTSO) composé du CNPB, des représentants des organisations socioprofessionnelles des secteurs retenus, des chambres consulaires et du Buco pour s'assurer que la mise en œuvre du Programme est sur de bons rails.

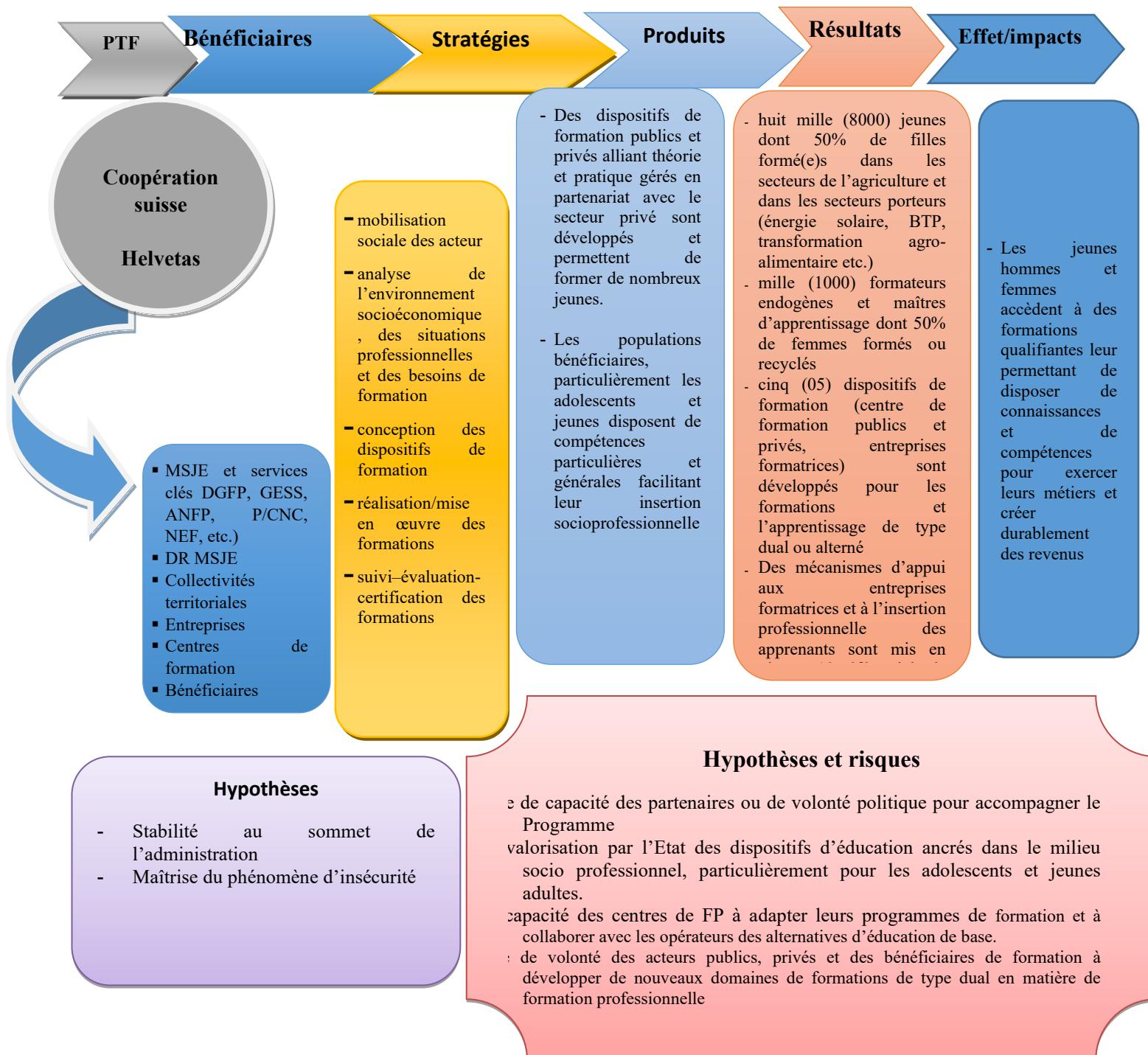
1.9. Reconstitution de la théorie de changement liée au programme

La mise en place du Programme PAFPA vise à permettre aux jeunes hommes et femmes d'accéder à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus. Elle répond donc au besoin de trouver des stratégies qui renforcent les connaissances des apprenants à accéder à des formations pratiques et théoriques de qualité correspondant aux besoins de l'économie et facilitant leur insertion socioprofessionnelle. Pour y arriver, des dispositifs de formation alliant théorie et pratique, gérés en partenariat avec le secteur privé permettent de répondre aux besoins de formation des apprenants grâce à une offre de formation diversifiée. C'est à partir des années 1980 sous la Révolution démocratique et populaire en l'occurrence, (Mathias Kyélém, 2009), qu'il est apparu nécessaire de mettre en place ce dispositif. Le constat qui été fait à ce moment est que l'école burkinabè ne produisait que des chômeurs parce que les offres de formation ne répondaient pas aux besoins, ni de l'économie du pays ni aux apprenants. A titre de rappels, on peut citer la déclaration de Jomtien (Bangkok) en 1990, la déclaration de Dakar (Sénégal) en 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont entre autres des repères fondamentaux sur lesquels le Burkina Faso s'est appuyé pour l'élaboration de sa stratégie nationale de promotion de l'éducation pour le développement. Les goulots d'étranglement décelés étaient, entre autres, la faiblesse du dispositif

d’élaboration des référentiels pour lequel, il y a une nécessité de le renforcer par l’implication du secteur privé spécialisé et la mise à disposition de ressources, l’inadaptation des programmes de formation par rapport aux besoins du milieu de l’emploi avec la non prise en compte des besoins en compétences du milieu professionnel dans les programmes de formation. Le constat est donc parti des besoins de stages exprimés par les établissements au Patronat et qui ne sont pas satisfaits mais aussi de la non satisfaction des patrons du travail des stagiaires. C’est dans cette perspective que le Programme PAFPA dual a été mis en place afin de contribuer à l’amélioration de l’accès des jeunes hommes et femmes à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus. Les éléments ci-après ont été identifiés comme étant ceux qui allaient contribuer aux changements souhaités et attendus. Ce sont :

- **l’amélioration de l’accès des hommes et des femmes, particulièrement les adolescents et jeunes, à des formations pratiques et théoriques de qualité correspondant aux besoins de l’économie et facilitant leur insertion socioprofessionnelle** : l’atteinte de cet objectif passe par le recrutement d’une part, de jeunes (50% de filles) à former dans divers secteurs dont l’agriculture et les métiers émergents comme l’énergie solaire, les bâtiments et travaux publics, l’agro-alimentaire etc., la formation d’autre part, de formateurs endogènes et de maîtres d’apprentissage ;
- **la mise en place de dispositifs de formation alliant la théorie et la pratique, gérés en partenariat avec le secteur privé apportent des réponses aux besoins de formation des jeunes** : l’objectif visé est la mise en place et le développement de dispositifs performants de formation (centre de formation publics et privés, entreprises formatrices) pour les formations et l’apprentissage de type dual ou alterné. Ainsi que des mécanismes d’appui aux entreprises formatrices et à l’insertion professionnelle des apprenants.

La reconstitution, à la page suivante, de la théorie de changement a permis de visualiser toute la logique d’intervention pour un changement réel et durable en matière de formation professionnelle, d’apprentissage ainsi que d’insertion des jeunes :



II. GENERALITES SUR L'ETUDE

2.1. Contexte et justification de l'évaluation

Le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PAFPA) : approche duale adaptée au Burkina Faso est une initiative du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé dans lequel le secteur privé burkinabé apporte son expertise en matière de formation, de qualification et d'insertion des jeunes au Gouvernement du Burkina Faso. La Coopération suisse y apporte son expertise technique et un appui financier sur la période allant de novembre 2018 à juin 2023. Le PAFPA est une réponse concertée du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) et du secteur privé à travers le CNPB, aux problèmes des jeunes et des femmes pour l'accès à des formations qualifiantes, leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite de leurs activités économiques, à leur insertion socioprofessionnelle et à leur expression citoyenne. Le Programme présente les choix opérés parmi l'ensemble des voies et moyens nécessaires à la qualification des ressources humaines dans plusieurs secteurs potentiels et prioritaires. Aussi, sur la base du cadre logique du document cadre du programme du MSJE, les acteurs du dispositif se mettent ensemble pour proposer les actions prioritaires à conduire. D'une durée de 54 mois (novembre 2018-juin 2023) avec une prolongation de 6 mois, le Programme couvre six régions : Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre, Centre Ouest, Centre Sud et Hauts Bassins.

La mise en œuvre effective du Programme a commencé le 1^{er} novembre 2018. Depuis cette date, diverses activités programmées ont été réalisées. Il s'agit entre autres du lancement officiel, l'élaboration des outils de gouvernance, l'élaboration des parcours de formation, la sélection de bénéficiaires, la formation des jeunes et femmes, la formation des formateurs, l'accompagnement à l'insertion des jeunes formés, etc. Le PAFPA Dual a subi une évaluation à mi – parcours qui a jugé la pertinence et la cohérence du Programme.

Après cinquante-quatre (54) mois de mise en œuvre du Programme, le Conseil National Patronat Burkinabé, le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi ainsi que la Coopération suisse souhaitent conduire une évaluation finale du Programme sur sa période de mise en œuvre. Cette évaluation qui fournira les premiers éléments de réflexion pour l'avenir à donner au Programme, s'inscrit dans le cadre des engagements contractuels du PAFPA-Dual

2.2. Objectifs, portée de l'évaluation et livrables attendus

2.2.1. Objectifs de l'évaluation

2.2.1.1. Objectif global

L'objectif de l'évaluation est de faire une analyse des résultats obtenus et de l'impact du Programme (selon les critères CAD de l'OCDE : l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la cohérence, l'impact et la durabilité) pour les bénéficiaires et les acteurs impliqués.

2.2.1.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

- analyser la mise en œuvre du PAFPA dual selon les critères CAD de l'OCDE ;
- déterminer si le programme a atteint les résultats escomptés ;
- identifier les leçons tirées de l'élaboration des documents du projet, de la mise en œuvre des activités et de la gestion du programme au niveau du CNPB et les opérateurs ;
- Identifier et analyser les atouts et les faiblesses de l'intervention du CNPB et ses partenaires de mise en œuvre cofinancée par la Coopération suisse au Burkina Faso ;
- identifier et décrire les bonnes pratiques à capitaliser, ainsi que les leçons clefs à tirer pour le PAFPA ;
- formuler des recommandations (6 à 10) pour orienter le CNPB dans son appui en matière de formation professionnelle de type dual ;
- analyser dans quelle mesure le PAFPA a pu intégrer des différents volets du triple nexus (volets développement, humanitaire, paix) en lien avec la Covid-19 et la dégradation de la situation sécuritaire ;
- analyser dans quelle mesure l'approche de la programmation sensible aux conflits (CSPM) a été appliquée.

2.2.2 Portée de l'évaluation

La portée de l'évaluation concerne les critères d'évaluation, la période, la zone géographique à couvrir ainsi que les domaines et le public-cible :

- **Des critères de l'évaluation** : le cadre conceptuel de l'évaluation indique les grandes préoccupations du commanditaire qui souhaite que l'évaluation soit conduite à travers la combinaison de deux approches, dont l'une est quantitative pour mesurer les progrès réalisés, et l'autre qualitative pour appréhender les processus de changement au niveau des bénéficiaires. Les préoccupations, et les questions essentielles qui découlent des centres d'intérêt du commanditaire sont organisées autour des critères d'évaluation appelés critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques. Ce sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, et la durabilité auxquels s'ajoutent d'autres critères proposés par le commanditaire qui sont l'alignement, la logique d'intervention / cadre des résultats et enfin l'interdépendance ;

- **De la période à couvrir :** l'évaluation finale couvre la période allant de novembre 2018 à juin 2023 soit une durée de 56 mois correspondant à la phase de planification du Programme y compris une prorogation de huit mois ;
- **des cibles à toucher dans le cadre de la mission d'évaluation :** le public-cible à couvrir dans le cadre de la présente mission évaluation finale est constitué des partenaires techniques et financiers (Coopération suisse, Helvetas, Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), le Ministère en charge de la Formation Professionnelle et ses services clés (DGESS, DGFP, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification (SP-CNC), Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ONEF), les chambres consulaires (Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMABF), Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), les entreprises / maîtres d'apprentissage/espaces de production agricole, les apprenants.
- **De la zone géographique à couvrir :** la mise en œuvre du Programme est intervenue dans six des treize (6 /13) régions du Burkina Faso. Ce sont la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre, le Centre-Ouest, le Centre-Sud et les Hauts Bassins.

2.2.3 Livrables attendus de l'évaluation

L'évaluation finale du PAFPA permettra au CNPB et à ses partenaires de disposer d'une meilleure compréhension des résultats atteints, des atouts et des faiblesses de cette intervention (2018-2023) et aussi des recommandations pour le développement des dispositifs de formation professionnelle de type dual. Aussi, les principaux livrables sont :

- un rapport de démarrage/note de cadrage présentant la méthodologie, les moments forts, le calendrier et l'organisation de la mission d'évaluation ;
- les guides d'entretiens destinés aux acteurs ;
- un rapport provisoire de l'évaluation ;
- un rapport final en version électronique et en version physique au maximum 35 pages (sans compter les annexes potentielles) ;
- une présentation PowerPoint reprenant les principaux résultats de l'évaluation finale.

2.3. Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie utilisée est détaillée dans le présent chapitre qui décrit les différentes étapes qui ont marqué l'évaluation ainsi que les difficultés rencontrées et les limites de l'évaluation.

2.3.2. Les principales étapes de la mission d'évaluation

Les principales étapes de réalisation de la mission d'évaluation sont (1) l'élaboration des TDR, le recrutement du consultant et la mise en place du comité Technique de Suivi, (2) la rencontre de cadrage, (3) la revue documentaire, (4) l'élaboration suivie de la validation des outils de collecte des données, (5) la collecte des données, (6) la saisie, le traitement des données et l'élaboration des rapports provisoire et final.

2.3.2.1. L'élaboration des TDR, le recrutement du consultant et la mise en place d'un Comité Technique de suivi

La mise en place du Comité Technique de suivi (CTS) a été précédée de l'élaboration des TDR et du recrutement du consultant pour la conduite de la mission d'évaluation. Le CTS a été mis en place pour le suivi et l'assurance-qualité de l'évaluation. Le comité est composé de 10 membres représentant le Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (02 personnes), de l'Unité de Gestion du Programme (04), du Conseil National du Patronat Burkinabè (02) et de consultants en charge de l'assurance-qualité (02). Le comité technique de suivi est l'organe chargé d'assurer le respect des TDR et la qualité des résultats, à travers un processus établi et partagé avec l'ensemble des membres du comité technique de suivi. Il a pour principales attributions de :

- apprécier la pertinence de la méthodologie proposée ;
- faciliter les contacts avec les structures centrales, rattachées, déconcentrées, décentralisées et les structures partenaires ;
- fournir les informations indispensables à la réussite de l'évaluation ;
- faciliter la collecte des données sur le terrain ;
- valider les outils de collecte et de traitement de donnés ;
- rendre compte régulièrement à la hiérarchie de l'état d'avancement de l'étude ;
- suivre les différentes étapes de l'évaluation ;
- examiner le rapport provisoire et faire des amendements pour sa finalisation ;
- organiser la tenue de l'atelier de validation ;
- s'assurer de la prise en compte des amendements en vue de la finalisation du rapport final d'évaluation ;

2.3.2.2. La rencontre de cadrage

Avant de conduire la mission d'évaluation, une rencontre d'échanges entre le commanditaire et le bureau d'études CEFCOD s'est tenue le 06 décembre 2022 dans l'enceinte du PAFPA. Les échanges ont porté sur l'offre technique soumise par CEFCOD à l'appel à soumission de propositions pour la réalisation de la mission d'évaluation. La rencontre s'est faite sous l'égide du comité de suivi. Elle a permis au comité de suivi et à CEFCOD d'harmoniser leurs compréhensions des TDR et de recueillir les suggestions ainsi que les observations des participants à la rencontre sur la démarche méthodologique proposée. Elle a également permis de s'accorder sur le dispositif organisationnel proposé pour la conduite de la mission, d'échanger sur l'échantillonnage et d'affiner le planning d'exécution de la mission.

2.3.2.3. La revue documentaire

La revue documentaire a consisté à rassembler et à exploiter le document de projet, les études et autres rapports produits dans le cadre du PAFPA, les articles et résumés, la politique de l'Etat burkinabé en matière d'éducation et de formation professionnelle. La revue documentaire s'est faite au niveau central et déconcentré, lors des sorties de l'équipe des

consultants dans les régions d'intervention du Programme. Elle a également permis d'exploiter des annuaires statistiques et des bases de données sur la formation professionnelle, des documents traitant de l'approche dual de formation, de la mobilisation sociale dans le sous-secteur de la formation professionnelle, les rapports des sessions d'analyse des dossiers de candidature aux formations du PAFPA, des rapports de formation des entreprises formatrices et des porteurs de projets, etc.

2.3.2.4. L'élaboration des outils de collecte

Trois types d'outils ont été élaborés pour la collecte des données. Tous les outils de collecte ont été soumis à l'appréciation et à la validation du comité de pilotage avant leur utilisation. Il s'agit :

- de questionnaire adressé aux apprenants ;
- de guides de focus groups adressés aux apprenants.
- des guides d'entretiens individuels approfondis adressés aux responsables MSJE (DGESS, DGFP, SP-CNC, ONEF, etc.), les bénéficiaires du Programme que sont les services techniques déconcentrés de l'Etat, le SP/CNC, les chambres consulaires que sont la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF), la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), les entreprises / maitres d'apprentissage/espaces de production agricole, à l'Unité de Gestion du Programme, au Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB), etc. ;

2.3.2.5. La collecte des données qualitatives

La collecte des données a respecté les principes et les directives d'éthique, notamment les principes de respect des enquêtés, de leurs droits et liberté d'expression ainsi que la confidentialité et l'anonymat au cours du processus de collecte.

2.3.2.5.1. Les entretiens individuels approfondis

La collecte des données qualitatives a été réalisée grâce au système de collecte de données à partir des tablettes ou des smartphone munis de système android. C'est KoboCollect que le CEFCOD a retenu d'utiliser parce que c'est l'application utilisée par le PAFPA pour la constitution de sa base de données et pour faciliter la synchronisation des deux bases de données. Les entretiens individuels approfondis ont touché 48 personnes (voir détails dans la liste des personnes rencontrées en annexe). Les entretiens individuels ont, entre autres, porté sur :

- la conception et la mise en œuvre du Programme ;
- l'implication et les rôles joués par les différents acteurs dans la mobilisation sociale pour le recrutement/sélection des apprenants ;
- les avis sur les formations dispensées ;
- l'accompagnement à la recherche d'emploi ;
- les perceptions sur la stratégie d'intervention et de la mise en œuvre des activités ;
- les acquis, les insuffisances et les défis ;
- difficultés rencontrées ;
- les suggestions et les recommandations sur l'avenir à donner au Programme.

2.3.2.5.2. Les focus-groups

L'objectif de réalisation des focus groups était de voir si les formations pratiques et théoriques reçues sont de qualité et si elles correspondent à leurs besoins, aux besoins de l'économie du pays et facilitent leur insertion socioprofessionnelle, etc. Ils ont été réalisés dans chacune des 6 régions d'intervention du Programme. Des groupes homogènes ont été préalablement constitués avec soit des filles soit avec des garçons conformément aux règles et techniques de réalisation des entretiens de groupe. Puis la collecte des données par focus groups a été digitalisée afin de faciliter l'exploitation. Le tableau ci-dessous donne des détails sur le nombre de focus groups réalisés, le profil et le nombre de participants par focus groups.

Tableau 2 : répartition des participants aux focus groups par région

Régions	Provinces	Communes	Profil des participants	Nombre de participants au focus groups
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dédougou	Hommes	9
Cascades	Comoé	Banfora	Femmes	9
Centre -Ouest	Boulkiemdé	Koudougou	Hommes	9
Hauts-Bassin	Houet	Bobo-Dioulasso	Femmes	8
Centre-Sud	Zoundweogo	Manga	Hommes	10
Centre	Kadiogo	Ouagadougou	Femmes	3 ¹
Total				48

Source : CEFCOD, décembre 2022

2.3.2.6. L'échantillonnage et la collecte des données quantitatives

Pour la collecte des données quantitatives, l'échantillon d'enquête a été déterminé en partant de la base de données du PAFPA. Elle a servi de base de sondage pour la sélection aléatoire des apprenants à enquêter. Ce sont au total, 8 042 personnes qui ont été enregistrés dans la base de données. Sur cette base, CEFCOD a proposé un échantillon représentatif de 846 personnes à enquêter. L'échantillon d'enquête est réparti par sexe entre les apprenants. Il a été retenu d'assurer une parité entre les deux sexes afin d'appréhender les questions de programmation sensible au genre et aux conflits (CSPM) dans les formations professionnelles. Ce sont 10 agents de collecte de données qui ont été recrutés et formés. La collecte a duré deux semaines. La répartition de l'échantillon d'enquête se présente ainsi qu'il suit (voir page suivante) :

¹ Ce sont 12 apprenants qui ont été contactés pour participer au focus groups. Trois (03) se sont seulement présentés, les 09 autres n'ont pas pu répondre présents à la rencontre.

Tableau 3 : répartition du nombre de personnes prévues et enquêtées

Régions	Femmes		Hommes		Total		Taux de couverture
	Nombre prévu	Nombre enquêté	Nombre prévu	Nombre enquêté	Nombre prévu	Nombre enquêté	
Boucle du Mouhoun	100	101	100	102	200	203	101,5
Cascades	35	34	35	38	71	72	101,4
Centre	52	51	52	53	104	104	100,0
Centre Ouest	70	48	70	96	140	144	102,9
Centre Sud	72	38	72	102	144	140	97,2
Hauts Bassins	94	73	94	113	187	186	99,5
Total	423	345	423	504	846	849	100,4

Source : CEFCOD, décembre 2022

2.3.2.7. La saisie, traitement des données et l'élaboration des rapports

Les données quantitatives collectées ont été transférées sur SPSS pour l'apurement. Sur la base de syntaxes écrites, l'apurement a permis d'éliminer les incohérences dans la base de données puis procéder à la tabulation nécessaire à l'analyse. Quant aux données qualitatives, elles ont été saisies sur Kobocollect pour exploitation. Les données quantitatives et qualitatives ont été analysées de façon complémentaire à partir d'un plan d'analyse qui a tenu compte des objectifs et des résultats attendus de la mission d'évaluation.

2.3.2.8. Les difficultés rencontrées

C'est à partir de la base de données du PAFPA dual que les bénéficiaires des formations ont été tirés au sort pour être enquêtés. C'est une fois sur le terrain que les agents de collecte se sont rendus compte qu'il y avait des numéros de téléphones qui n'étaient pas exacts ou ne correspondaient pas aux noms figurant dans la base de données. Il y avait également des noms qui, bien que tirés de la base de données du PAFPA dual, ne correspondaient pas aux personnes tirées au sort ou des numéros de téléphone qui ne passaient simplement pas. Il y avait également le problème de doublons. C'est ainsi que la combinaison par les numéros de téléphones et les noms a permis d'avoir 892 numéros de téléphones et 52 noms identiques. Les agents de collecte des données se sont enfin heurtés à des cas de refus de les recevoir au prétexte qu'il n'y a pas le temps, au refus de décrocher les appels, etc.

2.3.2.9. Limites de l'évaluation

Les limites de l'évaluation concernent essentiellement le contexte sécuritaire extrêmement fragile dans plusieurs régions d'intervention du Programme et qui n'a pas facilité une bonne couverture afin de voir la diversité de cas et de situations des personnes formées.

Bien qu'un état actualisé de mise en œuvre du Programme, à la date du mois d'avril 2023 soit mis à la disposition des consultants, il n'a pas été possible de mettre à jour la base de données et reprendre le tirage de l'échantillon d'enquête sur la base des 9 009 apprenant.

Pour pallier aux difficultés à retrouver les apprenants pour la collecte des données quantitatives, la méthode de collecte des données à partir de la stratégie "boule de neige" a été adoptée. Elle a consisté, après de l'entretien avec un apprenant, à lui demander d'identifier des connaissances auxquelles on demande d'identifier à leur tour des connaissances et ainsi de suite jusqu'à atteindre le nombre souhaité de personnes à enquêter. La conséquence est que la méthode qui a été en définitive utilisée est une méthode d'échantillonnage non probabiliste puisque les sujets de l'étude ont recruté d'autres sujets parmi leur entourage.

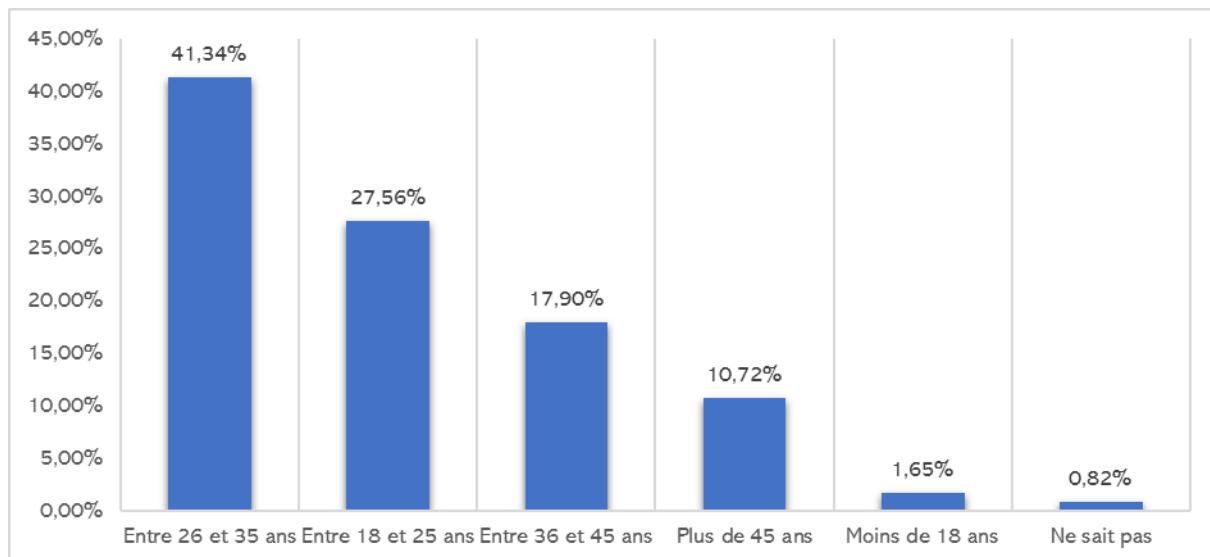
III. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

La présentation et l'analyse des résultats de l'évaluation sont précédées de la présentation des caractéristiques des enquêtés.

3.1. Présentation des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Sur les 849 personnes enquêtées, 40,6% sont des femmes. Les enquêtés ayant entre 26 et 35 ans sont les plus nombreux (41,34%) suivis des 18-25 ans (27,56%) (cf. graphique 1) :

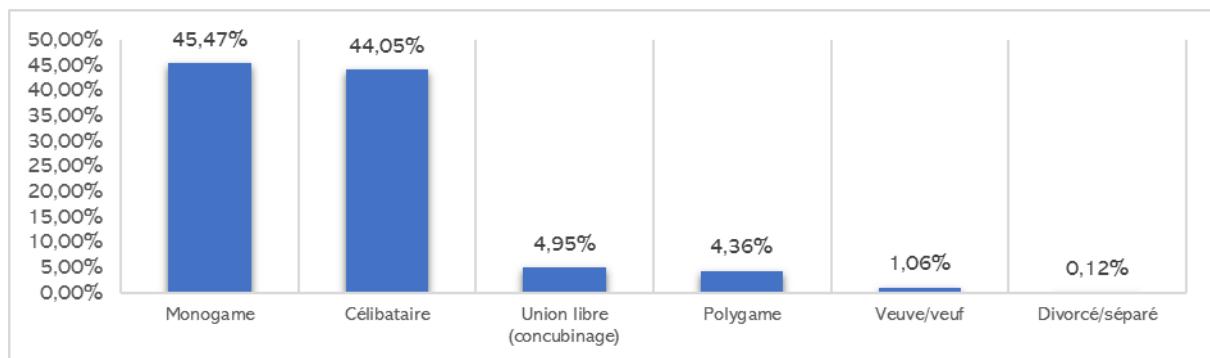
Graphique 1: répartition par sexe et par tranches d'âge des enquêtés



Source : enquête CEFCOD, février 2023

S'agissant de la situation matrimoniale, sur les 849 personnes enquêtées, les monogames sont les plus nombreux (45,47%) suivis des célibataires (44,05%) (cf. graphique 2) :

Graphique 2: répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale

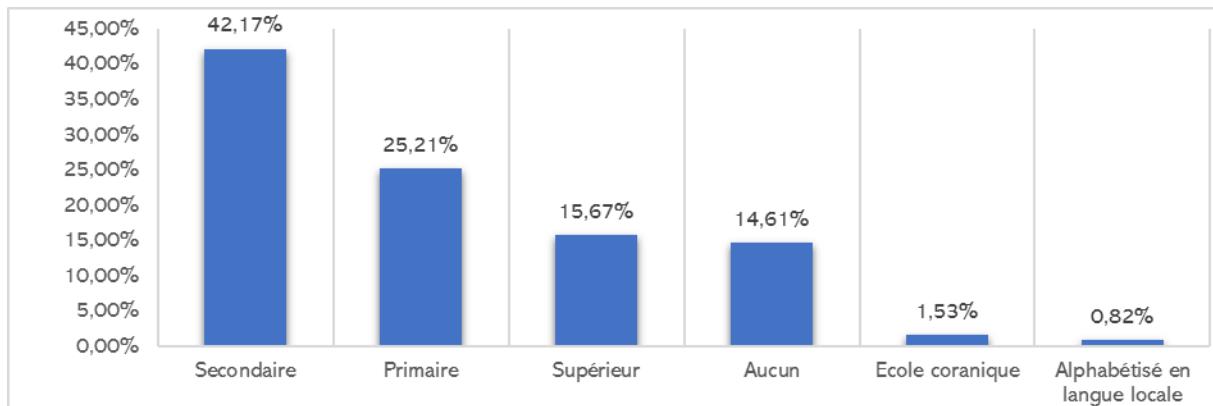


Source : enquête CEFCOD, février 2023

S'agissant de leur niveau d'instruction avant le Programme, on constate que la majorité d'entre eux (57,84%) avaient le niveau secondaire voire plus. En effet, 42,17% d'entre eux avaient le niveau du secondaire et 15,67% le niveau du supérieur contre 25,21% qui avaient le

niveau du primaire. Ceux qui n'avaient aucun niveau étaient estimés à 14,61% des enquêtés (cf. graphique 3).

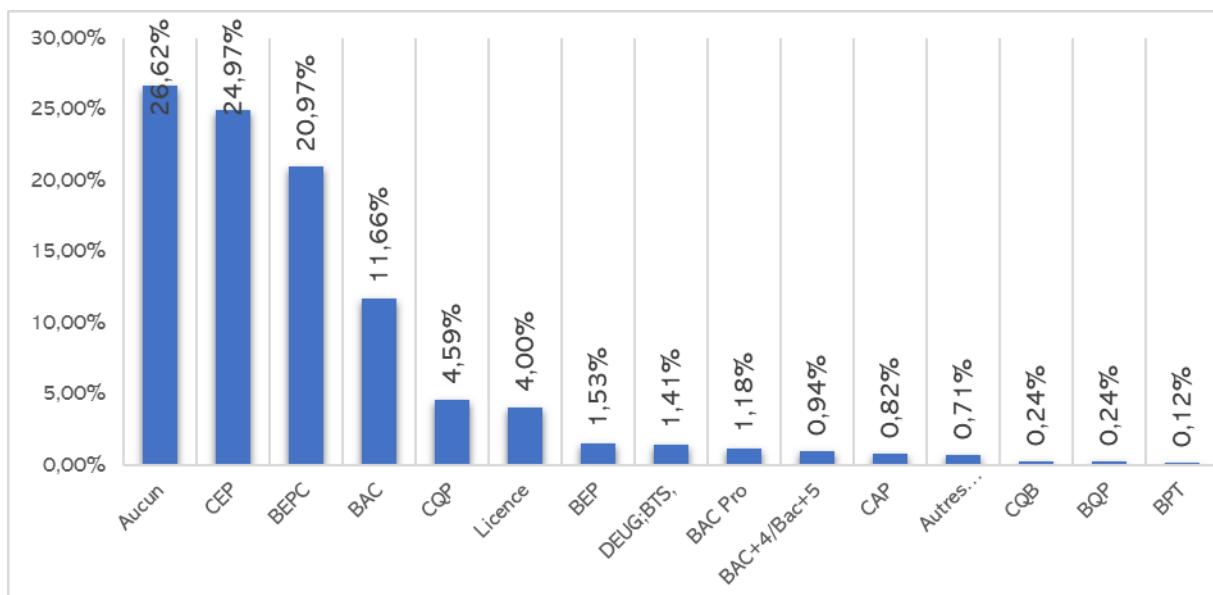
Graphique 3: niveau d'instruction des enquêtés avant le Programme



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Les apprenants, tout en étant dans les entreprises et les centres de formation, ont poursuivi les études qui leur ont permis d'acquérir les diplômes suivants, par ordre d'importance numérique, le CEP (24,97%) pour ceux qui étaient au primaire suivi du BEPC (20,97%) et du BAC (11,66%) pour ceux qui étaient au secondaire (cf. graphique 4) :

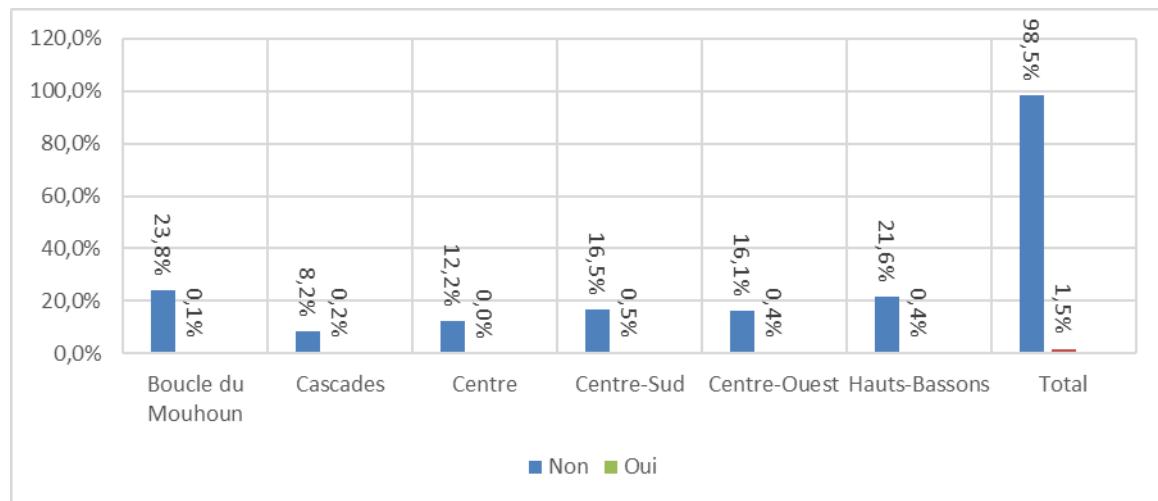
Graphique 4: diplômes acquis les apprenants dans les entreprises et les centres de formation



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Sur la situation des enquêtés pour savoir s'ils vivent avec un handicap ou s'ils sont des personnes déplacées internes, leurs réponses se présentent ainsi qu'il suit. Sur les 849 personnes enquêtées, 98,5% d'entre elles ont déclaré ne pas présenter de handicap. Les 13 personnes (1,5%) qui ont déclaré avoir un handicap sont dans les Hauts-Bassins (21,6%), au Centre-Sud (30,8%) au Centre-Ouest (23,1%) et aux.

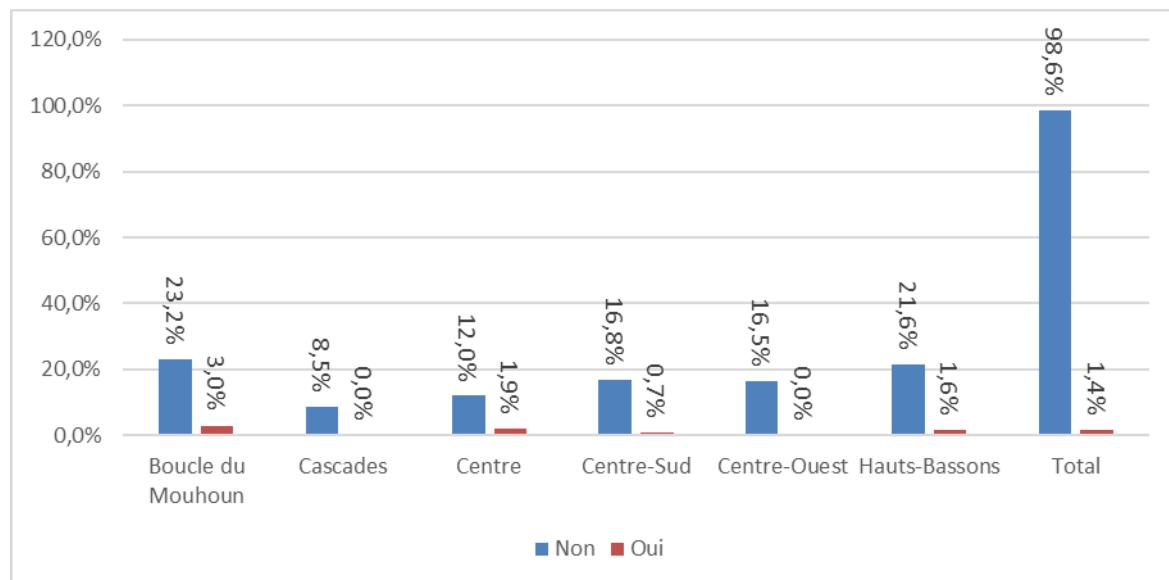
Graphique 5 : répartition des enquêtés selon le statut de personnes vivant avec un handicap



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Sur les 849 personnes enquêtées, 98,6% ont déclaré qu'elles ne sont pas des personnes déplacées internes. Les 12 personnes (1,4%) qui ont déclaré être des PDI sont dans les Hauts-Bassins (21,6%), le Centre-Sud (16,8%) et le Centre-Ouest (16,5%).

Graphique 6 : répartition des enquêtés selon le statut de PDI



Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2. Analyse des résultats

3.2.1. Analyse des résultats selon les critères CAD de l'OCDE

L'analyse qualitative désagrégée par critère d'évaluation se présente ainsi qu'il suit :

3.2.1.1. La pertinence

L'analyse de la pertinence d'un projet/programme se fait au regard de son bien-fondé eu égard aux problèmes auxquels les populations sont confrontées et à leurs besoins

L'analyse de la pertinence du PAFPA dual sera faite à deux niveaux. Le premier concerne les jeunes, bénéficiaires directs du Programme et le second les bénéficiaires indirects que sont le ministère et les collectivités territoriales. Nous allons, avant d'entamer l'analyse de la pertinence du Programme tant au niveau des bénéficiaires directs et indirects, passer en revue les questions évaluatives ci-dessous posées afin d'y apporter des réponses :

3.2.1.1.1. Analyse de la pertinence du PAFPA dual selon les bénéficiaires directs

L'analyse sera faite sous deux angles. Le premier met l'accent sur la conception du Programme qui a été réalisée en tenant compte des besoins de formation exprimés par les jeunes. Les critères de choix des formations a été fait par les apprenants en tenant compte surtout des opportunités de formation professionnelle existantes, les opportunités et d'insertion socioprofessionnelle.

Les échanges avec les apprenants montrent que le PAFPA dual correspond à leurs besoins. Ils ont apprécié le fait que le Programme ait fait le choix de placer les jeunes au cœur de sa stratégie d'intervention et de son mode opératoire basé sur le "faire-faire" qui cadre bien avec leurs besoins. La stratégie du faire faire a permis, en effet, aux jeunes de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers de choix et de créer des revenus. Les jeunes sont, de ce fait, reconnaissants à l'Etat, à la Coopération suisse et au CNPB pour avoir accepté de mettre en place le PAFPA dual. Les propos ci-après qu'ils nous ont tenus en disent long. *La formation était adaptée à nos besoins et a permis à plusieurs jeunes de se créer une activité (focus groups avec des formés au Centre -Ouest). Après la formation on se sent libéré de beaucoup de soucis car la formation nous a permis d'être indépendant (focus groups avec des formés aux Haut Bassin). Certaines filières de formation ont permis à certains apprenants de se prendre en charge eux-mêmes quoique la situation d'autres n'a pas du tout changé (focus groups avec des formés au Centre-Sud). Compte tenu de l'évolution du contexte sécuritaire, les réponses ont été adaptées aux problèmes à résoudre. En effet, si la formation n'avait pas eu lieu, certains jeunes auraient été plus vulnérables aux messages de radicalisation et de l'extrémisme violent et auraient pu tomber entre les mains des recruteurs de combattants et se seraient facilement laissés entraînés dans des mouvements djihadistes (entretien individuel avec un responsable de service).*

L'alignement des formations avec les besoins des apprenants peut également être appréhendé à travers les choix des filières de formation. Presque tous ceux qui se sont inscrits aux

différentes filières de formation (29,29%) ont effectivement suivi les formations où ils s'étaient inscrits (28,93%). Et à la question de savoir comment classeriez-vous les métiers porteurs et novateurs existants ou à créer dans votre zone et qui pourraient faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, les réponses sont sans équivoques. *C'est selon le nombre de jeunes qui entreprennent dans le domaine et les valeur ressources qu'ils gagnent (focus groups avec des formés au Centre-Ouest).*

3.2.1.1.2. Le PAFPA dual et les priorités du ministère

L'objectif du PAFPA dual était de faciliter l'accès des jeunes à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus. Cet objectif est aligné avec les priorités du ministère définies en 2008 dans le document de politique nationale de la jeunesse dont l'objectif est d'assurer le bien-être des jeunes en faisant d'eux les acteurs et les bénéficiaires du développement national. Ce sont les objectifs spécifiques N°9 et 12 qui sont également alignées avec les priorités du ministère. Ils visent respectivement à susciter la participation consciente de la jeunesse burkinabé à la construction d'une Nation unie et prospère et à mettre en œuvre des mécanismes capables d'éliminer la pauvreté et de créer un environnement favorable à la valorisation des potentialités des jeunes.

Le PAFPA dual est également en adéquation avec le Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP) qui a, entre autres comme objectifs, l'amélioration de l'adéquation de la formation, l'emploi et le renforcement du pilotage du secteur de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Il est enfin en adéquation avec la Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle qui a entre autres pour objectifs la généralisation de la formation professionnelle afin de donner aux différentes couches sociales les compétences professionnelles nécessaires pour une insertion professionnelle réussie.

3.2.1.1.3. Le PAFPA dual et les priorités des collectivités territoriales

On peut dire, s'agissant du PAFPA dual qu'il est pertinent eu égard aux priorités des collectivités territoriales. En effet, c'est depuis 1995 que le Burkina Faso est engagé dans la décentralisation qui vise, pour l'Etat burkinabè, à effectuer un transfert de compétences et de moyens aux collectivités territoriales. Elle consacre auxdites collectivités territoriales le droit à s'administrer librement et à gérer leurs propres affaires en vue de la promotion de leur développement. A ce jour et tenant compte de ce qui est observé sur le terrain, le processus de décentralisation engagé au Burkina Faso en général, dans les régions d'intervention du PAFPA dual malgré les fortunes diverses rencontrées est irréversible. Le transfert de compétences aux collectivités territoriales qui porte sur plusieurs blocs de compétences dont l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et l'alphabétisation est effectif. Le constat est que dans toutes les régions d'intervention du Programme, des conseils municipaux et des conseils régionaux sont mis en place. Chacun en ce qui le concerne a dans son organigramme a procédé à la mise en place de directions des matières transférées afin de prendre à bras le corps les questions d'éducation, d'emploi, de formation professionnelle et d'alphabétisation

dans le cadre de la mise en œuvre du transfert des compétences et des ressources. C'est l'une des preuves que le PAFPA dual répond aux besoins des collectivités territoriales qui ont toutes, en plus de la mise en place des directions des matières transférées ont inscrit les questions d'éducation, d'emploi, de formation professionnelle et d'alphabétisation dans les plans communaux de développement (PCD) ainsi que les plans régionaux de développement (PRD) : *nous avons revu nos organigrammes en procédant à la mise en place de direction des matières transférées afin de prendre à bras le corps les questions d'éducation, d'emploi, de formation professionnelle et d'alphabétisation. Nous avons également pris en compte, dans le cadre de la mise en œuvre du transfert des compétences et des ressources, les questions d'éducation, d'emploi, de formation professionnelle et d'alphabétisation dans nos plans communaux de développement (PCD) ainsi que dans nos plans régionaux de développement (PRD)"* (**EIA avec SG des conseils régionaux**)

3.2.1.1.4. Analyse de la pertinence du PAFPA dual selon les questions évaluatives

► Les interventions (formation/insertion/soutien aux entreprises et aux centres...) sont-elles les bonnes actions ?

Pour répondre à cette question, il convient de rappeler que l'objectif global suivant : les jeunes hommes et femmes accèdent à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus. Ce rappel permet de répondre sans équivoque que le Programme était bien approprié pour atteindre l'objectif général poursuivi. Nous en voulons pour preuves, la mobilisation générale des différentes parties prenantes pour la mise en œuvre des actions de formation, d'insertion et de soutien aux entreprises et centres de formation en cinq phases (cf. point 1.4. sur la stratégie de mise en œuvre du Programme) qui a permis d'atteindre les extrants (outputs) clés de la phase.

► Les effets obtenus sont-ils cohérents avec les besoins des groupes cibles ?

Les effets et impacts attendus (outcomes ou objectifs de la phase explicitement exposés dans le Prodoc ambitionnaient ce qui suit :

- les hommes et les femmes bénéficiaires, particulièrement les adolescents et jeunes, accèdent à des formations pratiques et théoriques de qualité correspondant aux besoins de l'économie et facilitant leur insertion socioprofessionnelle.
- des dispositifs de formation alliant théorie et pratique, gérés en partenariat avec le secteur privé (entreprises et exploitations familiales de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie), existent et permettent de répondre aux besoins de formation des jeunes grâce à une offre de formation diversifiée et s'adaptant aux hommes et aux femmes.

Les objectifs ci-dessus listés répondent aux besoins des jeunes parce que presque tous ceux qui se sont inscrits aux différentes filières de formation (29,29%) se sont mobilisés pour suivre effectivement les formations où ils s'étaient inscrits (28,93%). Les principales formations suivies sont celles que souhaitaient suivre les jeunes. Le choix des filières de formation a été fait en fonction d'objectifs précis. C'est pour acquérir les compétences

nécessaires à la conduite d'activité économique (70%), pour se faire plaisir/l'autosatisfaction (50%), en raison de l'existence d'opportunités d'insertion socioprofessionnelle (40%) ou pour accroître les revenus (31%).

► **Dans quelle mesure les activités et les produits (outputs) sont-ils cohérents avec les effets escomptés**

Les effets et impacts attendus (outcomes ou objectifs de la phase) explicitement exposés dans le Prodoc répondent aux besoins des bénéficiaires qui ont travaillé avec abnégation aux côtés des partenaires techniques et financiers pour les formations et l'encadrement ayant permis d'atteindre les objectifs escomptés du Programme.

► **Compte tenu de l'évolution du contexte sécuritaire, les réponses ont-elles été adaptées aux problèmes à résoudre ?**

Tous les enquêtés qui se sont prononcés sur cette question en lien avec le contexte sécuritaire du pays sont essentiellement les services techniques déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales qui estiment que les réponses apportées aux problèmes à résoudre ont été adaptées à l'évolution du contexte sécuritaire du pays. Cela a été rendu possible grâce à l'approche de programmation qui a été sensible aux conflits. En effet ont-ils dit, "*si la formation n'avait pas eu lieu, certains jeunes auraient été plus vulnérables aux messages de radicalisation et de l'extrémisme violent et auraient pu tomber entre les mains des recruteurs de combattants djihadistes*" (**EIA avec des responsables STD**).

► **Dans un tel contexte, la formation dans les zones accessibles est-elle pertinente ?**

L'approche de programmation utilisée pour la formation a tenu compte du contexte sécuritaire y compris dans les zones accessibles qui ne sont pas épargnées des incursions de bandes armées. Les zones accessibles, peuvent par effets de contagion, devenir inaccessibles. C'est ainsi que dans un tel contexte, le Programme a tout fait pour chercher les voies et moyens de prévenir les conflits car la situation sécuritaire n'y est pas totalement sous contrôle. Le Programme a préféré jouer la carte de la prudence. Il a mis un accent particulier sur l'approche de programmation sensible au genre en misant sur l'égalité femme/homme dans le recrutement des apprenants d'une part, une démarche de mise en œuvre du Programme qui exclut toute discrimination fondée sur le sexe, le genre, le handicap physique ou mental, la religion ou l'ethnie ; etc. qui sont des sources potentielles de conflits d'autre part.

► **Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention répondent-ils aux priorités et aux politiques du groupe cible, du Burkina Faso, des organisations partenaires et de la DDC ?**

L'un des principaux objectifs d'intervention afin de répondre aux priorités et aux politiques du groupe cible était de réussir à mettre en place des dispositifs de formation adaptés au Burkina Faso. Pour y arriver, il a été important pour le Programme d'assurer la participation des

différentes catégories d'acteurs que sont les collectivités territoriales, les services techniques de l'Etat, les organisations socio-professionnelles, les centres de formations, les populations locales, etc. Il s'est également agi de dresser une liste, la plus exhaustive possible, des acteurs et de procéder à un travail de répartition des tâches et des rôles afin d'assurer une synergie d'action des acteurs. La juste répartition des tâches et des rôles a permis la réalisation des principales activités du Programme. Ainsi, plusieurs modes de formation ont été mis en place au sein des dispositifs de formation, en fonction de la demande de formation et la spécificité ou profil des apprenants. Le mode de formation privilégié a été celui par apprentissage de type dual qui a consisté à compléter les connaissances théoriques acquises par l'apprenti dans un atelier ou entreprise, dans un centre de formation professionnelle par une formation plus approfondie. La mutualisation des efforts a contrebalancé les difficultés de mobilisation des ressources financières car ayant permis la réalisation des objectifs de planification du Programme voire dépassés avec de nombreux résultats inattendus. Les détails des résultats engrangés et qui n'étaient pas clairement formulés dans les extrants (outputs) clés de la phase sont exposés plus loin à la page 42 du rapport.

L'analyse de la pertinence du PAFPA dual selon les questions évaluatives posées afin d'y apporter des réponses ayant été terminée, nous allons passer à l'analyse de la pertinence du Programme selon les bénéficiaires directs du Programme puis selon les bénéficiaires indirects que sont le ministère et les collectivités territoriales.

3.2.1.2. La cohérence

La cohérence d'un projet/programme repose principalement sur la qualité de sa phase de conception et de mise en œuvre. Elle concerne également la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet/programme répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels des bénéficiaires

L'analyse de la cohérence comprend deux points. L'analyse de la cohérence interne, dans un premier temps, et celle externe dans un deuxième temps.

3.2.1.2.1. Analyse de la cohérence interne du PAFPA dual

Il s'agit ici de faire l'analyse de l'alignement de la logique d'intervention et de l'interdépendance de la logique d'intervention au cadre des résultats du Programme. Et là-dessus, nous pouvons dire qu'il y a un alignement de la logique d'intervention au cadre logique parce que la hiérarchisation des objectifs aux stratégies d'intervention a été bien faite quoique certains aspects, parce que non renseignés, ne facilitent pas le travail d'évaluation. Il s'agit des indicateurs clés, des sources des données ainsi que des moyens de vérification tout comme des hypothèses et des risques. En effet, ce sont les aspects qui concernent l'impact et les effets attendus qui ont été correctement renseignés. Les indicateurs de produits n'ont pas été renseignés rendant impossible l'évaluation de leur niveau d'atteinte.

En résumé, on a un nombre important d'objectifs qui n'ont pas été formulés de façon Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel (SMART). C'est le cas, à titre d'illustration, de l'objectif qui veut que les revenus moyens des jeunes hommes et femmes qualifiés par des formations se soient accrus entre 25% et 80%. Il n'y a pas de valeur de référence. Il n'y a également le fait qu'on ne peut pas parvenir à l'amélioration du niveau de revenus des jeunes formés en 5 ans de 25% à 80%. C'est enfin le cas de cet autre indicateur qui traite du taux d'insertion professionnelle des jeunes et d'adultes formés de 80% dans le marché du travail en 5 ans. Nous pensons, pour ces deux exemples ci-dessus pris, que ce pas réaliste et ce n'est pas réalisable dans le temps imparti.

Quant à l'approche de programmation, elle a été sensible aux conflits, l'approche de programmation sensible aux conflits étant une approche qui permet de s'assurer que les interventions ne contribuent pas aux conflits, mais permettent plutôt de renforcer les possibilités de paix et d'inclusion. En effet, le PAFPA, dans son approche de programmation, a donné les mêmes chances à tout le monde. Cela s'est traduit concrètement dans la formulation de l'objectif du Programme qui est de former 8 000 jeunes dont 50% de femmes. Le Programme a misé sur la parité dans la formulation de sa stratégie d'intervention. Il n'y a pas eu de critères discriminatoires ou d'exclusion. Le Programme n'a pas intégré des caractéristiques que les apprenants potentiels doivent présenter pour être admis aux formations, qu'il s'agisse de personnes déplacées internes ou de personnes vivant avec un handicap.

S'agissant de l'analyse de l'expérience de gestion privée du PAFPA dual par le CNPB, nous pouvons dire, d'entrée de jeu, qu'il y a une unanimité pour reconnaître que le secteur privé est le principal moteur de la croissance économique et, par conséquent, de la réduction de la pauvreté. Cela signifie, prenant le cas du Burkina Faso, que la mobilisation de l'investissement privé est appelée à gagner de l'importance tant pour la création d'emplois que pour l'accélération de la croissance ou la lutte contre la pauvreté. Les domaines d'action permettant le développement du secteur privé sont, à titre d'illustration, la mise en place d'un environnement juridique, réglementaire et institutionnel favorable à son développement. C'est dans cette perspective que le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB), créé en 1974, entretient des liens étroits avec le gouvernement afin de promouvoir la solidarité nationale des opérateurs économiques du secteur privé d'une part, le soutien à l'effort de développement économique et social du pays, d'autre part. Le CNPB compte, à ce jour, plus de quatre-vingts groupements et d'associations professionnels et constitue, par conséquent, une force de propositions de solutions aux problèmes de développement du Burkina Faso. Les membres sont des grandes, des petites ainsi que des moyennes et micro-entreprises actives dans tous les secteurs de l'économie burkinabè qui interviennent sur plusieurs chantiers de développement initiés par l'Etat. C'est le cas du Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PAFPA) mis en œuvre par le CNPB afin d'apporter sa contribution au développement du secteur de l'éducation de base et de la formation professionnelle. Afin d'opérationnaliser le PAFPA, le CNPB s'est engagé en partenariat avec le MSJE à prendre une part active au processus de développement des compétences techniques et professionnelles. Le Partenariat Public-Privé prôné par le Gouvernement, pour la qualification

des ressources humaines dans les secteurs porteurs d'emploi stables et de richesse a été retenu comme mode opératoire afin de :

- développer des ressources formatives adaptées et diversifier les filières de formation ;
- maîtriser la mise en apprentissage des entreprises en lien avec les centres de formation ;
- développer de nouvelles approches de formation au profit des secteurs porteurs d'emploi ;
- labelliser les entreprises formatrices et faciliter le passage à l'échelle d'une formation adaptée de qualité prenant en compte la spécificité du genre.

Les partenaires techniques et financiers ont également bien apprécié le PAFPA dual. C'est le cas de la Coopération suisse qui, à travers son Directeur adjoint, au cours de la visite au niveau du Centre-Ouest s'est dit satisfaisant eu égard l'engouement des formateurs et à la motivation des apprenants : *nous avons vu des jeunes qui sont très dynamiques et très engagés avides d'apprendre des choses pratiques. C'est la recette d'un résultat très promoteur. Nous sommes très satisfaits de ce que nous avons vu*". La Banque mondiale qui est l'un des plus importants partenaires du Burkina Faso en matière de financement de la formation professionnelle, à travers Monsieur Alphonse Ibi Kouagou, à l'occasion de son passage au PAFPA dual le 16 juin 2021, a indiqué à la fin de sa visite sa satisfaction en parlant des efforts que le Programme a déployés en matière de formation duale. Nous le citons "*la formation professionnelle est la clé de voute du développement des pays africains. L'emploi des jeunes est un volet important pour la Banque mondiale. Je suis là ici pour apprendre de ce que fait le PAFPA Dual et en apprenant, cela peut nous aider à faire avancer les dossiers au niveau de la Banque mondiale en répliquant l'approche dans d'autres pays*". L'expérience du PAFPA dual qui est une expérience innovante en matière de formation professionnelle a suscité la curiosité des partenaires plutôt techniques que financiers de la sous-région, en l'occurrence la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI) conduite par son Président est venue le 20 octobre 2022 s'inspirer de l'expérience du PAFPA Dual et s'imprégner de l'expérience de l'apprentissage de qualité porté par le Conseil National du Patronat Burkinabè, le secteur privé burkinabè. L'analyse des résultats engrangés dans le cadre du partenariat conclu avec l'Etat pour la mise en œuvre du Programme fait ressortir les forces et les faiblesses ci-après (cf. tableau ci-dessous) dans la gestion du PAFPA par le CNPB :

Tableau 4:analyse des forces et des faiblesses du CNPB dans la gestion du PAFPA

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - confirmation du Partenariat public-privé (PPP) comme mode de financement innovant des projets et programmes ; - dialogue accru avec des rencontres régulières entre le Patronat et le Gouvernement - contribution à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire du Partenariat public-privé (PPP) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - situation financière en régression ; - situation financière négativement impactée par plusieurs défis dont sanitaire, sécuritaire ainsi que l'instabilité sociopolitique du pays ; - faible mobilisation des ressources auprès des membres du CNPB, confrontés à la décélération de l'économie liée aux défis sanitaire, sécuritaire et à l'instabilité sociopolitique du pays ;

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> - montée en puissance du mode de financement PPP avec la signature plusieurs autres conventions ; - implication accrue des collectivités territoriales, du secteur privé pour le renforcement du Partenariat public-privé (PPP). 	<ul style="list-style-type: none"> - principe de l'universalité budgétaire qui ne permet pas l'affectation de la TPA à la formation professionnelle - impayés de cotisations en progression par les membres du CNPB impliquant des difficultés de mobilisation de la contrepartie du CNPB au PAFPA ; - difficultés de mobilisation des ressources alternatives en dehors des cotisations des membres ; - implication insuffisante du secteur privé dans le respect des normes d'efficacité de l'aide, en particulier celles relatives à la transparence, la responsabilité et l'évaluation de l'impact sur le développement.

3.2.1.2.2. Analyse de la cohérence externe du PAFPA dual

La cohérence externe du PAFPA dual a été réalisée dès sa conception. Elle s'est voulue cohérente avec les politiques de développement apparues dans les années 1990 sous la houlette du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE qui l'a inscrit comme objectif prioritaire à atteindre à moyen et long terme. Le Programme est également cohérent avec la politique de coopération au développement promue par la Coopération suisse au Burkina Faso basée sur les besoins du gouvernement et des populations. Le Prodoc du PAFPA Dual en est l'illustration. Elle est celle qui est promue par le Conseil National du Patronat Burkinabè afin d'améliorer la productivité des entreprises à travers le renforcement des capacités des travailleurs. Elle se veut une réponse pérenne du Patronat burkinabè à la qualification des travailleurs. Ses domaines d'intervention étant la promotion des activités créatrices d'emploi, l'insertion professionnelle, le développement des compétences et de l'employabilité, le partage de connaissances sur le fonctionnement du marché du travail et du travail décent, il n'entre pas du tout en conflit avec d'autres interventions du CNPB. Elle est aussi promue à travers la politique gouvernementale en matière d'éducation, de formation et s'insertion professionnelle. C'est ainsi que le PAFPA dual est la concrétisation de l'un des 3 engagements pris par le Président du Faso d'alors, le Président Roch Marc Christian Kaboré à son installation en 2015. Il était convaincu, comme la Coopération suisse et le CNPB, que l'éducation de base, la formation et l'insertion professionnelle constituent une voie originale de qualification des ressources humaines pour l'amélioration de la performance des entreprises. La cohérence du PAFPA peut être appréhendée à travers l'approche de mise en œuvre du PAFPA dual qui est basée sur le faire-faire avec les porteurs de projets (publics et privés) et des prestations de services. Il y a également la stratégie de mise en œuvre du Programme qui est bâtie sur la mise en relation entre les centres de formation et les entreprises formatrices, les espaces ou exploitations de production. C'est ainsi que les parties prenantes (l'Etat, le CNPB, les bénéficiaires) participent au financement du Programme et un

cahier des charges est élaboré afin de fixer clairement le rôle des acteurs dans le Prodoc du PAFPA (pages 26 à 30).

Le PAFPA dual est également aligné avec les politiques publiques en matière de formation professionnelle et d'insertion socioprofessionnelle. Il est en effet en harmonie, en complémentarité et en synergies avec les politiques et stratégies promues au plan national en matière de formation professionnelle. Ce sont :

- l'**Etude prospective "Education et formation" à l'horizon 2050** : étude qui avait, entre autres, pour objectif de mettre en place un système d'éducation et de formation performant, fondé sur une bonne gouvernance, assurant un accès universel à toutes et à tous tout au long de la vie, ouvert sur le monde et qui conforte son rôle de levier du développement socioéconomique du Burkina Faso. Elle visait à améliorer l'accès universel à toutes et à tous tout au long de la vie à un système d'éducation et de formation performant ;
- l'**Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025** ainsi que des Plans Nationaux de Développement Economique et Social (PNDES I et II) qui ont posé les jalons de l'organisation de l'avenir du pays et qui ont permis d'orienter l'élaboration des politiques et des stratégies sectorielles ainsi que la mise en place d'institutions, de projets et programmes dans le secteur de l'éducation de base et de la formation professionnelle ;
- le **Plan National de Développement Economique et Social 2015-2020 (PNDES I)** notamment au niveau de l'axe stratégique 2 intitulé développer le capital humain notamment les objectifs stratégique 2.2 et 2.4 qui visent respectivement à accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie (OS 2.2) et à promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes (OS 2.4) ;
- le **Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II)** au niveau de l'axe stratégique 3 "consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale" **notamment** l'objectif stratégique 3.2 "accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie", l'objectif stratégique 3.4 "promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes" et enfin l'objectif stratégique 3.5 " promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles" ;
- la **Vision prospective de la décentralisation (VPD) au Burkina Faso à l'horizon 2040** : l'une des fonctions essentielles des collectivités territoriales est de mettre à la disposition des populations des services publics en réponse à leurs besoins. Et comme la production de services par les collectivités territoriales suppose qu'elles exercent pleinement les compétences y afférentes, le PAFPA a tout fait pour impliquer les collectivités territoriales dans l'exercice effectif de leurs compétences qui leur sont dévolues à travers l'exercice de la maîtrise d'ouvrage en partenariat avec les services

techniques déconcentrés de l'Etat afin d'avoir leur l'adhésion dans la mise en œuvre du Programme ;

- la **Politique Nationale de Développement Durable (PNDD)** à l'horizon 2050 : la vision de la PNDD est de faire à ce qu'à l'horizon 2050, le Burkina Faso devienne un pays émergent dans le cadre d'un développement durable où toutes les stratégies sectorielles, tous les plans et programmes de développement contribuent à améliorer le niveau et la qualité de la vie des populations, notamment des plus pauvres et vulnérables ;
- la **Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP)** élaborée en 2008 et assortie d'un plan d'actions axé sur l'ingénierie en matière de formation relative aux contenus des formations de manière générale, les supports didactiques en particulier, l'accroissement de l'accès à la formation professionnelle, l'amélioration de la qualité des formations, la certification des formations professionnelles, l'insertion des formés ;
- le **Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP) 2012-2016** : les principales actions retenues dans le cadre du Programme peuvent être regroupées en 3 composantes qui sont l'amélioration des performances du FAFPA, l'amélioration de l'adéquation formation/emploi et enfin le renforcement du pilotage du secteur de l'éducation de base et de la formation professionnelle ;
- la **Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle** : élaboré en 2014, elle met l'accent sur la généralisation de la formation professionnelle qui découle de la volonté politique visant à donner aux différentes couches sociales les compétences professionnelles nécessaires pour une insertion professionnelle réussie des formés. La stratégie de généralisation de la formation professionnelle se veut une réponse aux contraintes et dysfonctionnements relevés et analysés, en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Les principales difficultés identifiées sont l'insuffisance de l'offre et de la qualité de formation, la maîtrise imparfaite et un leadership insuffisamment assumé du dispositif de pilotage et de suivi/contrôle, la faiblesse de la réglementation dans le secteur de la formation professionnelle, l'insuffisance de formateurs aussi bien au public qu'au privé, l'inadéquation des formations avec les besoins de l'économie et l'évolution du marché de l'emploi ;
- la **Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP)** : cette politique est organisée autour de trois composantes qui sont (i) le financement à travers le FAFPA des formations du capital humain en soutien aux filières économiquement porteuses de croissance et d'emplois, (ii) l'amélioration de l'adéquation formation / emploi, (iii) le renforcement des outils et des ressources humaines pour orienter et piloter le secteur de l'EFTP ;
- la **Politique Nationale Genre (PNG, 2009) et la Stratégie Nationale Genre (SNG, 2020-2024)** qui visent la promotion des droits humains et du genre ;

- le programme d'Appui à la Politique sectorielle (APOSE) de l'EFTP : d'une durée de trois ans (2019-2021), le programme vise à concrétiser la seconde phase de la coopération entre les partenaires afin de soutenir les autorités du Burkina Faso dans le domaine de l'enseignement et la formation techniques et professionnels. L'objectif est d'améliorer la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines au Burkina Faso. La priorité est donnée, dans la mise en œuvre du programme, à la réalisation d'actions de formation qualifiantes et certifiantes, à forte employabilité et de courte durée.

Pour la cohérence externe, le PAFPA dual est aligné au plan international et régional avec les politiques de formation professionnelle et d'insertion socioprofessionnelle :

- **Au plan international** : ce sont les Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD4 qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, l'ODD5 afin de parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles et enfin l'ODD8 qui aspire à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- **Au plan régional** : il est aligné au niveau de la région Afrique, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dont l'aspiration 6 est de bâtir une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.

3.2.1.3. L'efficacité

L'analyse de l'efficacité du projet consiste ici à voir si les actions planifiées ont été réalisées et si les objectifs visés ont été atteints grâce aux activités et aux moyens mis en œuvre. Il s'agit d'analyser dans quelles mesures la mise en œuvre du projet a permis d'atteindre les résultats escomptés

L'analyse de l'efficacité d'un projet/programme consiste à voir si les actions planifiées ont été réalisées et si les objectifs visés ont été atteints. L'analyse de l'efficacité, ici, va viser à apprécier la stratégie de partenariat mise en place pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte. Ceci dit, l'appréciation de l'atteinte des objectifs du PAFPA dual sera appréhendée essentiellement à partir des extrants (outputs) clés de la phase suivie d'une appréciation d'ensemble sur l'atteinte de l'objectif global du Programme. Ainsi, l'analyse désagrégée de l'atteinte des six indicateurs clés qui composent les extrants du Programme (outputs) sont les suivants (les détails du bilan de mise en œuvre du cadre logique se trouvent en annexe) :

- **la formation des jeunes hommes et femmes** : il était prévu de former huit mille (8000) jeunes. Cet objectif est atteint et dépassé parce que ce sont 9 009 jeunes hommes et femmes qui ont été formés sur 8000 soit un taux de réalisation de 112,6%. Ainsi, relativement à cet objectif, le programme a été efficace

- Bien que de bons résultats soient atteints, les entretiens individuels réalisés en février-mars 2023 auprès des Directions régionales et provinciales de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, combinées à l'exploitation des rapports de suivi-contrôle des activités de formation ont permis de savoir que les formations ont été réalisées dans un environnement assez difficile : *nous avons constaté que certains formateurs se sont comportés comme s'ils étaient dans un cycle normal et académique de formation. C'est ainsi qu'il a manqué, par endroit, du professionnalisme. Les plateaux techniques sont insuffisants et le niveau de qualification ainsi que la qualité des certains formateurs sont en-deçà du minimum requis. Il aurait été bien, à notre avis, d'associer le ministère et ses services déconcentrés au recrutement des porteurs de projets ainsi que des entreprises formatrices* (EIA avec DRJFPE et DPJFPE) ;
- **la formation/recyclage formateurs endogènes et maîtres d'apprentissage** : le Programme ambitionnait de former/recycler mille (1000) formateurs endogènes et maîtres d'apprentissage. Ce sont 1 632 personnes soit un taux de réalisation de 163,2% ; Ainsi le programme a été également efficace pour ce qui concerne cet objectif.
- **l'élaboration des dispositifs de formation** : cinq (05) dispositifs de formation (centre de formation publics et privés, entreprises formatrices) devaient être développés pour les formations et l'apprentissage de type dual ou alterné. Ce sont 5 dispositifs de formation sur une cible de 5 dispositifs qui ont été développés et 07 dispositifs spécifiques ont été renforcés.;
- **la mise en place de mécanismes d'appui aux entreprises formatrices et à l'insertion professionnelle des apprenants** : ce sont 463 entreprises et 49 centres de formations qui ont été réhabilités et/ou équipés tandis que 67 entreprises formatrices et Centres de formation professionnelle qui se sont particulièrement distingués dans l'opérationnalisation de la formation professionnelle par apprentissage de type dual. (cf. tableau ci-dessous) :

Plus de cinq dispositifs spécifiques identifiés pour leur pertinence ont été renforcés

AMBBF ; Chef André le chocolatier

CPAVI : promotion de l'aviculture villageoise

NAFASO : réseau de paysans semenciers

APEP ; dispositif pour les couples vulnérables

AVN : dispositif pour les changements climatiques

GULMUTEX : une réponse pour les déplacés internes

INNOTEC : Une réponse dans le transport pour réduire les détournements de camion / citernes

Source : Document de plaidoyer du PAFPA Dual, avril 2023

- **un cadre de concertation du secteur privé est mis en place et fonctionnel** : pour la gouvernance du Programme, il avait été prévu la création d'un cadre de concertation du secteur privé sur les questions de l'EFTP. Le PAFPA dual, à la mise en œuvre du Programme, a proposé de soutenir ledit cadre de concertation sur la charte du PPP, etc. Ainsi, un Comité Technique de suivi et d'Orientation (CTSO) composé des

représentants des organisations socioprofessionnelles des secteurs retenus, des chambres consulaires et du Buco a été mis en place. Les rencontres statutaires se sont tenues (10 au total) et une évaluation à mi-parcours du Programme a été réalisée.

Les résultats engrangés et qui n'étaient pas clairement formulés dans les extrants (outputs) clés sont :

- la réalisation d'études portant sur la contribution du secteur privé à la création d'emplois au Burkina Faso, les besoins d'emplois dans deux secteurs prioritaires, les coûts bénéfices ;
- l'élaboration de 12 plans de formation Entreprises ;
- la mise en place de deux plates-formes avec Delta et Kobocollect.

Au regard de l'ensemble des résultats engrangés, il est clair que les objectifs du Programme ont été globalement atteints.

3.2.1.4. L'efficience

L'analyse de l'efficience d'un projet/programme est un exercice qui consiste à mettre en rapport les ressources allouées pour la mise en œuvre du projet, avec les résultats quantitatifs ou qualitatifs obtenus, dans l'objectif de savoir si les résultats atteints ont été économiquement et/ou financièrement avantageux pour le partenaire technique et financier, les agents du projet et les bénéficiaires.

L'analyse de l'efficience consiste à s'interroger sur la relation entre les coûts et les avantages pour savoir si les ressources ont été mobilisées et bien utilisées, en temps voulu et au moindre coût, d'une part, et si les résultats acquis ont été à la mesure des sommes dépensées d'autre part. Ceci dit, l'analyse va concerner les coûts et les résultats obtenus afin de voir si les ressources mobilisées ont été bien utilisées, en temps voulu et au moindre coût, c'est-à-dire que les résultats atteints ont été économiquement et/ou financièrement avantageux pour les parties prenantes. Sur un budget prévisionnel révisé de **3 838 011 000, ce sont 3 009 123 277 de F CFA qui ont été utilisés pour atteindre les résultats prévus. Ainsi le programme a été efficient.**

Ainsi, sur cet aspect bien précis, bien que le Programme ait réussi à engranger de bons résultats, certains indicateurs sont deçà des prévisions. Il s'agit du nombre de femmes formées. Elles ne représentent que 34% de l'effectif des formés. Cela est lié aux pesanteurs socioculturelles qui veulent que les femmes ne soient pas formées dans des métiers comme étant réservés aux hommes. Il s'agit des métiers comme la maçonnerie, la menuiserie, la peinture, le carrelage, etc. A cela s'ajoute le fait que les centres de formation ne sont pas toujours au lieu de résidence des femmes. Il leur faut parfois se déplacer dans des sites de formation assez éloignées d'elles, ce qui n'est pas sans conséquences. Cela concerne également les formations dans des métiers comme l'agroalimentaire où pour une question d'hygiène les femmes sont obligées de ne pas s'y rendre avec leurs enfants. Cela concerne enfin les ateliers de soudure, de menuiserie, de mécanique, etc. où les femmes ne peuvent pas s'y rendre avec leurs enfants pour leur éviter les risques d'accidents sur les lieux de travail, tels que les décharges électriques, l'exposition à la fumée et aux gaz dangereux, les nuisances sonores, les explosions et les projections de métaux et de morceaux de bois, etc.

L'efficience est effective également pour ce qui concerne :

- **l'appui à l'insertion professionnelle des jeunes** : le cahier de charges prévoit que le PAFPA dual dispose de deux modalités d'intervention pour l'insertion des jeunes. Ce sont le recrutement des jeunes formés par les entreprises formatrices et l'accompagnement des jeunes à la création de leur projet professionnel. Si les attentes du PAFPA dual vis-à-vis des organisations professionnelles (OP) étaient d'arriver à 40% de jeunes recrutés dans les entreprises formatrices ou entreprises parallèles et 60% des jeunes accompagnés dans la création de leur entreprise, on peut dire que les résultats ont été atteints. En effet, les formations dispensées par le PAFPA dual ont permis de doter 1 140 apprenants formés en kits d'installation dont 39% de femmes et ont permis à 3 814 sur 6 822 bénéficiaires formés et enquêtés soit plus de la moitié des apprenants d'être en situation de travail (employé par une entreprise, auto-emploi) soit un taux d'insertion professionnelle de 59%.
- **la mise en œuvre opérationnelle du Programme** : elle a accusé un an de retard. En effet, bien que lancé officiellement en décembre 2018, la mise en œuvre opérationnelle des actions sur le terrain n'a débuté qu'en 2019. Ce démarrage tardif du Programme a produit des effets en chaînes. C'est ainsi que les apprenants recrutés juste après le lancement du Programme n'ont pu intégrer les centres ou les entreprises de formation. Un an plus tard, ils étaient nombreux à ne plus croire ou fatigués d'attendre, ils ont préféré abandonner et aller chercher des opportunités de formation ou de travail ailleurs. Il a fallu, quand la rentrée devait avoir lieu, reprendre le processus de recrutement des apprenants afin de compléter les effectifs. Malheureusement, cette seconde phase n'a pas connu l'implication des différents comités de recrutement, ouvrant la voie à toutes sortes de manipulation des dossiers de candidature. Malgré les retards accusés, les objectifs de formations ont été atteints. Il était, en effet, prévu de former huit mille (8000) jeunes. Ce sont 9 009 jeunes qui ont été formés sur 8000 attendus soit un taux de réalisation de 112,6%² dont 50% qui étaient attendus. Le Programme ambitionnait également de former/recycler mille (1000) formateurs endogènes et maîtres d'apprentissage. Ce sont 1 632 personnes soit un taux de réalisation de 163,2%³. Les résultats ne sont toutefois pas atteints au niveau de la proportion de femmes qui ne représente que 34% de l'effectif des formés sur dont 50% qui étaient attendus ;
- **le respect du cahier des charges signé avec les collectivités territoriales** : le cahier des charges signé avec les collectivités territoriales prévoyait que ces dernières devaient assurer la maîtrise d'ouvrage des formations chacune sur son territoire. A titre d'exemple, c'est la mise en place de commission de recrutement. C'est la commission qui désigne les bénéficiaires des actions de formation sur la base des critères objectifs et donne son avis sur les opérateurs retenus (exploitants ou entreprises formatrices, centres de formation) pour assurer les formations. Elles devaient également assurer le suivi des actions de formation et faciliter surtout

² Les ressources transférées par le PAFPA dual aux entreprises et aux centres de formations ont été gérées de manière économique. C'est ce qui a permis de réaliser une telle performance

³ Les formations n'ont pas démarré toutes au même moment. Cela a permis à des formateurs endogènes de s'inscrire à au moins deux types de formation des formateurs.

l'installation des jeunes et des femmes par rapport au foncier pour l'exercice de leurs métiers. Elles devaient enfin apporter un appui technique aux organisations professionnelles retenues pour les formations des jeunes dans les communes. Les échanges avec les représentants des collectivités territoriales indiquent qu'elles ne sont intervenues que dans le processus de recrutement des apprenants. Elles disent n'avoir pas réussi à assurer le travail de suivi des actions de formation encore moins faciliter l'installation des jeunes et des femmes pour l'exercice de leurs métiers. Elles n'ont pas aussi pu apporter un appui technique quelconque aux organisations professionnelles retenues pour la mise en œuvre des activités de formation ;

- **la dotation en pensions alimentaires et le don de kits** : le Programme devait assurer la pension alimentaire, les équipements de protection individuel par l'entremise des entreprises formatrices et l'octroi de kits d'installation ou à la mise en œuvre de projets professionnels des apprenants. Il a été difficile de mettre en œuvre l'activité consistant à offrir une pension alimentaire aux apprenants. Le problème s'est posé surtout au niveau du don de kit. En effet, il n'y a que 520 apprenants qui ont bénéficié de don de kits. Quand on rapporte 520 à 8042 apprenants, cela donne 6,47% de taux d'exécution qui est largement en-dessous des prévisions. Il y a également que nous avons entendu sur le terrain que certains kits étaient incomplets. C'est l'exemple de la remise de poussinière à un apprenant sans un minimum de fonds de départ, etc. ;
- **la mobilisation des ressources** : il est indiqué dans le Prodoc que le financement du Programme devait être assuré à partir de la subvention de la Coopération suisse à hauteur d'environ 80% du montant global du projet et de 20% des contributions des bénéficiaires, du CNPB, des entreprises et de l'Etat. Quant aux bénéficiaires des formations, ils devaient apporter une contribution de 8% au coût de leurs formations. Selon le tableau bilan au 30 juin 2023, la mobilisation des ressources est satisfaisante. Il s'établi à 89,60% ;
- **la gestion des ressources** : le taux d'absorption du Programme est appréciable. Il s'établit, au 30 juin 2023 à 88,08% pour un budget prévisionnel de 3 838 011 000 de francs CFA avec des décaissements à hauteur de 3 009 123 277 de francs CFA. Afin d'apprécier la qualité de la gestion des ressources, ce sont deux sources de données qui ont été exploitées. Il y a d'une part, les trois rapports d'audit financier (2018-2019, 2020 et 2021). Leur exploitation a permis de relever que toutes les lettres d'introductions des rapports d'audit semblent identiques avec le même budget de 3 727 701 000 de FCFA pour les trois années. On relève également que les recommandations de 2018-2019 ne sont pas toutes reconduites aux exercices suivants pour permettre d'apprécier leur état de mise en œuvre effective. Il aurait été important que la cellule en charge de la gestion des ressources financières élabore un cadre de suivi des recommandations des audits avec des délais et des responsabilités et l'actualiser de façon trimestrielle voire semestrielle. Ceci aurait permis de suivre l'ensemble des recommandations afin de se prononcer sur les difficultés qui ont émaillé la mise en œuvre de tout ou partie des recommandations. Nous avons enfin constaté que le cabinet d'audit n'a exprimé, dans aucun rapport, son opinion sur la

qualité des comptes soumis aux audits en indiquant qu'il les certifie ou ne les certifie pas et pour quelles raisons. Cela concerne les dépassements qui ont été constatés sans qu'aucun argumentaire indiquant qu'il est satisfait ou pas du tout des justifications apportées aux dépassements répartis entre des lignes sans prévisions budgétaires et des dépassements sur d'autres lignes (cf. annexe 3). Sur ce dernier aspect et nous avons reçu des explications crédibles sur les dépassements qui relèvent de plusieurs facteurs :

- ✓ le partenaire technique et financier, notamment la Coopération suisse avait accepté 10% de dépassements sur chaque composante du Programme ;
- ✓ le Prodoc du PAFPA dual est la fusion de deux documents de projets, l'un portant sur les métiers émergents et l'autre sur la production agro-sylvopastorale, les budgets n'ayant pas été fusionné, il va sans dire qu'on observera des dépassements sur certaines lignes budgétaires ;
- ✓ des activités considérées comme nouvelles ont été identifiées, intégrées et validées lors des CTSO. Cela a entraîné l'inscription de lignes sans budget au départ mais avec des décaissements en fin d'exécution du Programme puisqu'elles ont été validées par le CTSO. C'est le cas du financement des activités de recrutement des apprenants dans toutes les régions d'intervention du Programme ;
- ✓ des activités comme des voyages d'études avaient été prévues. Elles n'ont finalement pas été réalisées à cause de la COVID-19 dont les premiers cas ont été enregistrés en mars 2020 au Burkina Faso. Les voyages d'études ne pouvaient plus avoir lieu puisque les frontières terrestres et aériennes de presque tous les pays du monde étaient fermées. Il a fallu, avec l'avis favorable du CTSO, redéployer ces ressources pour le financement d'autres activités.

L'efficience est enfin effective au niveau du taux de décaissements qui a atteint 89,60% sur un budget prévisionnel de 3 838 011 000 de francs CFA des décaissements d'un montant de 3 009 123 277 de francs CFA. Le taux de décaissement rapporté au bilan physique montre clairement que le PAFPA dual a été mis en œuvre de manière efficiente et économique. En effet, si l'intégrabilité du budget prévisionnel parce que 10,4% du budget prévisionnel n'ont pas été mobilisés, le Programme aurait enregistré des scores au-delà des objectifs et des résultats escomptés. Globalement, le Programme a été efficient au regard des taux de décaissements par parties prenantes et par composante (cf. tableau 5 et 6) :

Tableau 5: taux de décaissement par parties prenantes

Sources	Budget initial	Total décaissement durée attendue du programme	Taux de décaissement au 30.06.23
DDC	3 022 310 000	3 022 310 000	100,00%
ETAT	392 556 000	268 978 285	68,52%
CNPB	73 738 000	23 000 000	31,19%
BENEFICIAIRES	62 512 000	63 308 440	101,27%
ENTREPRISES	286 895 000	61 326 400	21,38%
TOTAL	3 838 011 000	3 438 923 125	89,60%

Source : bilan financier fourni par le PAFPA dual

Tableau 6: taux de décaissement par composantes

<i>Composantes</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Montant des décaissements</i>	<i>Taux de décaissement</i>
Les populations bénéficiaires, particulièrement les adolescents et jeunes disposent de compétences particulières et générales facilitant leur insertion socioprofessionnelle. Pour ce faire, elles accèdent à des formations diversifiées de qualité correspondant aux besoins de l'économie	1 288 383 985	984 096 437	78,69%
Des mécanismes d'appui aux entreprises formatrices et à l'insertion professionnelle des apprenants sont mis en place et des dispositifs de formation publics et privés alliant théorie et pratique gérés en partenariat avec le secteur privé sont développés et permettent de former de nombreux apprenants	1 410 634 264	1 008 088 727	80,43%
Structure d'opérationnalisation et de pilotage	962 415 336	867 919 743	90,97%
Appui institutionnel et renforcement de capacités du CNPB	148 966 400	149 018 370	101,51%
Total général	3 838 011 000	3 009 123 277	83,29%

Source : bilan financier fourni par le PAFPA dual

3.2.1.5. Effets/impacts du programme

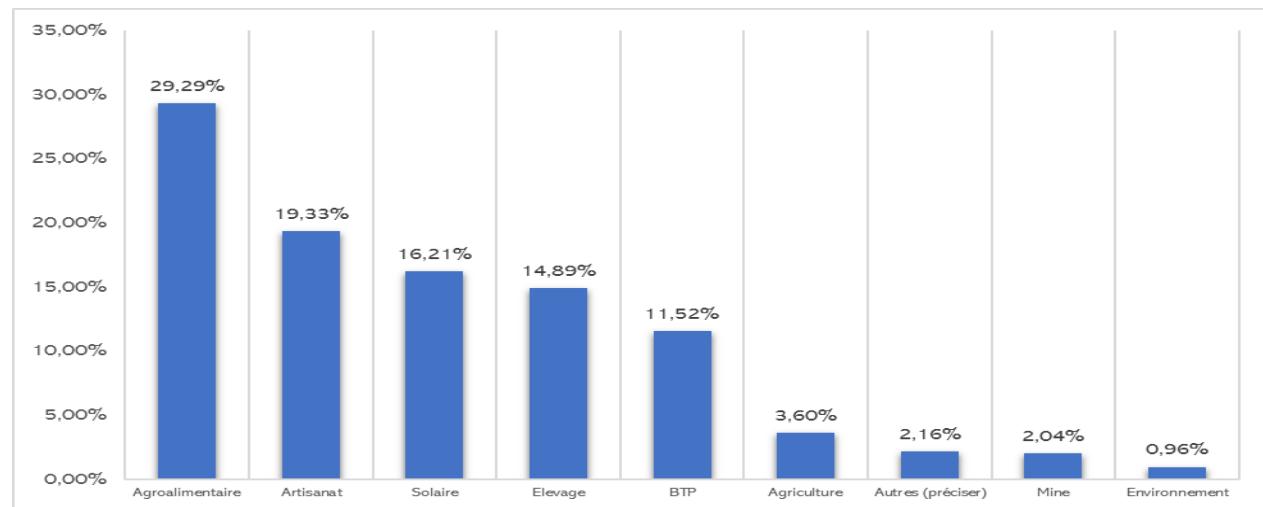
L'analyse des effets/impacts vise à mettre en évidence les changements observés dans le cadre du projet/programme et de s'interroger si ces changements observés étaient attendus ou inattendus

Nous allons faire l'analyse de la participation des bénéficiaires au programme et effets observés d'une part, le bilan de la participation des bénéficiaires au programme d'autre part.

3.2.1.5.1. Participation des bénéficiaires au programme

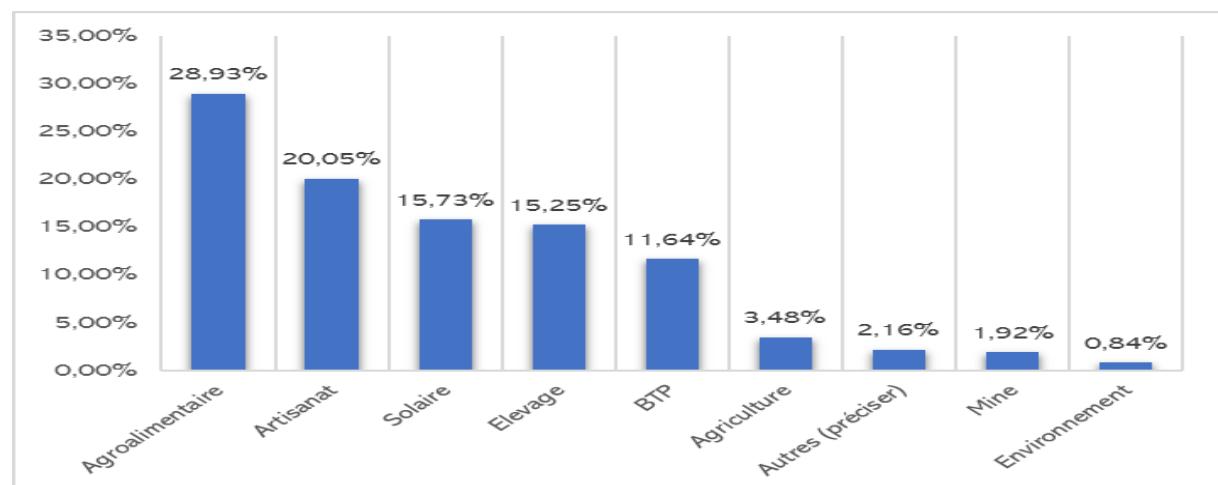
Les deux graphiques ci-après donnent les détails des métiers les plus convoités :

Graphique 7 : filières d'inscription



Source : enquête CEFCOD, février 2023

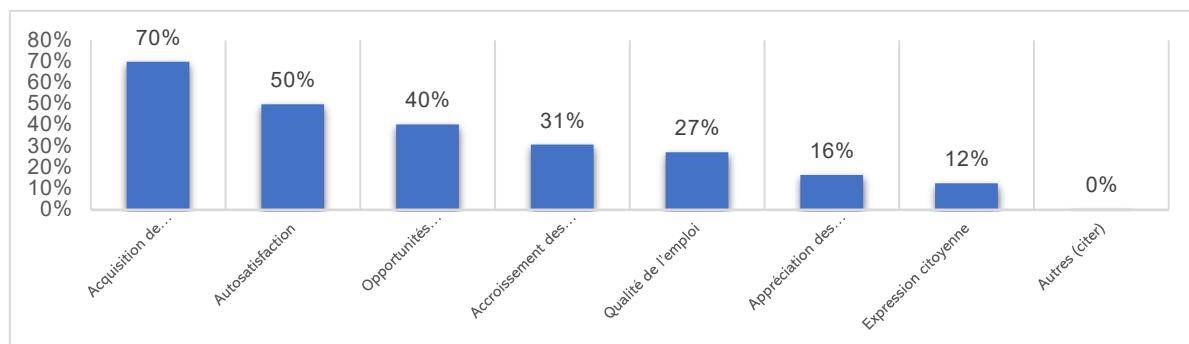
Graphique 8 : filières de formations effectivement suivies



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Les raisons du choix des filières de formation sont un indicateur que les formations correspondent à leurs besoins. Ils ont en effet, dit que c'est pour l'acquisition de compétences nécessaires à la conduite d'activité économique (70%), suivie de l'autosatisfaction (50%), des opportunités d'insertion socioprofessionnelle (40%) ou de l'accroissement des revenus (31%). Le graphique ci-dessous donne les détails : A la question de savoir parmi les métiers identifiés comme porteurs, lesquels le sont vraiment, on a obtenu les avis ci-après des formés : *C'est le jardinage dans les Cascades. Ce sont la restauration, l'artisanat, l'agroalimentaire et le commerce dans le Centre-Ouest, l'agroalimentaire, la peinture et la menuiserie dans les Hauts-Bassins et enfin l'élevage, l'agriculture dans le Centre-Sud.* Cette question a été posée afin d'approfondir les raisons des choix car en fonction de certaines contraintes, un métier peut être porteur juste pour un moment ou de façon intermittente.

Graphique 9 : raisons du choix des filières de formation



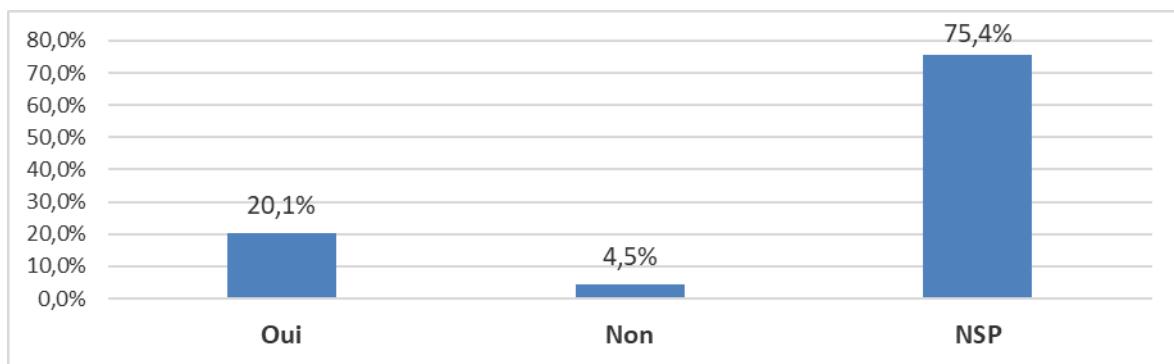
Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2.1.5.2. Effets observés sur les bénéficiaires : amélioration des connaissances

Il est important, avant d'entamer le bilan de la participation des enquêtés au Programme de revenir sur le fait que presque tous les 29,29% de ceux qui se sont inscrits aux différentes filières de formation ont effectivement suivi les formations de leur choix (28,93%). Les formations ont eu lieu pour (94,8%) en centre et en entreprise. Ce sont 96,0% d'entre eux qui ont complètement suivi l'encadrement pratique en entreprise et 92,8% d'entre eux ont bien compris ce qui leur a été montré en entreprise.

Ils ne sont, toutefois, que 42,3% à avoir eu la certification. Les raisons sont diverses et un nombre assez important a dit qu'il ne sait pourquoi ils n'ont pas eu la certification suivis du manque de niveau ou de temps pour les formations, quand ils ne disent qu'ils sont toujours dans l'attente de la certification. Il en est presque de même pour les activités d'accompagnement à l'insertion. Ils ne sont en effet 42,2% à en avoir bénéficiés. Pire, ils ne sont 20,1% à être satisfaits des activités d'accompagnement à l'insertion (cf. graphique à la page suivante) :

Graphique 10: proportion des jeunes satisfaits des activités d'accompagnement du PAFPA

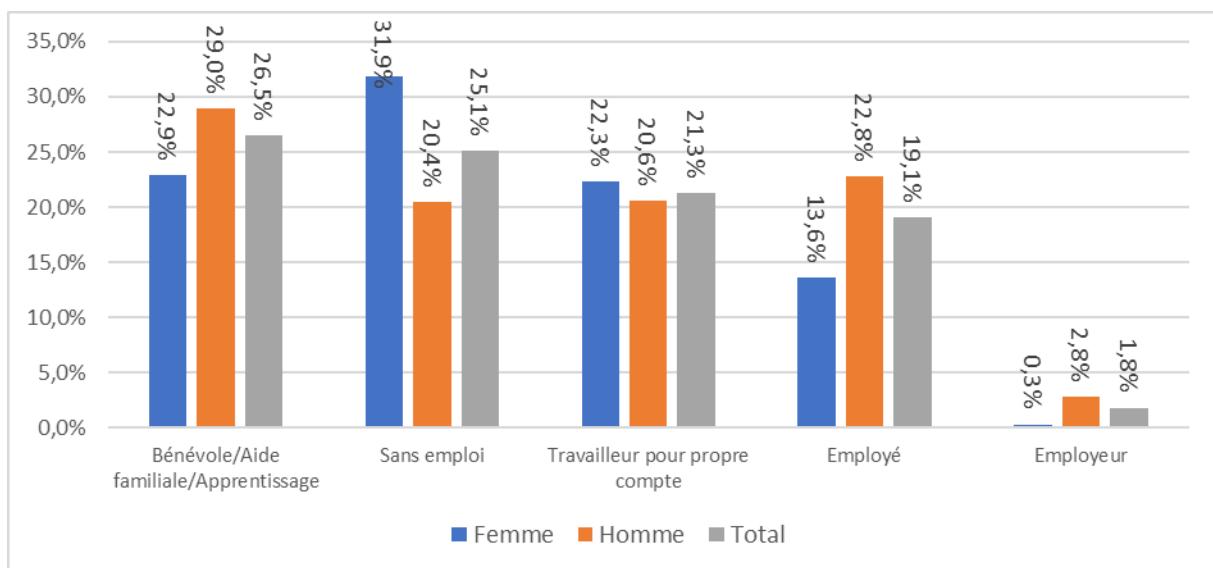


Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2.1.5.3. Effets observés sur les bénéficiaires : amélioration de l'estime de soi

Le bilan de la mise en œuvre du PAFPA dual montre qu'il y a une amélioration de l'estime de soi pour avoir réussi l'insertion professionnelle des jeunes formés qui a significativement évolué au mois d'avril 2023. En effet, le bilan présenté lors des rencontres de plaidoyer indique que ce sont 1 140 apprenants formés qui ont reçu des kits d'installation dont 39% de femmes pour la mise en œuvre de leur projet. Le même bilan indique que sur 6 822 bénéficiaires formés et enquêtés, 3 814 soit plus de la moitié des apprenants sont une situation de travail (employé par une entreprise, auto-emploi) soit un taux d'insertion professionnelle de 59%. Les graphiques 18 et 19 donne des détails sur la situation socio-professionnelle des formés et l'impact des formations sur la situation d'emploi des formés. La proportion de ceux qui étaient bénévoles/aides familiales/apprentissages est de 26,5% suivis de ceux qui travaillent à leur propre compte (21,3%) et enfin de qui sont employés (19,1%) (cf. graphique 11).

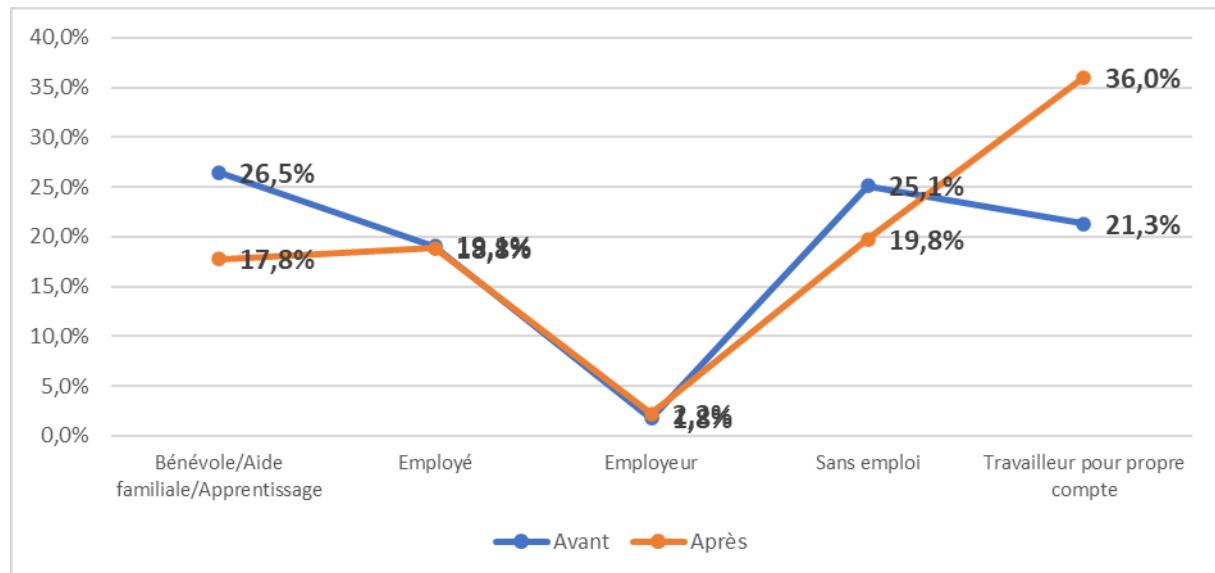
Graphique 11: Situation professionnelle des enquêtés avant le Programme



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Leur situation a significativement évolué après la formation en termes d'insertion professionnelle. La situation des bénévole/aides familiales/apprentissage a baissé passant de 26,5% à 17,8% et celle des sans-emplois de 25,1% à 19,8% tandis que la situation de ceux qui travaillent pour propre compte de 21,3% à 36,0% (cf. graphique 12).

Graphique 12: situation comparée de l'insertion professionnelle des apprenants (avant et après le Programme

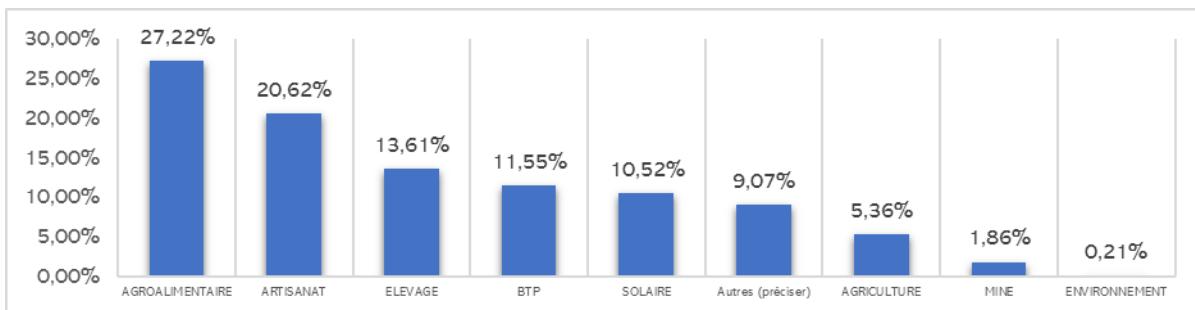


Source : enquête CEFCOD, février 2023

L'amélioration de l'estime de soi a également été bien vécue par les jeunes. Et sur leur situation professionnelle actuelle (après la formation), ils sont un peu plus d'un tiers (1/3) à avoir répondu qu'ils travaillent à leur compte (36,73%) et moins d'un apprenant sur cinq (19,21%) à dire qu'il est employé contre 20,17% qui ont dit qu'ils sont toujours sans emploi. Celles et ceux qui ont trouvé du travail indiquent que *ce qui a facilité l'insertion de certains c'est la formation, la volonté et l'accompagnement financier et ou matériel des parents (focus groups avec jeunes formés dans le Centre -Ouest)*. Quant à celles et ceux qui n'ont rien encore trouvé, ils disent que *c'est parce qu'ils n'ont pas pu achever leur formation (focus groups avec jeunes formés dans les Cascades)*. *Ce qui a freiné l'insertion d'autres personnes, c'est le manque d'attention et/ou certification après la formation, le manque de suivi et d'accompagnement financier et/ou matériel (focus groups avec jeunes formés dans le Centre -Ouest)*. *Les subventions et les attestations ont permis une insertion chez certains tandis que d'autres, par manque de certification et d'attestation n'ont pas pu bénéficier d'une bonne insertion (focus groups avec jeunes formés dans Centre-Sud)*.

S'agissant de l'impact du PAFPA dual, il peut être également appréhendé au niveau des choix de métiers faits par ceux qui sont employés, employeurs ou travailleurs à leur propre compte. Ce sont l'agroalimentaire (27,22%), l'artisanat (20,62%), l'élevage (13,61%), le BTP (11,55%) et le solaire (10,52%). Comme expliqué plus haut, ils justifient leurs choix par le fait que ce sont des métiers porteurs et novateurs qui procurent des revenus substantiels. Le graphique à la page suivante donne des détails

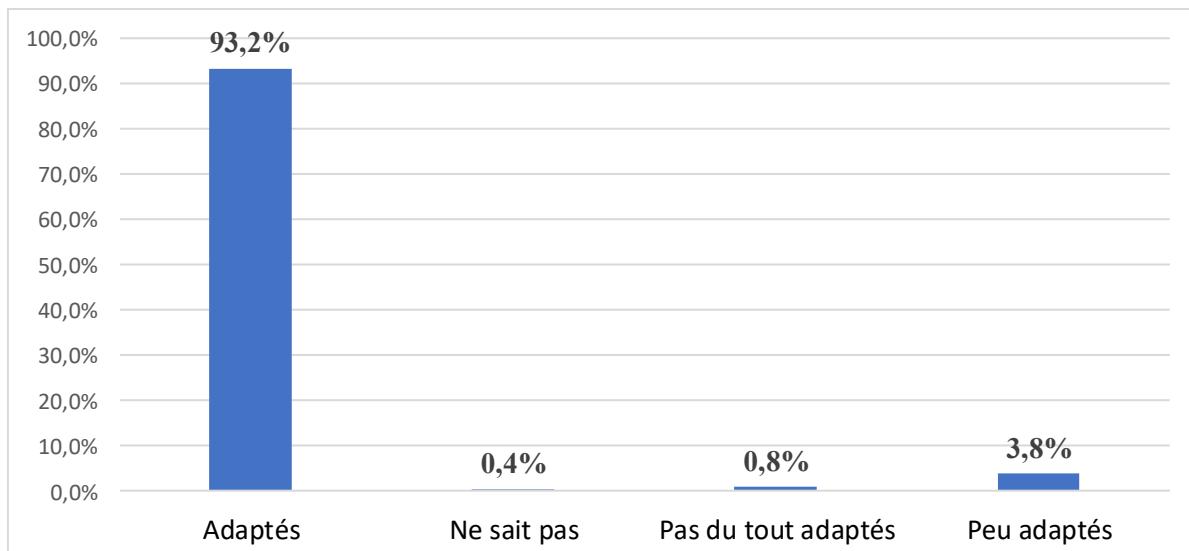
Graphique 13: domaine de travail



Source : enquête CEFCOD, février 2023

L'amélioration de l'estime de soi peut enfin être appréhendées à travers les avis émis par les apprenants sur les formations reçues et sur leurs formateurs. C'est ainsi qu'à la question de savoir quel est votre avis sur les types de formation reçus, ils ont répondu à la majorité, qu'elles étaient adaptées (93,2%). Moins de 1% (0,8%) des apprenants ont répondu qu'elles étaient peu adaptées. Ce sont 2,4% seulement des 0,8% qui ont proposé de revoir le mode de recrutement des formateurs (cf. graphique 14) :

Graphique 14: avis des apprenants sur la qualité des formations reçues des formateurs



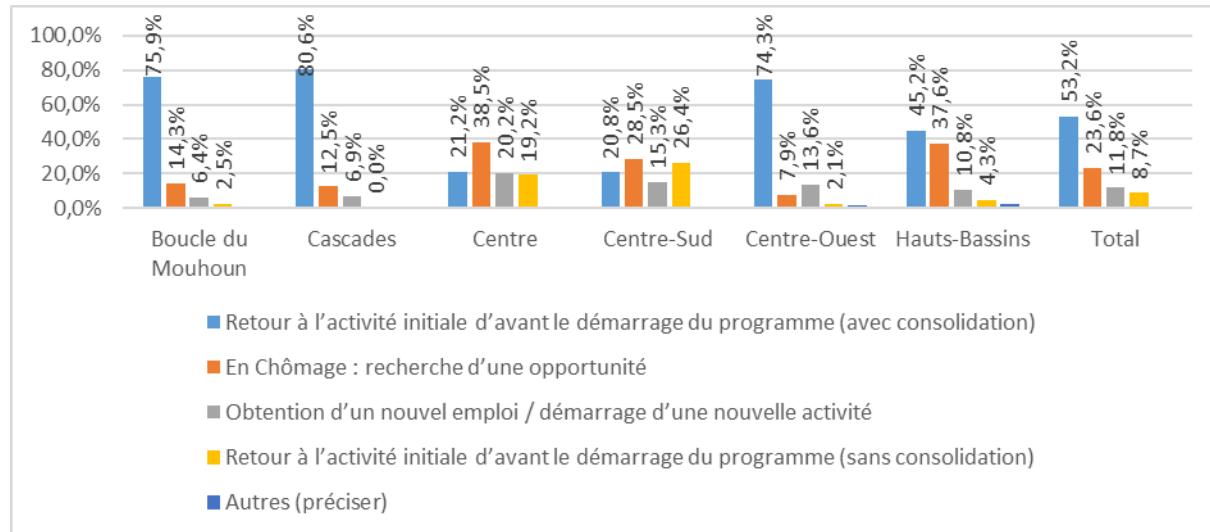
Source : enquête CEFCOD, février 2023

Cet avis émis par les apprenants se confirme quand on pose la question aux formateurs quel est leur ressenti de leurs capacités à transmettre le savoir acquis aux apprenants, ils sont unanimes à dire "*nous étions à la hauteur des attentes des apprenants. Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières dans la transmission du savoir aux apprenants. Nous estimons que si c'était à refaire, nous souhaiterions bénéficier de quelques jours de recyclage afin de renforcer nos capacités une bonne fois pour toute*" (**EIA avec les formateurs endogènes et les formateurs des centres de formation**).

La réalisation des métiers choisis a eu des impacts sur les jeunes en termes d'estime de soi. Ainsi, à la question de savoir comment ils qualifient les changements intervenus dans leur situation, plus de la moitié des enquêtés (53,2%) est retournée à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme (avec consolidation) contre 12,00% qui ont obtenu un nouvel

emploi/démarrage d'une nouvelle activité. Toutefois, la proportion qui est toujours en chômage/recherche d'opportunité n'est pas négligeable (23,6%). L'analyse désagrégée par région des données de l'enquête indique le retour à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme (avec consolidation) réenregistré au Centre et sans consolidation au Centre-Sud. Quant à ceux qui ont obtenu un nouvel emploi/démarrage d'une nouvelle activité, on a enregistré dans le Centre-Sud (22,0%), le Centre (21,0%) et les Hauts-Bassins (4,5%). Le graphique 15 donne les détails.

Graphique 15: changements intervenus chez les apprenants



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Une analyse désagrégée selon le niveau d'instruction des changements intervenus dans la situation des enquêtés avant et après le Programme indique c'est le retour à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme (avec consolidation) qui vient en tête (53,2%) avec 49,6% de femmes suivie de la recherche toujours d'une opportunité (en chômage) qui touche un peu plus d'un enquêté sur 5 (23,6%) avec 26,7% de femmes (cf. tableau ci-dessous) :

Tableau 7:changements intervenus dans la situation des enquêtés avant et après le Programme, selon le niveau d'instruction

Changements enregistrés	Alphabétisé en langue locale	Aucun	Ecole coranique	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Retour à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme (avec consolidation)	100,0%	60,5%	53,8%	71,0%	49,2%	26,3%	53,2%
En Chômage : recherche d'une	0,0%	16,1%	7,7%	13,6%	26,3%	42,1%	23,6%

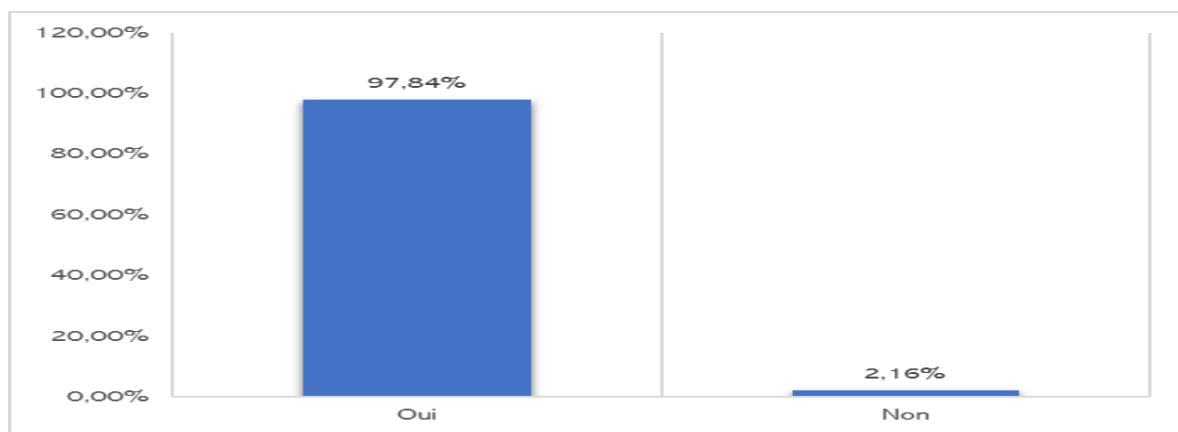
<i>Changements enregistrés</i>	<i>Alphabétisé en langue locale</i>	<i>Aucun</i>	<i>Ecole coranique</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>	<i>Supérieur</i>	<i>Total</i>
opportunité							
Obtention d'un nouvel emploi / démarrage d'une nouvelle activité	0,0%	14,5%	15,4%	5,1%	13,1%	16,5%	11,8%
Retour à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme (sans consolidation)	0,0%	8,1%	23,1%	7,9%	8,4%	10,5%	8,7%
NSP	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	2,5%	2,3%	1,9%
Autres (préciser)	0,0%	0,8%	0,0%	0,5%	0,6%	2,3%	0,8%

Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2.1.5.4. Effets observés sur les bénéficiaires : meilleure compréhension de ce qu'ils devaient comprendre

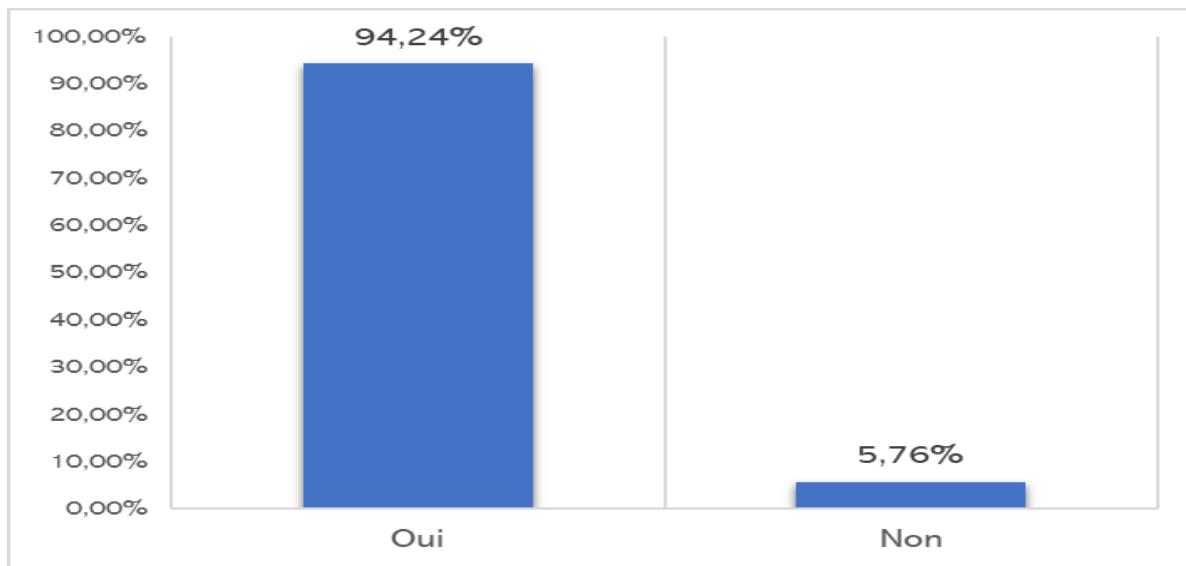
Les autres aspects qui montrent que le Programme correspond aux besoins des jeunes sont qu'ils ont adhéré à la formule duale qui comprend un enseignement théorique en centre (97,12%) et le complémentation sous forme de suivi et d'encadrement pratique en entreprise (94,24%). Mieux, ils sont satisfaits de l'accompagnement dont ils ont été bénéficiaires (81,82%) (cf. graphiques 16, 17 et 18)

Graphique 16 : apprenants ayant suivi un enseignement théorique en centre



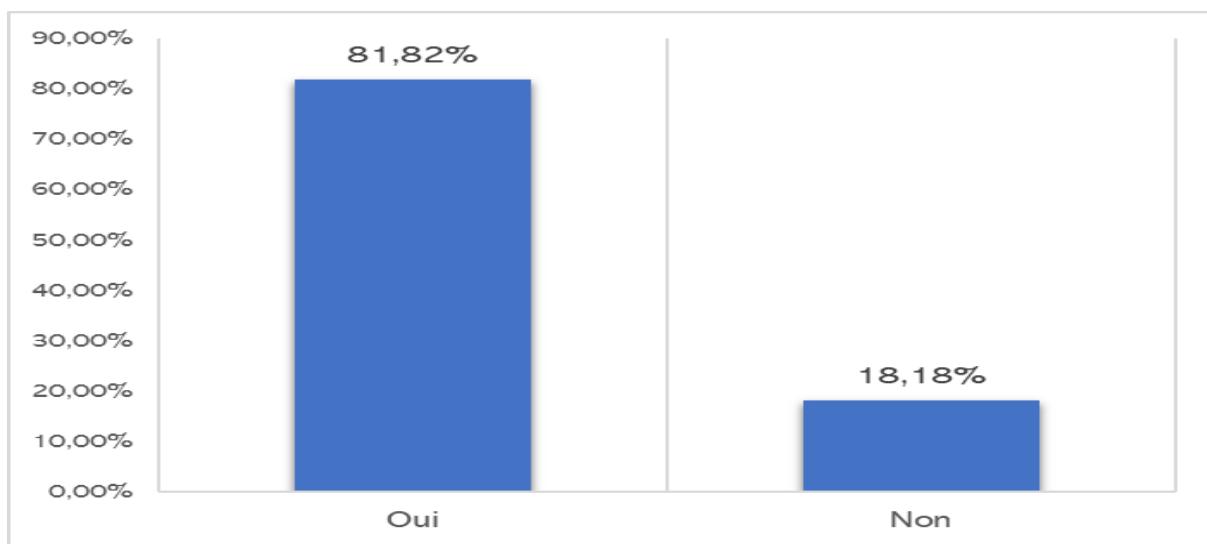
Source : enquête CEFCOD, février 2023

Graphique 17 : apprenants ayant suivi un encadrement pratique en entreprise



Source : enquête CEFCOD, février 2023

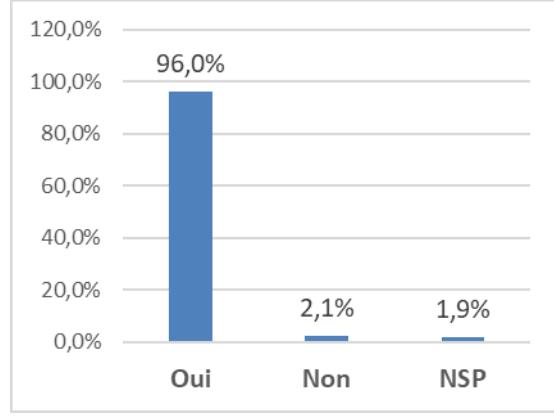
Graphique 18 : satisfaction des apprenants



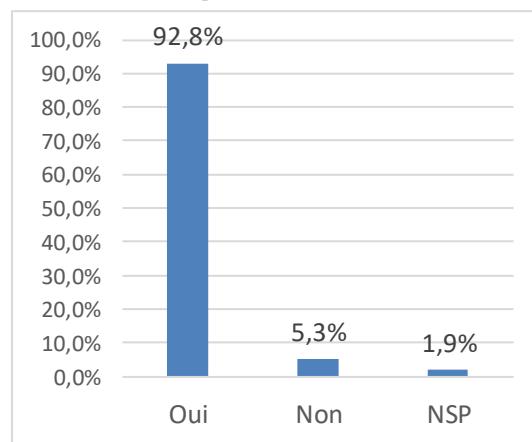
Source : enquête CEFCOD, février 2023

La majorité des enquêtés ont indiqué avoir complètement suivi l'encadrement pratique en entreprise (96,0%) et avoir bien compris ce qui leur a été montré en entreprise (92,8%). Ce qui montre leur adhésion aux objectifs et à la stratégie d'intervention du Programme (cf. graphiques 19 et 20 à la page suivante) :

Graphique 19: Proportion d'enquêtés à avoir complètement suivi l'encadrement pratique en entreprise



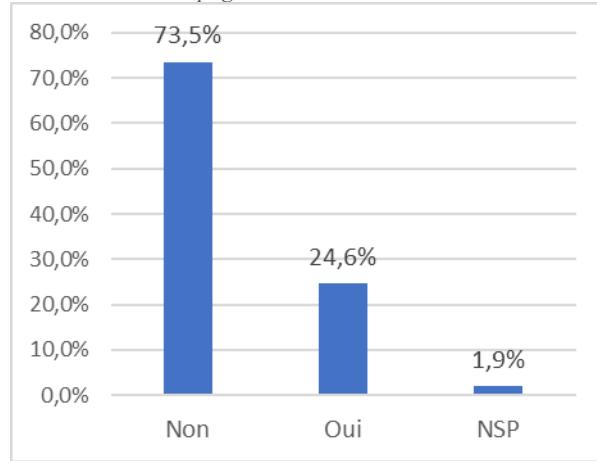
Graphique 20: Proportion d'enquêtés à avoir bien compris ce qui a été montré en entreprise



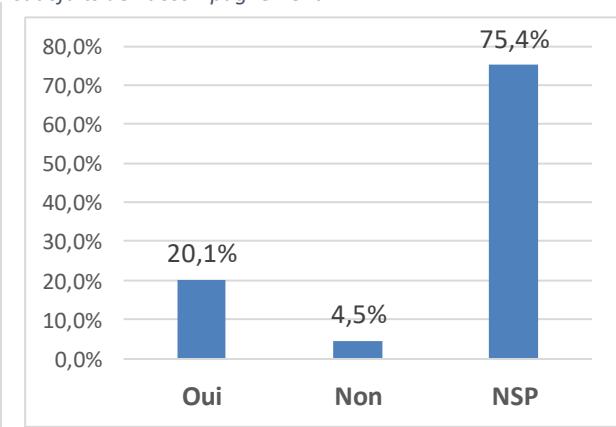
Source : enquête CEFCOD, février 2023

Il existe, toutefois, des aspects des interventions du Programme qui n'ont pas été correctement mis en œuvre. Il s'agit des activités d'accompagnement à l'insertion. C'est ainsi qu'à la question de savoir est-ce qu'ils ont bénéficié d'activités d'accompagnement à l'insertion, on a moins d'un enquêté sur 5 (24,6%) qui a répondu par l'affirmative. En effet, il n'y a que quelques-uns qui ont bénéficié de subventions en espèce, de subventions en matériels ou les deux à la fois. La conséquence est qu'il n'y a qu'un enquêté sur 5 (20,1%) qui a dit être satisfait de l'accompagnement (cf. graphiques 21 et 22 ci-dessous) :

Graphique 21: Proportion des enquêtés à avoir bénéficié d'activités d'accompagnement à l'insertion



Graphique 22: Proportion d'enquêtés à avoir déclaré être satisfaits de l'accompagnement



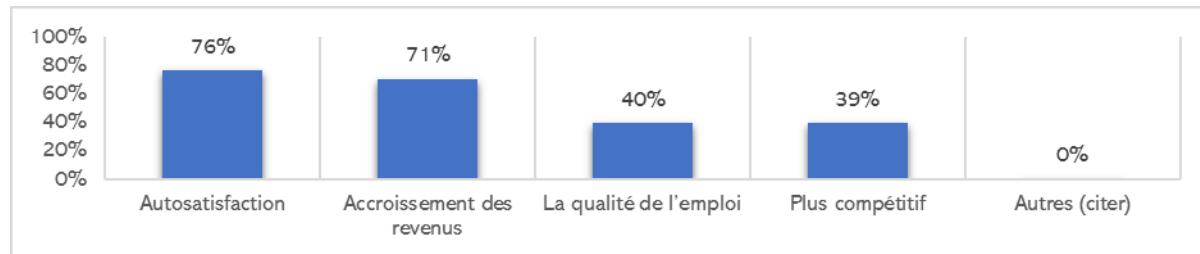
Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2.1.5.5. Effets observés sur les bénéficiaires : impact socioprofessionnel et socioéconomique

L'impact sur l'ensemble de ceux qui ont obtenu un nouvel emploi / démarrage d'une nouvelle activité ou sont retournés à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme est significatif. On a 76% soit plus du tiers (1/3) d'entre eux qui sont satisfaits. Ceux qui ont connu un accroissement de leurs revenus ou amélioré la qualité de leur emploi sont estimés

respectivement à 71% et 40% contre 39% qui estiment qu'ils sont devenus plus compétitifs (cf. graphique 23) :

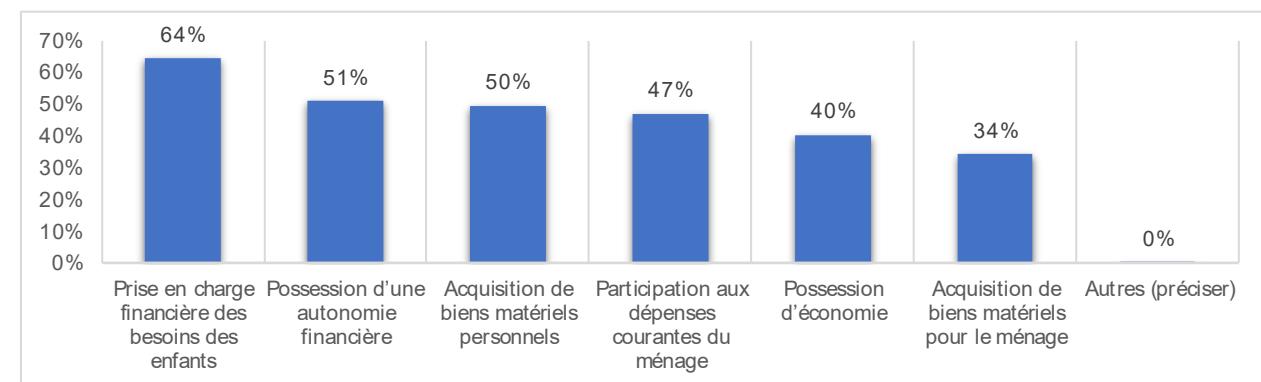
Graphique 23: impacts du métier exercé



Source : enquête CEFCOD, février 2023

On peut également noter que ceux qui ont obtenu un nouvel emploi / démarrage d'une nouvelle activité ou sont retournés à l'activité initiale reconnaissent avoir réussi à améliorer leur statut économique. Ils ont réussi à prendre en charge financièrement les besoins de leurs enfants (64%), acquis une certaine autonomie financière (51%), d'autres disent avoir acquis des biens matériels (50%) ou participent aux dépenses courantes du ménage (47%) (cf. graphique 24) :

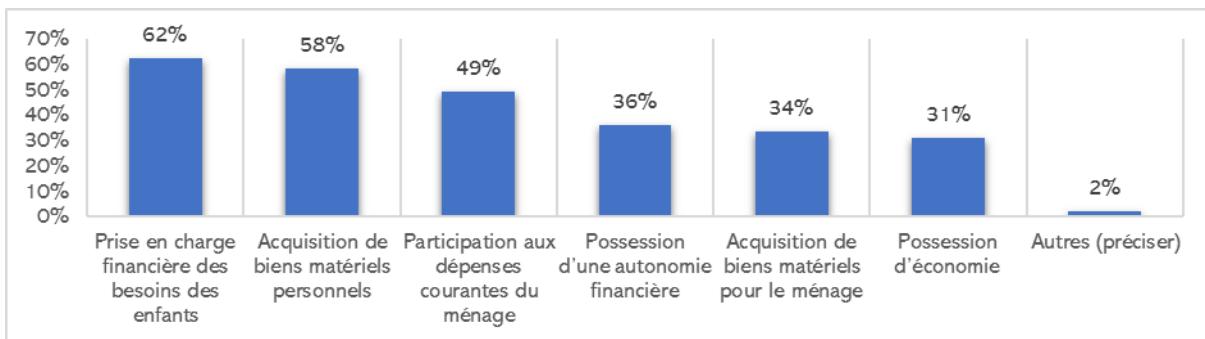
Graphique 24: impacts du métier exercé



Source : enquête CEFCOD, février 2023

L'impact peut être enfin appréhendé à travers les dépenses que l'ensemble de ceux qui ont obtenu un nouvel emploi / d'une nouvelle activité ou sont retournés à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme ont effectué. Ils ont dépensé ou réussi à faire face à des dépenses notamment pour la prise en charge financière des besoins des enfants (62%), l'acquisition de biens matériels personnels (58%), la participation aux dépenses courantes du ménage (49%). Le graphique ci-dessous donne des détails sur les dépenses auxquelles ceux qui ont obtenu un nouvel emploi / démarrage d'une nouvelle activité ou sont retournés à l'activité initiale d'avant le démarrage du programme ont pu faire face (cf. graphique 25 à la page suivante) :

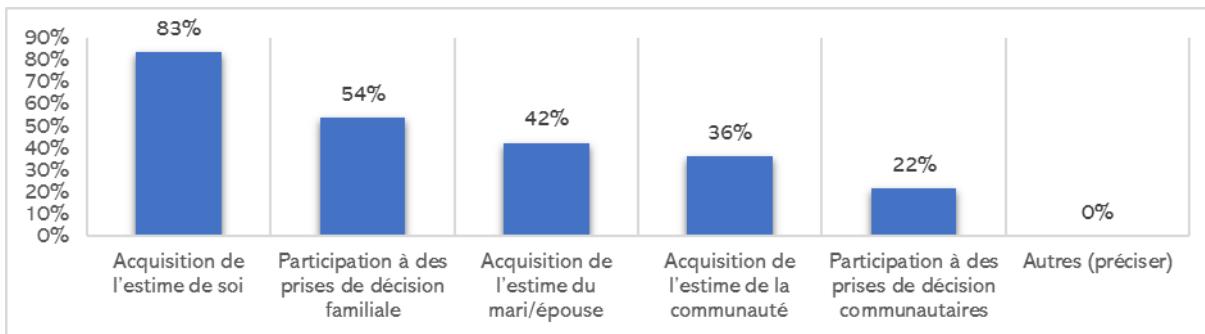
Graphique 25: dépenses réalisées grâce aux revenus



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Mieux, les revenus du travail leur ont permis d'améliorer leur image/statut social et celle de leur ménage à travers l'acquisition de l'estime de soi (83%), la participation aux prises de décision concernant la famille (54%) ou l'acquisition de l'estime du mari/épouse (42%). Le graphique 26 donne des détails.

Graphique 26: impacts des revenus du travail sur l'image/statut social des apprenants



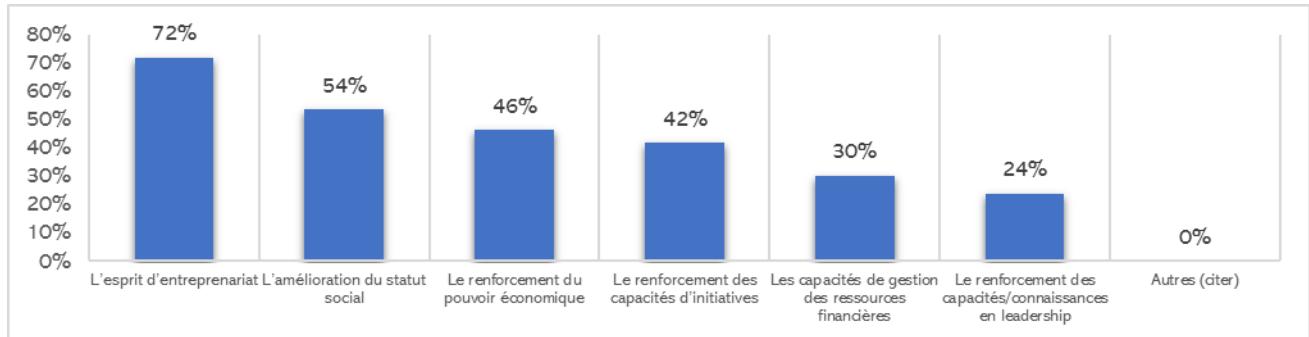
Source : enquête CEFCOD, février 2023

Quant à l'impact produit par le métier/travail sur les personnes formées, c'est la culture d'esprit d'entreprenariat qui vient en tête (72%) suivie de l'amélioration du statut social (54%), du renforcement du pouvoir économique (46%) et enfin du renforcement des capacités d'initiatives (42%) (cf. graphique 23).

Il faut noter qu'en plus des interventions pour l'insertion des jeunes et afin de stimuler l'esprit entrepreneurial, le Programme a organisé des tribunes jeunesse pour permettre aux jeunes formés d'apprendre des "succes stories" membres du Patronat Burkinabè. L'objectif était de rapprocher les chefs d'entreprise des jeunes en vue d'un partage d'expériences sur leur parcours entrepreneurial. Les activités en matière de tribune jeunesse ont été réalisées dans les six régions d'intervention du Programme. Ce sont huit (08) tribunes jeunesse qui ont été organisées en vue d'améliorer la culture entrepreneuriale des jeunes et faciliter leur insertion professionnelle. Ce sont près de 4 000 bénéficiaires qui ont eu l'opportunité d'échanges directs avec des personnalités membres du patronat burkinabè sur leurs expériences de vie d'entrepreneurs. Les thèmes abordés sont centrés sur la création et le management d'entreprises, l'accès au crédit au niveau des institutions de micro finances et les fonds nationaux afin de leur présenter les produits et les opportunités de financement des projets structurants des jeunes qui existent, les opportunités de diversification des métiers et des

activités au sein d'une même entreprises ou unités de production. (cf. graphique 27 ci-dessous) :

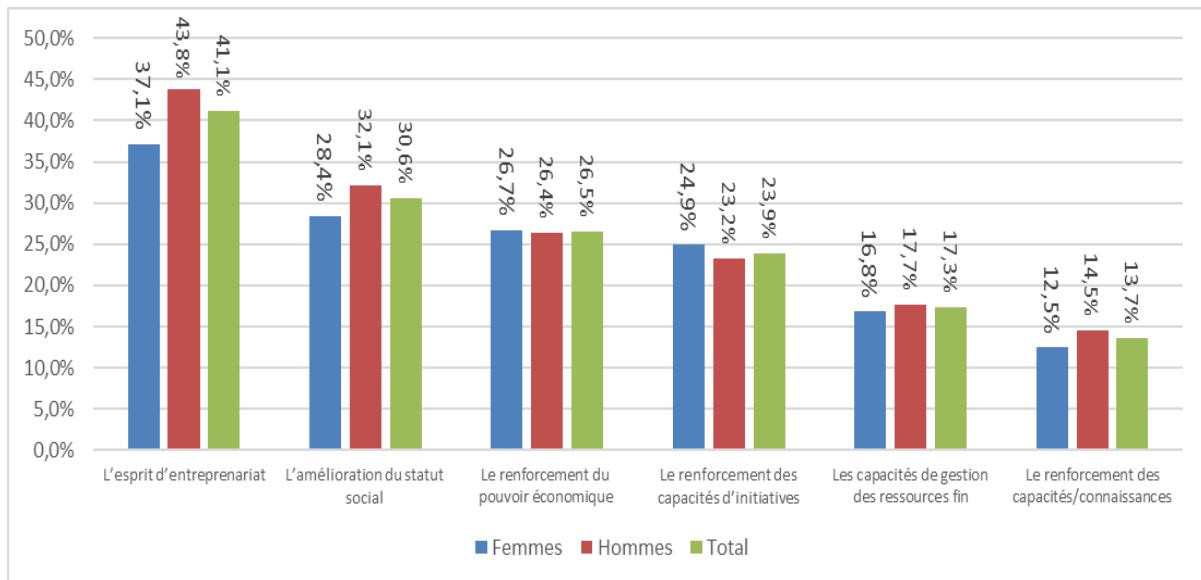
Graphique 27: impact produit par le métier/travail



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Une analyse désaggrégée selon le sexe indique que le métier/travail exercé a contribué à développer l'esprit d'entreprenariat beaucoup plus chez les hommes que chez les femmes ainsi que l'amélioration du statut social. Ce sont toutefois à des proportions presque identiques le renforcement du pouvoir économique, le renforcement des capacités d'initiatives, les capacités de gestion des ressources financières et le renforcement des capacités/connaissances ont été observées aussi bien chez les femmes que chez les hommes (cf. graphique 28 ci-dessous) :

Graphique 28 : impact produit par le métier/travail selon le sexe



Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2.1.6. La durabilité

La durabilité d'un projet/programme est appréhendée à travers les possibilités offertes audit projet/programme de perdurer ou d'exister sur de longues années sans l'appui technique et financier du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

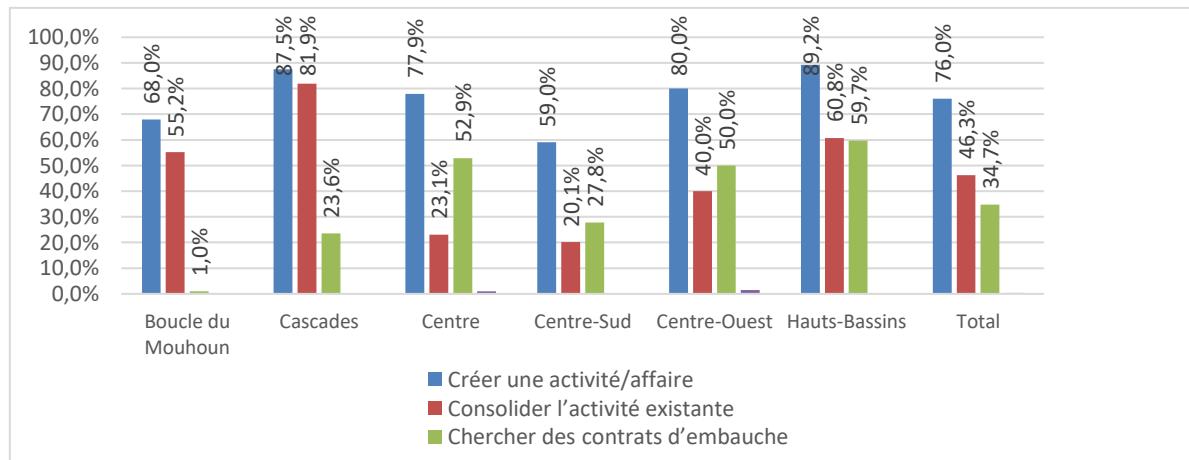
L'analyse de la durabilité/pérennité vise à apprécier la possibilité que les actions ayant produit des résultats survivent après la fin du Programme. C'est également chercher à savoir si des mécanismes ont été mis en place pour que les effets/impacts soient viables ou que les actions initiées soient reproductibles, réplifiables y compris avec des possibilités de généralisation. Le montage institutionnel du PAFPA basé sur la CNPB et l'approche 'faire faire' adoptée par le programme sont des sources de durabilité en sens que la CNPB et les entreprises pourront poursuivre au moins en partie les activités de renforcement des capacités après la clôture du programme. On peut noter qu'il y a les prémisses d'une durabilité pour tous ceux qui ont réussi à s'insérer sur le plan professionnel et/ou s'auto-employer. Ils ont réussi à renforcer ou à acquérir une certaine autonomie financière, à améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants, à contribuer aux charges familiales d'alimentation, d'habillement et de santé. Ils sont également parvenus à réinvestir les bénéfices des revenus dans l'éducation des enfants à travers la contribution au paiement des frais de scolarité, l'achat des fournitures scolaires et de vêtements, etc. Ces derniers ont reçu des formations qui leur ont ouvert l'esprit, changé leur mentalité faisant d'eux un maillon important pour la défense des valeurs de l'éducation pour tous. La question va être appréhendée à plusieurs niveaux :

- **au niveau de la Coopération suisse, de Helvetas, la structure de backstopping et du CNPB:** si le Programme était reconduit et afin d'assurer la durabilité des services, ce sera l'occasion pour les parties sus-citées de renforcer les acquis et travailler à trouver des solutions aux problèmes rencontrés au cours de la mise en œuvre de la présente phase de mise en œuvre du Programme. Un accent particulier pourra être mis, entre autres, sur les aspects ci-dessous :
 - ✓ le processus d'organisation de la formation professionnelle ;
 - ✓ la sélection des Organisations professionnelles et les porteurs des projets de formation, ainsi que des CFP et des EF,
 - ✓ les contours du dispositif de formation professionnelle par apprentissage de type dual ;
 - ✓ les conditions de mise en œuvre de la formation professionnelle duale ;
 - ✓ la meilleure formule d'implication des collectivités territoriales.
- **au niveau des structures déconcentrées de l'Etat et des collectivité territoriales :** elles ont vu leurs capacités renforcées dans le cadre du PAFPA dual. Si le Programme était reconduit, elles pourront utiliser les acquis des formations pour la mise en œuvre du prochain programme. Comme la stratégie d'intervention du Programme est le "faire faire", elles seront placées au cœur de la mise en œuvre des activités aussi bien de recrutement, de suivi-évaluation des actions de formation y compris l'encadrement et le suivi des projets d'insertion des jeunes dans les différents domaines de formation.

Les collectivités territoriales (communes et régions) veilleront à s'assumer en tant que maîtres d'ouvrage des domaines/services transférés. Les difficultés qui ont été rencontrées concernent l'insuffisance de leur implication dans la mise en œuvre du Programme. En effet, quand on considère les services clés du MSJE qui ont été rencontrées, ils disent avoir été intégrés au cas par cas au cours de la mise en œuvre du Programme. Quand ce n'est pas au développement des ressources formatives et d'insertion (DGFP), c'est l'appui à la certification (SP/CNC), c'est aux rencontres du CTSO et aux rencontres-bilan et de plaidoyer (DGESS et certains services clés du MSJE rencontrés) ;

- **au niveau des apprenants :** le Programme s'étant positionné comme une structure d'appui et non une structure d'exécution. Cela a permis d'atteindre les objectifs de renforcement des capacités d'intervention des apprenants. Pour la durabilité des actions du Programme, les apprenants ont répondu à la question qui leur a été posée de savoir comment ils comptent utiliser les acquis du programme. Sans ambiguïté, ils ont dit qu'ils vont créer une activité/affaire (77%), consolider l'activité existante (47%) ou chercher des contrats d'embauche (35%). Le détail des réponses est consigné dans le graphique 29.

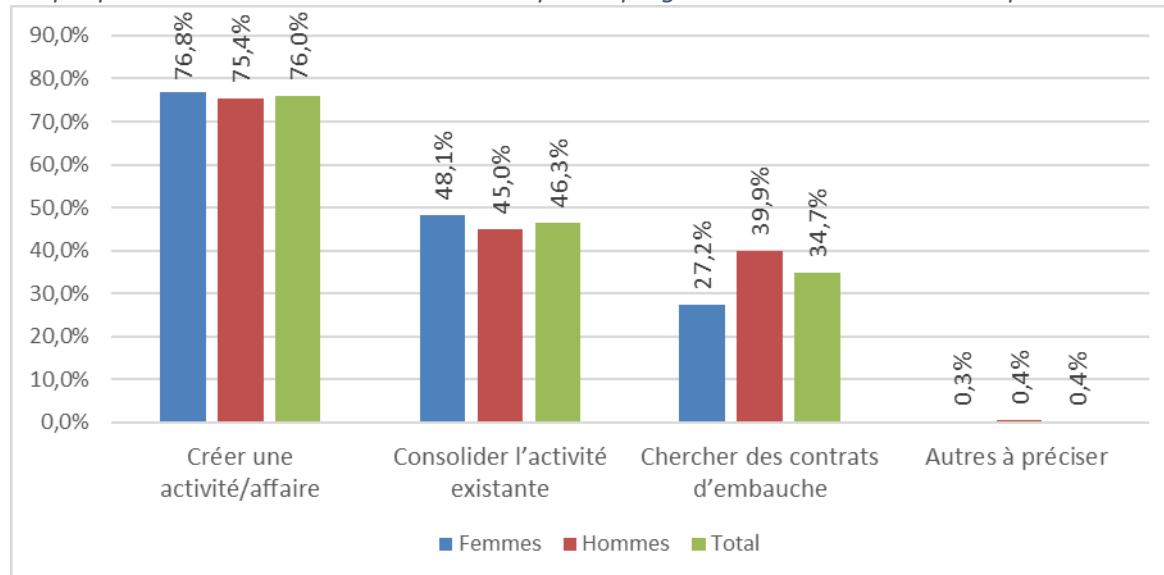
Graphique 29: domaines d'utilisation des acquis du programme



Source : enquête CEFCOD, février 2023

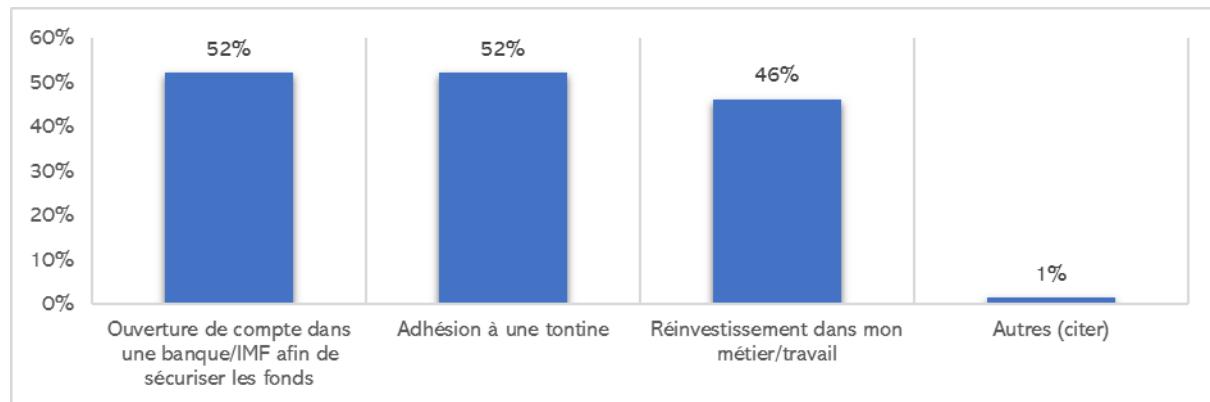
Une analyse² désagrégée des domaines d'utilisation des acquis du programme selon le sexe de l'enquêté indique que les femmes sont les plus nombreuses à vouloir créer une activité/affaire ou consolider l'activité existante contrairement aux hommes (cf. graphique 30 à la page suivante) :

Graphique 30: domaines d'utilisation des acquis du programme selon le sexe des enquêtés



Ensuite, comme la mise en œuvre du Programme leur a permis d'avoir des emplois et par conséquent des revenus, ils ont pensé, pour la durabilité des actions, à des stratégies de sécurisation des revenus issus de leur travail. Ils pensent à l'ouverture de compte dans une banque/IMF afin de sécuriser les revenus/fonds (52%), l'adhésion à une tontine (52%), le réinvestissement dans un métier/travail (46%). Le graphique 31 donne plus de détails.

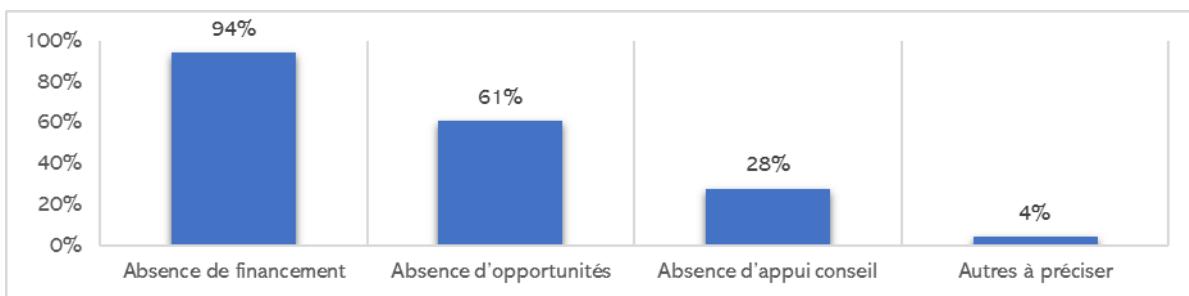
Graphique 31: stratégies mises en place pour la sécurisation des revenus



Source : enquête CEFCOD, février 2023

Mieux, ils sont plus de 94,12% à anticiper sur les dispositifs à mettre en place afin de trouver des solutions aux difficultés qui pourraient mettre à mal la mise en œuvre de façon durable les actions de pérennisation des acquis du Programme. Ce sont l'absence de financement (94%), l'absence d'opportunités (61%) ou l'absence d'appui conseil (28%). Le détail des solutions aux difficultés qui pourraient hypothéquer la durabilité des actions du Programme figurent dans le graphique 32.

Graphique 32: obstacles aux perspectives



Source : enquête CEFCOD, février 2023

3.2.2. Analyse des acquis

Les acquis sont considérés, à notre avis, comme des forces. Ainsi, nous avons identifié trois types d'acquis dont des acquis d'ordre général, des acquis au niveau central et déconcentré et enfin des acquis au niveau de la base, c'est-à-dire au niveau des apprenants.

3.2.2.1. Les acquis d'ordre général

Les acquis d'ordre général que nous pouvons retenir sont :

- le nombre important de jeunes formés (9 009 sur 8000 soit 112,6% de l'objectif du Programme pour la période 2018-2022 qui ont eu leurs capacités renforcées en matière de formation professionnelle et d'insertion professionnelle) ;
- la disponibilité des autorités politiques et administratives au plus haut niveau à accompagner la mise en œuvre du Programme comme en témoignent leur implication et leur participation à la mise en œuvre des activités conformément au cahier des charges ;
- le PAFPA dual en lui-même est une bonne pratique en matière de mobilisation sociale en faveur de la formation professionnelle ;
- la reconnaissance du Programme par l'ensemble des acteurs, notamment le Gouvernement et les collectivités territoriales comme étant une initiative pertinente pour répondre aux défis de la mobilisation sociale pour l'éducation pour tous, la formation et l'insertion professionnelle ;
- le Programme a servi de catalyseur au renforcement du statut social et économique des jeunes apprenants ;
- l'éducation de base et la formation professionnelle permettent de renforcer les capacités et les compétences des apprenants en gestion, ce qui facilite la mise en œuvre réussie des projets d'insertion.

3.2.2.2. Les acquis au niveau central et déconcentré

- l'existence de cadres de concertation et de comité de revue pour le suivi de la mise en œuvre du Programme ;
- l'existence d'une masse critique de cadres des services déconcentrés de l'Etat, de leaders d'opinions, d'autorités communales formés et capables d'assurer la réPLICATION et la généralisation des actions du Programme ;
- l'existence d'un objectif commun et partagé de maîtrise aux fins de généralisation des actions initiées et promues par le Programme pour la promotion de l'autonomie des jeunes hommes et femmes ;
- le Programme est venu rappeler aux collectivités territoriales leurs rôles en tant que maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre des domaines/services transférés ;
- les soutiens multiples apportés au Programme comme l'appui conseil, la motivation des apprenants, l'appui technique et l'orientation, l'appui pour la gestion de l'argent, l'appui financier, le soutien moral, l'appui logistique (don de kits).

3.2.2.3. Les acquis au niveau des apprenants

- l'engouement, la mobilisation et l'implication des apprenants dans le processus de recrutement et leur assiduité aux cours théoriques et pratiques dans les centres et autres ateliers de formation ;
- le réinvestissement des revenus de ceux qui ont obtenu un emploi dans l'accroissement de leurs revenus, pour améliorer la qualité de leur emploi, dans l'ouverture de compte dans une banque/IMF afin de sécuriser les revenus/fonds, dans l'adhésion à une tontine ou le réinvestissement dans un métier.

3.2.3. Analyse des défis

Deux défis ont été relevés et constituent, à notre avis, des éléments de réflexion pour l'avenir à donner au PAFPA dual, notamment les conditions de sa généralisation. Ce sont des défis qui méritent d'être revus, corrigés et améliorés. Il s'agit (1) de la situation de l'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes formés et (2) de la place et du rôle que doivent jouer les collectivités territoriales dans le prochain Programme.

► L'insertion professionnelle des jeunes

La population burkinabè est à majorité jeune. Les données de l'INSD (2019) indiquent que la population jeune représente plus de 50% de la population totale et ce sont eux que le chômage touche en majorité. En effet, des échanges avec les responsables de la Direction Générale de la Formation Professionnelle, il ressort que plus de 12 000 jeunes demandeurs d'emplois sortent chaque année des universités et des grandes écoles sans trouver un emploi qui leur permette de vivre dignement. Les principales difficultés rencontrées en matière d'insertion professionnelle des jeunes sont liées à la création, chaque année, d'un nombre limité d'emplois, qu'il s'agisse du privé ou du public. A une des rencontres avec l'UGP, il nous a été

rappelé qu'au cours de l'année 2022, ce sont 2 106 962 candidatures aux concours de la Fonction publique qui ont été enregistrées pour 6 069 postes à pourvoir, ce qui donne un taux de 0,24% de jeunes qui auront la chance d'être recrutés. Et de poser la question somme toute légitime mais sans réponse, en tout cas, pour l'instant *où iront tout le reste de ces jeunes ?* puisque la situation de précarité de l'emploi chez les jeunes est de plus en plus exacerbée avec le contexte sécuritaire qui entraîne, chaque jour, des déplacements de populations à la recherche d'espaces sécurisés. Pour le cas particulier de la femme et de la jeune fille, il y a une forte disparité selon le sexe (Enquête nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel, ENESI-2015). Le taux de chômage au sens large selon le genre montre que 3% des hommes sont au chômage contre 4,9% des femmes soit un écart de 1,9 points et cet écart atteint 6,6 points en milieu urbain. Dans le document d'analyse approfondie des données d'enquêtes sur genre et pauvreté au Burkina Faso (INSD, 2017), il ressort que le chômage est plus prononcé parmi les femmes que parmi les hommes âgés d'au moins 15 ans (5,6% contre 3,1%). Le défi pour le prochain Programme sera de contribuer à réduire cet écart et établir la parité si possible. C'est très ambitieux mais pas impossible.

➔ **le renforcement de l'implication des collectivités territoriales au programme**

Les collectivités territoriales (communes et régions) constituent un des maillons importants dans la mise en œuvre des actions de formation professionnelle. Rappelons que c'est depuis 1995 que le Burkina Faso a opté pour la décentralisation afin de consacrer le droit aux collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres en vue de promouvoir le développement. Une loi a été prise dans ce sens. C'est la Loi N° 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales. La prise de cette loi et son adoption en 2004 a ouvert une nouvelle ère où l'Etat a décidé de partager ses responsabilités avec les collectivités territoriales. L'Etat a transféré un bloc de onze (11) compétences aux collectivités territoriales l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et l'alphabétisation, Dans le cadre du PAFPA dual, elles ont été chargées de mettre en place des commissions de recrutement des apprenants mais surtout assurer le suivi des actions de formation et faciliter l'installation des jeunes et des femmes par rapport au foncier pour l'exercice du métier.

3.2.4. Les leçons apprises

Les principales leçons apprises, au terme de l'évaluation finale du PAFPA, que nous pouvons retenir sont les suivantes :

➤ **l'approche dualiste constitue un puissant levier pour l'amélioration de la formation et l'insertion professionnelle des jeunes :** les entretiens avec les responsables au niveau du Ministère et ses services clés en charge de l'éducation et l'insertion professionnelle, des collectivités territoriales, des porteurs de projet ont permis de se convaincre que les formations en entreprise permettent de mobiliser les professionnels pour participer à la formation et à l'encadrement des apprenants. Elle permet aussi d'adapter le contenu de la

formation à l'environnement économique et social des différents métiers tels qu'exercés en entreprise et de favoriser ainsi l'insertion des apprenants ;

- ❖ **l'approche de partenariat public privé (PPP) est faisable en matière d'éducation et de formation professionnelle :** la vision du CNPB est de contribuer à l'instauration au Burkina Faso et dans la sous-région d'un environnement plus favorable à l'expansion du secteur privé en vue de promouvoir le développement économique et social d'une part, assurer le leadership du secteur privé dans la mise en œuvre des politiques et stratégies dédiées à l'éducation, l'emploi et la formation. Il déjà mis en œuvre des projets/programmes dont le projet de Renforcer l'Insertion Professionnelle par des Apprentissages de Qualité (RIPAQUE) entre 2020-2022. Le projet susnommé est une initiative du Programme des Activités pour les Employeurs du Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (CIFOIT) et du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB). Financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Archipelago, l'objectif était de mieux accorder l'offre, c'est-à-dire les compétences disponibles sur le marché du travail, et la demande de travail, générée par le secteur local et la croissance économique et productive, dans le secteur des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) de la zone urbaine et périurbaine de Ouagadougou, par le biais du développement d'apprentissages de qualité. La mise en œuvre du projet a permis au CNPB de capitaliser sur les avantages de l'apprentissage pour les entreprises en bâtiments et Travaux publics (BTP) et d'identifier cinq (05) avantages de l'apprentissage de qualité pour les employeurs : elle (1) augmente la productivité des entreprises, (2) accélère la capacité d'innovation des entreprises, (3) réduit l'inadéquation des compétences, (4) représentent une valeur ajoutée pour l'entreprise et enfin (5) les apprentissages promeuvent une croissance durable pour les entreprises. Le PAFPA dual semble être la version améliorée du projet RIPAQUE puisqu'au-delà du renforcement de l'insertion professionnelle par des apprentissages de qualité dans les BTP seulement, le PAFPA s'intéresse à l'insertion professionnelle quel que soit le domaine de formation considéré pour peu qu'une attention particulière soit accordée à la mise en place de dispositifs qui privilégient la formation pratique dans les entreprises avec une formation théorique complémentaire dans un centre de formation. C'est dans cette perspective que la Coopération suisse et le Conseil National du Patronat ont expérimenté le PAFPA dual. Quoique des difficultés aient été rencontrées, le Programme a été mis en œuvre et des résultats quantitatifs et qualitatifs significatifs fort appréciables ont été engrangés.
- ❖ **la mise en œuvre de l'approche duale permet une amélioration du statut économique et social ainsi que le bien-être familial des apprenants :** les formations ont permis l'insertion professionnelle permettant à un nombre important de jeunes de renforcer et d'acquérir une certaine autonomie financière, d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants, de contribuer aux charges familiales d'alimentation, d'habillement et de santé. Elles sont également parvenues à réinvestir les bénéfices des revenus dans l'éducation des enfants à travers la contribution au paiement des frais de scolarité, l'achat des fournitures scolaires et de vêtements, etc. Les apprenants, à travers les formations ont acquis des compétences qui étaient jusque-là hors de leur portée. Les formations ont enfin

permis d'ouvrir l'esprit des apprenants, ont changé leur mentalité faisant des apprenants l'un des maillons les plus engagés dans la défense des valeurs de l'éducation pour tous.

- ☞ **le PAFPA dual, à travers la formation professionnelle, tient lieu d'école pour les jeunes** : dans la mise en œuvre du PAFPA, les rencontres d'échanges entre les jeunes ont constitué des occasions pour eux de se côtoyer, de se connaître, d'acquérir des connaissances ou de développer des aptitudes comme l'esprit d'entreprenariat, le développement des compétences de vie ainsi que la volonté de s'investir dans les études afin de réussir leur vie ;
- ☞ **le PAFPA dual, à travers la formation professionnelle, a permis un gain voire un regain des apprenants surtout les femmes en dignité et en respect vis-à-vis des enfants, de leur entourage.** Ce sont le gain de dignité et de respect vis-à-vis des époux/épouses, vis-à-vis des enfants, de l'entourage.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

Nous pouvons retenir, au terme de la mission d'évaluation finale du PAFPA dual, que pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître qui a été réalisé par le CNPB en témoignent les certitudes ci-après que nous avons pu mettre en évidence :

- ➡ de façon générale, la formation professionnelle de type dual est unanimement appréciée et reconnue comme l'un des moyens les plus sûrs de renforcement et de développement des capacités, les compétences et des habiletés professionnelles chez les personnes formées. Les aspects importants à retenir est qu'elle se fait en un temps record de quelques semaines et met les apprenants en situation réelle d'apprentissage avec 80% du temps dans les entreprises de production. Le Programme est en adéquation avec les besoins et les réalités du pays. Cette adaptation peut être appréhendée dans les politiques et stratégies aussi bien au plan international, régional et national en matière d'éducation et de formation professionnelle, en matière d'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous ;
- ➡ les apprenants ont bien apprécié la démarche du PAFPA dual qui a consisté à approcher le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de Certification (SP/CNC) pour la certification des bénéficiaires inscrits en vue d'attester les parcours de formations par la certification des bénéficiaires inscrits. Ils reconnaissant également que la qualité des produits et des services fournis par les apprenants est tributaire de la qualité de la formation reçue. En effet, grâce à la qualité des formations dispensées, cela offre des opportunités d'emplois aux jeunes et par conséquent leur intégration dans le tissu social et économique ainsi que leur insertion dans les économies locales ;
- ➡ le PAFPA dual a été un programme efficace car les principaux objectifs et résultats attendus ont été largement atteints. Toutefois, l'efficacité du Programme est relative parce que des indicateurs n'ont pas été atteints. C'est le cas du nombre de femmes formées, de leur insertion professionnelle et de la dotation des jeunes formés en kits ;
- ➡ les entreprises formatrices qui n'avaient pas encore intégré la culture de la formation duale ont appris à considérer et à traiter les apprenants comme des ouvriers non qualifiés pour lesquels il est important d'investir dans leurs formations avant de pouvoir récolter les bénéfices au moment où les apprentis deviendront des ouvriers qualifiés ;
- ➡ sur le plan de l'efficience, le retard accusé dans la mise en œuvre opérationnelle du Programme, bien que cela ait entraîné des retards dans la réalisation des formations puis l'appui à l'insertion professionnelle ainsi que le respect du cahier des charges signé avec les collectivités territoriales, les principaux objectifs et résultats attendus ont été atteints voire dépassés. Toutefois, l'efficience n'a pas été effective au niveau du nombre de

femmes qui devaient être formées, de leur insertion professionnelle et de la dotation des jeunes formés en kits d'installation ;

- ▶ en termes d'impacts, le Programme a permis des changements quantitatifs et qualitatifs au plan économique et social chez les jeunes avec un engagement plus fort dans la prise en charge financière des besoins du ménage, l'acquisition de biens matériels, la participation aux dépenses courantes du ménage, l'ouverture de comptes dans les banques/IMF, l'adhésion à des tontines, le réinvestissement dans des métiers. On note également un début d'esprit d'entreprenariat chez les jeunes formés ;
- ▶ pour ce qui est de la durabilité, le montage institutionnel du PAFPA basé sur la CNPB et l'approche « *faire faire* » sont des sources de durabilité. En outre, on peut noter qu'il y a les prémisses d'une durabilité pour celles et ceux qui sont en situation d'emplois. Ils ont, en effet, réussi à renforcer ou acquérir une certaine autonomie financière, leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs enfants, à contribuer aux charges familiales d'alimentation, d'habillement et de santé. Elles sont également parvenues à réinvestir les bénéfices des revenus dans l'éducation des enfants à travers la contribution au paiement des frais de scolarité, l'achat des fournitures scolaires et de vêtements, etc. Ces derniers ont reçu des formations qui leur ont *ouvert l'esprit*, changé leur mentalité faisant d'eux un maillon important pour la défense des valeurs de l'éducation pour tous.

Il reste, pour tous ceux qui n'ont pas réussi, en tout cas pour l'instant, leur insertion professionnelle, du travail à faire. Cela est valable aussi bien au niveau des jeunes formés que des structures déconcentrées de l'Etat et des collectivités territoriales. Les dernières citées afin de faire de la stratégie du "faire faire" une réalité, pour placer la question de l'emploi des jeunes au cœur de la mise en œuvre de leurs programmes régionaux et communaux de développement et pour les apprenants afin de réussir leur insertion professionnelle.

En dépit des défis et limites relevés au niveau de la mise en œuvre du PAFPA, les éléments de réflexion que nous pouvons fournir pour l'avenir à donner au Programme sont le renforcement des actions d'insertion professionnelle des jeunes et la révision du positionnement des collectivités territoriales afin qu'elles puissent occuper la place qui leur revient dans la mise en œuvre du Programme. En somme, le PAFPA-dual fait partie des priorités de l'État et des acteurs du privé et constitue une innovation en matière de formation et d'insertion professionnelle des jeunes. Il ressort de l'évaluation finale du Programme qu'il a contribué avec le privé à faire de la formation et l'insertion professionnelle à travers l'approche dual une réalité. C'est une première au Burkina Faso, l'appui aux réformes que le Programme a apporté à l'opérationnalisation du Partenariat Public-Privé (PPP) en matière d'éducation et de formation et d'insertion professionnelle. Même si les actions de formation ont connu des fortunes diverses d'une région à une autre, l'essentiel est que le Programme a atteint ses objectifs surtout quantitatifs en dépit du démarrage tardif des activités.

Recommendations

L'objectif de l'évaluation finale était de fournir des éléments de réflexion pour l'avenir à donner au Programme. La mission d'évaluation a permis d'identifier lesdits éléments formulés sous formes de recommandations à l'endroit :

❖ du CNPB

- ➡ réaliser un travail de plaidoyer et de lobbying afin que le gouvernement accepte et accompagne la reconduction du Programme et son extension à l'ensemble de toutes les régions du Burkina Faso,
- ➡ la formulation et la mise en œuvre d'une seconde phase du PAFPA Dual compte tenu des résultats exceptionnellement bons obtenus et de la nécessité de renforcer et d'étendre les acquis de la phase objet de la présente évaluation finale ;
- ➡ la consolidation des acquis du Programme notamment la question de la mobilisation sociale pour l'éducation et la formation professionnelle : l'une des stratégies pour y arriver est la relecture du cahier des charges en insistant sur les rôles que doivent jouer les parties prenantes. L'un des aspects sur lequel on pourra insister est la question du recrutement des apprenants en associant les collectivités territoriales à toutes les étapes du processus de recrutement des porteurs de projets ainsi que des entreprises formatrices ;
- ➡ revoir afin d'améliorer le dispositif actuel d'appui à l'insertion professionnelle en faisant des entreprises, les acteurs capables et les plus à même de former et d'assurer l'insertion professionnelles des apprenants ;
- ➡ prévoir une composante "dotation des jeunes formés en fonds d'installation", ce qui facilitera la création d'entreprises et/ou le renforcement des fonds de roulement,
- ➡ le renforcement du rôle des collectivités territoriales dans le suivi-évaluation des formations, et en faisant en sorte à ce que les services techniques (agriculture, élevage, environnement, formation professionnelle) soient mis à contribution dans le cadre de la mise en œuvre des actions dans les différentes communes ;
- ➡ il est important, si le programme est reconduit, de mettre en place une stratégie et des critères de recrutement qui facilite la discrimination positive afin d'améliorer l'accès des femmes à la formation professionnelle et à l'insertion parce que n'ayant pas été avantageées lors de la mise en œuvre de la présente phase du Programme ;
- ➡ mettre l'appropriation par les parties prenantes de l'approche duale de formation et d'insertion professionnelle au cœur du prochain Programme ;
- ➡ poursuivre le dialogue et les négociations avec le gouvernement pour une affectation de tout partie de la TPA à la formation professionnelle et l'apprentissage.

❖ de l'Etat

- ➡ il pourra être envisagé la prise d'un acte d'orientation afin d'engager les structures de formation professionnelles installées sur l'ensemble du territoire sur la voie du concept de formation duale qui met l'accent sur les dispositifs de formation alliant théorie et pratique ;
- ➡ veiller à mettre en place un système intégré de certification des formations afin de faciliter la reconnaissance des titres et autres attestions délivrés par les autorités compétentes du pays,

Bibliographie

Documents produits pour le compte du PAFPA

CNPB, MJPEJ (2019) : Protocole d'accord entre le CNPB et le MJPEJ pour la mise en œuvre du PAFPA

DFAE (2018) : Contrat entre la Confédération Suisse et le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) concernant l'octroi d'une contribution au projet ou aux activités du PAFPA

PAFPA (2018) : Document du Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage Approche duale adaptée au Burkina Faso

PAFPA (2019) : Etude diagnostique des ressources formatives du programme d'appui à la formation professionnelle et l'apprentissage de type Dual adapte au Burkina Faso

PAFPA (2019) : Manuel de procédures

PAFPA (2019) : Manuel de suivi-évaluation

PAFPA (2020) : Rapport d'audit financier et comptable -1 er novembre 2018 au 31 décembre 2019 ;

PAFPA (2020) : Rapport d'exécution financière du 1er novembre 2018 au 31 décembre 2019 du programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA)

PAFPA (2020) : Rapport opérationnel d'exécution du programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA) période : 1er novembre 2018 au 31 décembre 2019

PAFPA (2021) : Rapport d'audit financier et comptable-1^{er} janvier au 31 décembre 2020

PAFPA (2021) : Rapport d'exécution financière du 1er janvier au 30 juin 2021du programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA)

PAFPA (2021) : Rapport opérationnel d'exécution du programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA) période : 1er janvier au 31 décembre 2020

PAFPA (2022) : Rapport 2021 et 2022 du PAFPA

PAFPA (2021) : Rapport de l'évaluation à mi-parcours du PAFPA Dual, Octobre 2021

PAFPA (2023) : Document de plaidoyer du PAFPA Dual, avril 2023

Documents de politique et de stratégie

Burkina Faso (2015) : Plan National de Développement Economique et Social 2015-2020 (PNDES I)

Burkina Faso (2021) : Etude prospective "Education et formation" à l'horizon 2050

Burkina Faso (2021) : Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II)

Burkina Faso : Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP) 2008

Burkina Faso : Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP)

Burkina Faso : Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) à l'horizon 2050

Burkina Faso : Programme conjoint d'amélioration du système de formation professionnelle (PCASF, 2014-2016

Burkina Faso : Appui à la Politique sectorielle (APOSE) de l'EFTP

Burkina Faso : Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP) 2012-2016

Burkina Faso : Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle, 2014,

Burkina Faso : Vision prospective de la décentralisation (VPD) au Burkina Faso à l'horizon 2040

CNPPS (2003) : Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025

UA (2015) : Agenda 2063 de l'Union africaine, avril 2015

Thèses, mémoires, articles, etc.

Mathias Kyélém (2009) : La réforme du système éducatif et la démocratisation de l'éducation au Burkina Faso

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan de la mise en œuvre du cadre programmatique

Objectifs d'intervention	Stratégie	Indicateurs	Prévisions	Etat de réalisation		Commentaires
				Réalisé	Non réalisé	
Les jeunes hommes et femmes accèdent à des formations qualifiantes leur permettant de disposer de connaissances et de compétences pour exercer leurs métiers et créer durablement des revenus		Les revenus moyens des jeunes hommes et femmes qualifiés par des formations accrues entre 25% et 80%	ND		X	Des études et des enquêtes étaient prévues pour permettre d'évaluer l'impact de la formation professionnelle et sa contribution à l'économie nationale. Comme elle n'ont pas été réalisées, il est difficile d'apprécier l'atteinte des indicateurs de cet objectif parce que la cible n'avait pas été précisée
		Meilleure compétitivité des personnes qui ont complété une formation professionnelle (mesurée en quantité d'emploi, qualité de l'emploi, autosatisfaction et appréciation des employeurs, accroissement des revenus)	ND		X	Des études et des enquêtes étaient prévues pour permettre d'évaluer l'impact de la formation professionnelle et sa contribution à l'économie nationale. Comme elle n'ont pas été réalisées, il est difficile d'apprécier l'atteinte des indicateurs de cet objectif
Les populations bénéficiaires, particulièrement les adolescents et jeunes disposent de compétences particulières et générales facilitant leur insertion socioprofessionnelle. Pour ce faire, elles accèdent à des formations diversifiées de qualité correspondant aux besoins de l'économie		Taux d'accroissement annuel des effectifs accédant à la formation (dont adolescents et jeunes, filles)	ND		X	Indicateur difficile à apprécier parce qu'une valeur de référence n'avait pas été déterminée
		Nombre et types de formations auxquelles accèdent les populations	ND		X	Indicateur difficile à apprécier parce qu'une valeur de référence n'avait pas été déterminée
		Taux d'insertion professionnelle des jeunes et adultes formés atteint 80% dans le marché du travail	80%	47,2%		59% des jeunes ont réussi leur insertion professionnelle
Des dispositifs de formation publics et privés alliant théorie et pratique gérés en partenariat avec le secteur privé sont développés et permettent de former de nombreux jeunes		Nombre de jeunes formés (selon genre) dont 50% de femmes	8000	9009		Le nombre de jeunes formés est atteint et dépassé. Toutefois, la proportion de femmes qui était de 50 n'est pas atteint. Ce sont 39% de femmes contre 50% attendus
		Niveau d'adéquation des offres des dispositifs de formation et les besoins d'emploi	ND		X	Niveau d'atteinte de l'indicateur difficile à apprécier parce qu'une valeur de référence n'avait pas été déterminée
		Types d'adaptations initiées selon le genre	ND		X	Niveau d'atteinte de l'indicateur difficile à apprécier parce qu'une valeur de référence n'avait pas été déterminée
Les populations bénéficiaires, particulièrement les adolescents et jeunes disposent de compétences particulières et générales facilitant leur insertion socioprofessionnelle. Pour ce faire, elles accèdent à des formations diversifiées de qualité correspondant aux besoins de l'économie						
Huit mille (8.000) jeunes dont 50% de filles formées dans les		Nombre de jeunes (dont 50% de filles) formées aux métiers des secteurs porteurs soutenus	400	402	105%	

Objectifs d'intervention	Stratégie	Indicateurs	Prévisions	Etat de réalisation		Commentaires
				Réalisé	Non réalisé	
filières de l'agriculture et dans les secteurs porteurs		Nombre de formés insérés dans le tissu professionnel, dont nombre d'auto-employé	ND	3 796 331		Niveau d'atteinte de l'indicateur difficile à apprécier parce qu'une valeur de référence n'avait pas été déterminée
Mille (1 000) formateurs endogènes et maîtres d'apprentissage formés ou recyclés		Nombre de formateurs endogènes formés	1 000	404	40%	
		Thèmes de formation développés	ND	8 et 43		Une étude sur les besoins d'emplois dans deux secteurs prioritaires a été réalisée. Huit (8) domaines de formation et 43 thèmes de formations ont été validés
		Amélioration de la qualité des prestations de formation	ND		X	12 Plans de formation Entreprises ont été élaborés et 70 CFP & EF réhabilités et/ou équipés, etc. L'enquête de satisfaction de satisfaction n'ayant pas pu être réalisée, il n'est pas facile de renseigner cet indicateur
Des dispositifs de formation publics et privés alliant théorie et pratique gérés en partenariat avec le secteur privé sont développés et permettent de former de nombreux jeunes. Ces dispositifs procèdent à des adaptations pour tenir compte des besoins des hommes et des femmes						
Cinq (5) dispositifs de formation (centre de formation publics et privés, entreprises formatrices) sont développés pour les formations et l'apprentissage de type dual ou alterné		Nombre de dispositifs de formation (publics et privés) aux métiers porteurs fonctionnels et augmentant les capacités de formation des jeunes tenant compte du genre	ND	35		5 dispositifs de formation renforcés 12 Plans de formation Entreprises ont été élaborés et 30 CFP & EF ont réhabilités et/ou équipés Une étude sur les besoins d'emplois dans deux secteurs prioritaires a été réalisée.
		Nombre de types d'outils d'apprentissage mis en place	2	2		01 formation théorique en centre et 01 formation technique en entreprise
		Respect des curricula définis dans les formations	ND	X		Le respect des curricula des formations s'est traduit par 30% en centre et 70% en entreprise. La formation des jeunes donne en principe lieu à un don de kits d'installation. Seuls 520 bénéficiaires dont reçu des Kits qui, du reste sont incomplets par endroit.
		Qualité des programmes de formation et des outils de soutien pédagogiques développés au profit des entreprises formatrices tenant compte du genre	ND			La présente étude d'évaluation, réalisée selon les critères de pertinence, a permis de savoir que les apprenants sont satisfaits des formations parce qu'elles correspondent à leurs besoins, en témoigne leur adhésion à la formule duale. Mieux, ils ont dit être satisfaits de l'accompagnement tout le long de leur parcours de formation
Des mécanismes d'appui aux entreprises formatrices et à		Nombre d'entreprises formatrices et centres de formation accompagnés	ND	X		30 centres de formation professionnelle et entreprises formatrices réhabilités et/ou équipés

Objectifs d'intervention	Stratégie	Indicateurs	Prévisions	Etat de réalisation		Commentaires
				Réalisé	Non réalisé	
l'insertion professionnelle des apprenants sont mis en place		Nombre de prestataires et ONG locaux de prestation intervenant dans le programme appuyés	ND	X		463 entreprises et 49 CF ont été réhabilités et/ou équipés ; 67 entreprises formatrices et CFP se sont distingués dans l'opérationnalisation de l'approche duale
		Nombre d'apprenants dotés de kits d'installation	ND	X		1140 apprenants formés en kits d'installation dont 39% de femmes pour la mise en œuvre de leur projet professionnel.
		Nombre de programmes d'apprenants appuyés et financés				5/5 référentiels ont été développés et 07 dispositifs spécifiques ont été renforcés
		Nombre d'apprenants insérés dans la vie professionnelle	ND	X		6 822 bénéficiaires formés et enquêtés 3 814 apprenants sont en situation de travail (employé par une entreprise, auto-emploi) après leur formation soit un taux d'insertion professionnelle de 59%
Dix (10) référentiels de formation sont élaborés par les acteurs de la FP sur des métiers prioritaires identifiés et sont diffusés		Nombre de référentiels élaboré par métier priorisé par les acteurs de la FP	ND	X		5/5 référentiels qui ont été développés et 07 dispositifs spécifiques ont été renforcés
		Nombre de référentiels validés utilisés par les formateurs	ND	X		5/5 référentiels qui ont été développés et 07 dispositifs spécifiques ont été renforcés
Un cadre de concertation du secteur privé est fonctionnel		Niveau de mobilisation des acteurs	ND	X		Très bon niveau de mobilisation des acteurs (ministère et services clés, services techniques déconcentrés de l'Etat, centres et entreprises de formation, collectivité territoriales, chambres consulaires, etc.
		Fonctionnalité du cadre de concertation	ND	X		Un cadre de concertation existe et 10 comités techniques de suivi et d'orientation (CTSO) tenus
		Nombre de conventions signées entre acteurs de la FP	ND	X		plus de 400 entreprises formatrices et plus de 50 centres de formation
		Niveau de mise en œuvre qualitative des conventions	ND	X		Assez bon niveau de mise en œuvre qualitative des conventions. Tout le monde n'a pas satisfait à ses obligations en de mobilisation des ressources. C'est ainsi que 6 mois ont été accordés aux différentes parties de s'exécuter, la fin du Programme étant prévu pour juin 2023
		Nombre et type des nouveaux partenariats développés	ND	X		Des partenariats ont été développés avec : - le Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles - des entreprises et exploitations familiales de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie), des OP et les entreprises des

Objectifs d'intervention	Stratégie	Indicateurs	Prévisions	<i>Etat de réalisation</i>		Commentaires
				Réalisé	Non réalisé	
						ONG, les Collectivités territoriales des 6 régions d'intervention

Annexe 2 : répartition des rôles et responsabilités entre les acteurs

Acteurs	Rôles et Responsabilités
Le MJFIP	<ul style="list-style-type: none"> - Le MJFIP à travers la DGFP et la DGIPE aura pour rôles et responsabilités : - l'accompagnement du programme (orientations, suivi de l'exécution des opérations et des financements, planification, impulsions des dynamiques développées, supervision, concertations, suivi-évaluation, reporting, etc.) ; - la concertation et synergie d'action entre les acteurs publics et privés pour le dialogue et la concertation (mise en cohérence des actions de la FP) ; - l'élaboration des textes réglementaires (mise en place de PPP, l'ouverture de l'EFTP aux entreprises, normalisation des métiers et de l'apprentissage, statut des formateurs, etc.) ; - la coresponsabilité pour l'élaboration des référentiels ; - l'amélioration de la gouvernance ; - le suivi au niveau central et au niveau décentralisé des collectivités territoriales ; - l'accompagnement de la mise en place et l'opérationnalisation du dispositif d'insertion professionnelle.
Le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de Certification (SP-CNC)	<ul style="list-style-type: none"> - Le SP-CNC s'occupera des questions relatives à la certification et la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou la Validation des acquis professionnels (VAP) notamment l'appui à l'organisation des examens en collaboration avec les OPA et les centres de formation.
Les conseils régionaux	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseils régionaux sont chargés de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la mise en place des cadres de concertation régionaux regroupant les services déconcentrés de l'Etat en charge des secteurs ciblés par le Programme de la formation professionnelle ainsi que des acteurs impliqués (agro-sylvopasteurs, artisans, métiers émergents, etc.) ; ✓ le développement des plans régionaux de la formation professionnelle à partir des plans communaux ; ✓ la recherche des ressources additionnelles pour la mise en œuvre des plans régionaux de formation professionnelle.
Les conseils communaux Les collectivités territoriales (Régions et Communes) : Elles assurent l'orientation sur les priorités régionales tenant compte des besoins de formation des Régions et des Communes en matière de formation professionnelle et d'insertion. Dans ce sens, elles pourront contribuer au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes sont les premiers acteurs du développement économique local. Aussi, elles ont comme rôles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la mobilisation communautaire sur la formation professionnelle ; ✓ l'élaboration des plans de développement de la formation professionnelle intégrant les dispositifs de formation qui seront mis en place ; ✓ la participation à l'animation et au pilotage des dispositifs au niveau communal et régional en vue de son appropriation et son adaptation aux besoins de l'économie locale ; ✓ la recherche et la mobilisation de ressources additionnelles pour le financement des plans de

Acteurs	Rôles et Responsabilités
des plans régionaux de la formation professionnelle, à la recherche de ressources additionnelles pour la mise en œuvre de ces plans et au suivi-évaluation des actions conduites sur le terrain.	<p>développement de la formation professionnelle ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la contribution à l'amélioration des cadres d'échanges entre populations, groupements/association des OP et conseils municipaux ; ✓ l'appui à l'identification des Organisations Professionnelles et des personnes /acteurs à former à travers le réseau des conseillers et des personnes ressources ; ✓ l'appui au suivi des formations et des bénéficiaires des formations ; ✓ la facilitation de l'installation des jeunes formés (octroi des permis d'occuper, octroi des espaces de travail, réduction des taxes ou fixation d'une marge permettant de consolider les jeunes entreprises).
Les services techniques déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Les services techniques tels les directions régionales (Jeunesse, Formation et Insertion professionnelle, Education nationale et Alphabétisation, Agriculture, Ressources animales, Environnement et développement durable, Economie, finances et Développement, Femme et genre, etc.), disposent d'informations essentielles pour l'identification des besoins de développement des secteurs et créneaux porteurs des régions et sont d'un appui important dans l'orientation des choix des métiers à développer dans les zones d'intervention. Ils peuvent également apporter leur appui à l'identification des besoins et contenus des formations ; au suivi des activités du Programme ; à la mise en place d'informations statistiques sur l'apprentissage et la formation professionnelle dans chaque région et participer aux débats régionaux qui seront organisés sur l'apprentissage.
Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)	<ul style="list-style-type: none"> - En tant qu'instrument national de financement des formations le FAFPA a pour rôles et responsabilités : ✓ la poursuite des actions de structuration et de décentralisation de la formation professionnelle amorcées (couverture de toutes les 13 régions) ; ✓ l'identification et l'habilitation des formateurs endogènes, des centres de formation et des opérateurs de formation en relation avec le Programme et l'appui au suivi des activités des formations.
Le Fonds national pour l'Alphabétisation et l'Education non formelle (FONAENF)	<ul style="list-style-type: none"> - Il a pour rôle d'informer /sensibiliser et mobiliser les associations/ ONG en Alphabétisation et Education Non Formelle (AENF) ainsi que de financer l'alphabétisation des apprenants des dispositifs de formation qui seront en place par le Programme.
Les autres Programmes	<ul style="list-style-type: none"> - Les Programmes installés dans la même zone d'intervention que le Programme participeront à la concertation qu'il engagera dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment pour l'harmonisation des interventions similaires et pour la mutualisation des ressources.
Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB)	<ul style="list-style-type: none"> - Le CNPB a pour rôles et responsabilités : ✓ la coordination et pilotage du cadre de concertation de la FP ; ✓ la mobilisation des entreprises en étroite relation avec les organisations professionnelles d'agriculteurs, d'éleveurs ; d'agro transformateurs, d'artisans, etc. ✓ l'identification des entreprises demandeurs de services de formation professionnelle ; ✓ la mise en lien des acteurs publics et privés pour le dialogue et la concertation ;

Acteurs	Rôles et Responsabilités
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ l'identification des fournisseurs de services de formations ; ✓ la mise en place des conventions de Partenariat Public-Privé (PPP) ; ✓ la concertation avec les entreprises pour leur adhésion aux nouvelles dynamiques du PPP ; ✓ la mise en œuvre et le suivi des activités du Programme de concert avec l'UGP.
Backstopping	<ul style="list-style-type: none"> - Le backstopping aura pour mission les évaluations, la capitalisation, l'assistance technique, recherches, l'audit et va appuyer l'UGP et les différents partenaires (institutions et bénéficiaires) impliqués dans l'exécution du programme et des dispositifs de FP par l'assistance et le conseil au moins une fois par an. Il contribuera à renforcer les capacités des membres de l'UGP et les autres acteurs selon les besoins. Cet appui technique à l'équipe de gestion et aux acteurs impliqués doit partir des bonnes pratiques ou des solutions apportées dans d'autres projets ou programmes dans la sous-région ou ailleurs et qui peuvent être adaptées au contexte du programme. Le backstopping va également renforcer les capacités du secteur privé en matière de formation professionnelle duale et de favoriser la création constante de synergies entre l'ensemble des parties prenantes au PAFPA. Pour cela, elle aura pour mission essentielle de renforcer les capacités en ingénierie de la formation pour les travaux d'ingénierie, la formation professionnelle approche duale pour la mise à niveau des entreprises et centres de formation, le dialogue secteur public et secteur privé pour le développement de la FP, le plaidoyer pour l'amélioration du cadre réglementaire de la FP approche duale.
Les chambres consulaires : Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMABF), Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)	<ul style="list-style-type: none"> - Les Chambres sont chargées de la régulation, la réglementation et le contrôle qualité de l'apprentissage en collaboration avec les Organisations Professionnelles. Elles apporteront donc un appui à : ✓ l'identification des formateurs et la participation à leur formation ; ✓ la définition des normes de qualité en matière de formation et le contrôle de l'application de celles-ci ; ✓ la contribution à l'élaboration des programmes de formation et de certification ; ✓ la définition du répertoire des métiers en collaboration avec les ministères concernés et la DGFP.
Les Organisations Socio-professionnelles des secteurs du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la mise en œuvre du dispositif de formation, les OSP assumeront les rôles et responsables suivantes : ✓ la sensibilisation et la mobilisation des acteurs notamment les organisations professionnelles régionales ; ✓ le renforcement du mouvement associatif, du membership des membres ; ✓ l'appui à l'identification des formateurs endogènes et de leurs besoins de formation ; ✓ l'appui à l'organisation et le suivi des formations en collaboration avec le CNPB et les collectivités territoriales ; ✓ la participation aux différents cadres de concertation ; ✓ la sensibilisation et la mobilisation des jeunes pour la formation ; l'appui au recrutement des jeunes intéressés par la formation ; ✓ l'appui à la signature des contrats d'apprentissage en collaboration avec les entreprises d'accueil ;

Acteurs	Rôles et Responsabilités
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ l'appui à la surveillance et la qualité de l'apprentissage ; - la libération des espaces d'apprentissage ; ✓ la participation à la définition des contenus et référentiels ✓ l'appui à l'insertion des jeunes : offre d'emplois ; ✓ l'accompagnement technique et financier des jeunes pour l'insertion professionnelle
Les Associations et ONG de l'AEN	<ul style="list-style-type: none"> - Ces structures interviendront dans : ✓ l'information /sensibilisation des acteurs de l'AENF (apprenants, parents, formateurs, ...) ; ✓ le développement des modules de formation et la formation des formateurs ; ✓ l'organisation des formations en alphabétisation
Les fonds nationaux du MJFIP, les institutions de microfinances, les programmes et les ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Ces structures ont pour mission d'accompagner les formés au montage de leur programme selon les modalités définies en partenariat avec le nouveau programme et de financement des programmes d'insertion socio- économique des jeunes.
Les organisations professionnelles régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Elles apporteront des appuis à travers l'animation des différentes activités de formation, l'accompagnement et un appui -conseil de proximité
Les centres de formation publics et privés	<ul style="list-style-type: none"> - Ils jouent un rôle primordial dans le dispositif de type dual. Outre, leur participation à l'identification des besoins de formation, à l'élaboration des référentiels et à la définition des contenus de formation ; les centres de formation sont chargés de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la formation des formateurs ; ✓ la transmission des connaissances, compétences et attitudes nécessaires à l'exercice des métiers ciblés ; ✓ la formation théorique des jeunes dans les métiers ciblés ; ✓ l'organisation des évaluations (formatives et sommatives) des apprenants et le suivi des activités de formation ; ✓ l'élaboration des rapports de formation et à leur mise à disposition au niveau du CNPB ou tout autre structure/acteur désigné par le CNPB.
Les entreprises / maitres d'apprentissage/espaces de production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Ils ont pour rôles et responsabilités : ✓ la libération des espaces d'apprentissage et l'accueil des apprenti(e)s; l'encadrement pratique des apprenants ; ✓ la transmission des connaissances, compétences et attitudes nécessaires à l'exercice du métier ciblé; ✓ le suivi de la progression/évolution des apprenants au travers des outils qui seront mis à disposition ; ✓ l'appui à l'évaluation de l'apprenti ; ✓ l'appui conseil à l'insertion des jeunes : offre d'emplois
Les cabinets bureaux d'études	<ul style="list-style-type: none"> - Ils ont pour rôles la réalisation des études dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de formation, l'accompagnement aux travaux d'ingénierie (élaboration des divers documents notamment les référentiels, programmes et modules de formation, l'animation des modules de formation de renforcement de capacités des différents acteurs, etc.)

Acteurs	Rôles et Responsabilités
Les familles /parents d'apprenants	<ul style="list-style-type: none"> - Leur implication dans la mise en œuvre du dispositif de formation est indispensable à la valorisation de l'apprentissage et l'induction d'un changement de mentalité. Les familles et les parents d'apprenants apporteront un appui à : <ul style="list-style-type: none"> ✓ la sensibilisation et la mobilisation des jeunes pour la formation ; ✓ la facilitation de l'accès des jeunes à la formation à travers l'inscription en apprentissage de leurs enfants dans les entreprises, le paiement des frais de formation et la mise à disposition des espaces de production ; ✓ les négociations concernant le contrat d'apprentissage et aux différentes activités du dispositif de formation ; ✓ l'insertion socio- professionnelle et économique de leurs enfants formés.
Les apprenants	<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle des apprenants est de participer pleinement à la formation et de suivre et respecter les règlements intérieurs en vigueur dans les entreprises et des centres

Annexe 3 Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénoms	Structure ou fonction	Contacts
1.	TOPAN Sanné	PAFPA / CPASP	75 15 10 01
2.	KONVOLBO Aminata	PAFPA/GAF	70 27 08 17
3.	BADO Jean Marie	Coordonnateur PAFPA	70 73 60 52
4.	TRAORE Seydou	PAFPA / CPSEC	76 29 63 64
5.	COMPAORE Issa	CNPB	70 24 85 21
6.	BAMOUNI Alain Nestor Tonoé	DRJPEJ/Centre Ouest	70 35 88 18 75 54 16 46
7.	KABORE Issifou	DRJPEJ/Centre Sud	70 31 06 88
8.	TRAORE Loé Adama	DRJPEJ/Hauts Bassins	70 99 36 14
9.	KONFE Adama	DRJPEJ par intérim/Cascades	60 95 00 54 64 50 52 91
10.	ZOURE Damase	Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso	70 23 58 56
11.	KABORE Karim	DIRECTEUR DES MATIÈRES TRANSFÉRÉES COMMUNE DE KOUTOUGOU	70 10 99 96
12.	YAMEOGO S. Pierre	Artisan Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF)	70 23 45 21
13.	FOFANA Lota Sébastien	GRH Commune de Dédougou Boucle du Mouhoun	71 25 56 88 66 62 05 84
14.	MILLOGO Dè	Conseil Régional Boucle du Mouhoun	72 86 88 35
15.	HEMA Abdoulaye	Chambre Régionale d'Agriculture Cascades	76 00 69 13 71 02 63 43
16.	BARRO Oumar	Secrétaire Général Conseil Régional Cascades	71 82 86 75 76 08 24 72
17.	TRAORE Loé Adama	DRJPEJ Hauts Bassins	70 99 36 14
18.	PAFADNAAM Abdoulaye	Point focal PAFPA Dual Conseil régional Hauts-Bassins	72 67 48 68 75 07 00 70
19.	PARE Amédée	Secrétaire Général Conseil régional Hauts Bassins	76143710 70273265
20.	BONDAONE Halidou	Secrétaire Général Mairie de Manga	71 40 79 41
21.	TRAORE San	Secrétaire Général Conseil régional Centre-Sud	70150453 66352294
22.	ATIANA Aristide	Point focal PAFPA Dual Conseil régional Centre-Sud	70 08 92 36
23.	SAWADOGO Mahamadi	Chef de service/DGFP	

N°	Nom et prénoms	Structure ou fonction	Contacts
1.	TOPAN Sanné	PAFPA / CPASP	75 15 10 01
2.	KONVOLBO Aminata	PAFPA/GAF	70 27 08 17
3.	BADO Jean Marie	Coordonnateur PAFPA	70 73 60 52
24.	VALIAN Lassané	DGFP	
25.	YAMEOGO Wendmalgré	Chef de service/DGFP	
26.	SAWADOGO Aboubakary	DGFP	
27.	SAWADOGO Abdou Rasmané	CAT/ DGFP	
28.	KASSIA Mamouna	CAT/ DGFP	
29.	ZERBO Siembou	DRJPEJ	70 43 29 50
30.	DIAKITE Seydou	1 ^{er} Vice-Président / CNPB	76 62 00 92
31.	YAMEOGO Philomène	Secrétaire Générale / CNPB	78 28 99 78
32.	ZARE Christian	SE / CNPB	70 70 05 88
33.	ZONGO Arthur	Service Communication / CNPB	70 69 72 73
34.	KONATE Drissa	DGESS/ MJFIP	70 76 08 94
35.	NEBIE Pascaline	DGESS/ MJFIP	70 53 92 50
36.	Ouangrawa Seyni	DGESS/ MJFIP	70 94 27 46
37.	SALOUKA Moumouni	SP/CNC	71 60 46 73
38.	BAYALA Raoul	SP/CNC	71 08 13 69
39.	TIENDREBEOGO Vivien	SP/CNC	78 18 40 51
40.	SIGUENAM Rahmani	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ONEF)	78 80 67 92
41.	WALLY Mathias François *	Formateur/ AMPO au Zoundwéogo	71 72 51 91
42.	Mme OUEDRAOGO Santa*	Formatrice / AMPO au Bazega	73 54 22 56
43.	BAYALA Danisso	Formateur/ AMPO au Kadiogo	71 45 62 01
44.	DRABO Yacouba	Formateur/ CPAVI au Kadiogo	70 56 60 49
45.	KINI Paulin*	Formateur/ CPAVI au Houet	64 64 94 06
46.	SAWADOGO Igor	Formateur/ CEMCA/BTP au Kadiogo	05 60 25 70
47.	KONKOBO Josué*	Formateur/ CEMCA/BTP au Bazéga	74 56 57 12
48.	KOUENOU Joseph*	Formateur/ CEMCA/BTP au Houet	66 70 95 71

Légende : les noms des personnes avec un astérix * ont été interviewées grâce au téléphone portable. Les données collectées ont été enregistrées pour être ensuite transcrrites.